

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

ATTENTION A LA FORCLUSION pour les demandes DES INDEMNITES ALLEMANDES

Nous attirons l'attention de nos camarades sur le fait qu'après le 31 mars aucune demande d'indemnité ne sera plus acceptée par les autorités allemandes. N'attendez donc pas le dernier jour pour constituer votre dossier. Nos bureaux sont ouverts tous les jours, excepté le samedi, de 14 heures à 18 heures.

Notre Union et son activité

par le D^r DANOWSKI

L'an 1958 se présente pour notre Union sous les meilleurs auspices. Le fait que cent-vingt nouveaux adhérents soient venus rejoindre nos rangs illustre éloquemment la vitalité de notre organisation.

L'éclatant succès de notre treizième bal annuel, le 21 décembre dernier, réelle victoire étant donné les conditions dans lesquelles il a eu lieu, souligne l'attachement de nos membres à leur Union et leur affection envers elle.

Ainsi, notre service social a pu, en partie, faire face à ses obligations envers nos camarades déshérités, malades ou infirmes.

Le service de constitution de dossiers de demandes d'indemnités allemandes pour les victimes du nazisme, qui fonctionne auprès de notre Union depuis près d'un an, non seulement a permis de renforcer les liens entre notre Direction et des centaines de nos Camarades, mais encore d'augmenter la popularité de notre organisation parmi les masses juives de Paris et de la province.

Cette activité qui nous a demandé d'énormes efforts ne nous a pas empêchés, bien au contraire, de continuer les interventions pour les pensions d'invalidité, la carte de combattant, le pécule, les décorations, etc...

Face à l'antisémitisme renaissant, nous avons parti-

cipé ces derniers mois à la lutte contre ce fléau, avec la Fédération des Groupements d'Anciens Combattants Juifs et les organisations de la Résistance.

Fidèles, comme tous les anciens combattants, à la lutte pour la paix, nous avons participé à toutes les campagnes pour le désarmement et l'interdiction des armes nucléaires et contre la présence en France du général nazi Speidel.

Pour mettre nos actes en accord avec nos paroles, nous avons décidé que la moitié du produit de notre prochaine tombola ira pour les œuvres d'édification en Israël, qui s'apprête à célébrer son 10^e anniversaire.

Sans doute, les objectifs des anciens combattants, malgré notre intense activité, ne seront pas complètement atteints aussi longtemps que l'unification de tous ceux qui ont combattu et souffert en commun ne sera pas réalisée.

Les anciens combattants savent que l'unité est leur intérêt à tous. Nous continuerons donc, malgré tous les obstacles, à œuvrer dans ce sens, convaincus d'exprimer ainsi les sentiments de tous les anciens combattants juifs.

C'est ainsi que notre Union demeurera une des plus belles organisations d'anciens combattants, digne de nos héros et martyrs.

Les Anciens Combattants sont unis pour défendre leurs droits menacés

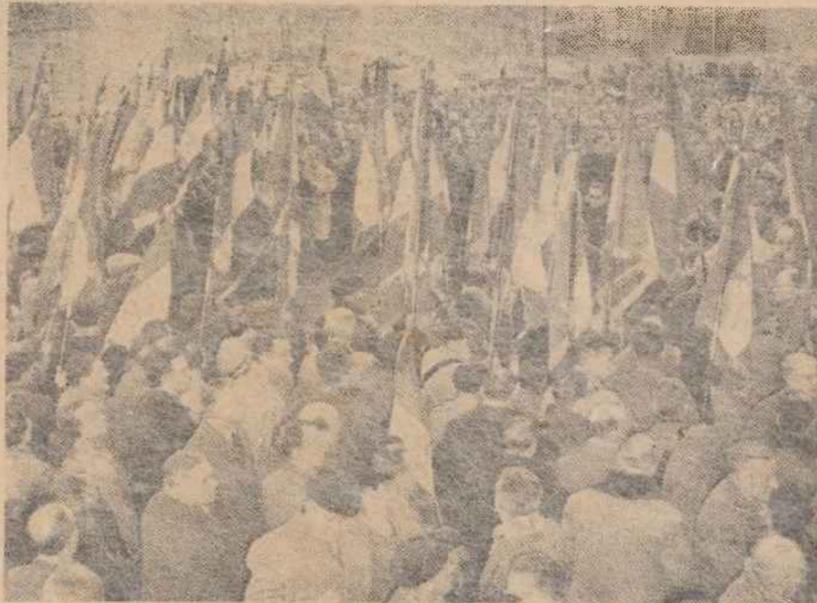
Le monde combattant est en effervescence depuis quelques mois. Des réunions publiques, des assemblées de protestation sont de plus en plus nombreuses à Paris et à travers tout le pays. Les anciens combattants, les victimes de la guerre sont mécontents et indignés.

Ces couches importantes de la population ont des raisons nombreuses d'être en colère. Depuis des années, la lutte n'a pas cessé un instant pour la revalorisation des pensions d'invalidité, des pensions de veuves et d'ascendants, de la retraite, et, bien que l'on ait arraché des augmentations, grâce à une action persévérante, leur coefficient reste très inférieur à celui de l'augmentation du coût de la vie. (Ce dernier coefficient s'établissait officiellement à environ 36 par rapport à l'avant-guerre.)

Les anciens combattants s'attendaient à obtenir des améliorations pour 1958.

Or, quoi qu'en disent les députés de la majorité gouvernementale, le budget de l'année en cours ne contient aucune amélioration, et en vertu des pouvoirs spéciaux qui lui ont été accordés, le gouvernement nient de décider par décret que la retraite du combattant sera dorénavant payée annuellement à terme échu et que le dernier tiers du pécule de prisonniers de guerre ne sera versé qu'à partir de 1959.

Les anciens combattants se refusent à admettre que puisse être remis en cause un droit qui est considéré, malgré sa modicité, comme une réparation du préju-



Le 26 janvier dernier, à l'Arc de Triomphe.

dice qui leur a été causé par la guerre.

Quant au renvoi du paiement de la dernière tranche du pécule, les anciens prisonniers de guerre considèrent cette décision comme très caractéristique de la volonté gouvernementale de reprendre aux anciens combattants et victimes de guerre certains de leurs droits acquis.

Le Journal des Combattants a raison d'écrire qu'en présence d'une telle intransigeance gouvernementale nous avons quelques raisons de craindre que cette première attaque (est-ce la première ?) soit suivie d'une seconde, laquelle ne maintiendrait la retraite qu'aux « économiquement faibles », puis d'une troisième qui la supprimerait totalement, puis d'une quatrième qui supprimerait les pensions d'invalidité inférieures à 25 p. 100.

Les anciens combattants et les

victimes de la guerre, se rendant parfaitement compte qu'il s'agit là d'un commencement d'attaque contre leurs droits en général, ont décidé d'unir leurs efforts afin de se défendre plus efficacement.

En l'espace de 15 jours, la salle Wagram, à Paris, a vu deux meetings grandioses organisés, l'un par l'U.F.A.C., l'autre par les Prisonniers de Guerre de la Seine. La journée de protestation du 26 janvier a connu un grand succès dans de nombreuses villes.

La manifestation nationale du 15 février à l'Opéra a eu un retentissement considérable dans le pays tout entier.

Les anciens combattants juifs, répondant à l'appel de notre Union, se sont mêlés à leurs anciens frères d'armes pour lutter au coude à coude pour la défense des intérêts communs.

Isi BLUM.

Notre 13^e Bal de Nuit a obtenu un éclatant succès

Notre 13^e bal de nuit traditionnel s'est déroulé, comme on le sait, le 21 décembre dernier, au Palais d'Orsay, et a remporté un grand succès.

Les anciens combattants, avec leurs familles, ont tenu à venir encore plus nombreux que les années précédentes pour montrer leur attachement à notre organisation. Les multiples lettres de reconnaissance qui nous sont parvenues après la soirée en sont des témoignages émouvants.

Tous étaient satisfaits, aussi bien du programme que du service ainsi que de l'atmosphère extrêmement fraternelle et sympathique qui n'a cessé de régner durant toute la nuit.

De nombreuses personnalités ont tenu à répondre à l'invitation de notre organisation et ont, par leur présence, donné un prestige particulier à notre manifestation.

C'est ainsi que, autour de M. Georges Morel, qui représentait le Ministre

des Anciens Combattants et qui présidait avec le docteur Danowski la table d'honneur, se trouvaient le général Morlière, gouverneur militaire de Paris, accompagné de Madame, M. et Mme Pierre Paraf, M. Gauthier, vice-président de l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine, MM. et Mmes Laroche, Braslavsky, Bonnet, Hercovici, Kaplan, Bernstein, Dr. Kaganoff, Krenski, etc. M^{rs} Etienne Nouveau et M. Jean Volney ont tenu à exprimer leur sympathie à notre organisation en nous adressant des messages à l'occasion de notre soirée.

Extrait de la lettre de M. Georges MOREL, représentant le Ministre des anciens combattants

« Ayant eu l'honneur de représenter Monsieur le Ministre, je me suis plu à lui faire connaître plus particulièrement, d'une part la cordialité de l'accueil qui m'avait été réservé alors que je présidais, à vos côtés et en compagnie du général Morlière, gouverneur militaire de Paris, le souper prévu au programme, d'autre part la ferveur des sentiments patriotiques manifestés à l'égard de la France, et à plusieurs reprises, par les convives qui m'entouraient, tous anciens engagés volontaires pour la défense au cours de la dernière guerre mondiale.

« Monsieur le Ministre m'a chargé de vous exprimer ses félicitations pour cette belle réussite et ses remerciements pour y avoir été associé en ma personne. »

Extrait de la lettre du Général MORLIERE, Gouverneur militaire de Paris.

« Je veux sans plus tarder vous remercier de votre aimable accueil et vous féliciter de la magnifique réussite de votre belle soirée du 21 décembre au Palais d'Orsay.

« Dans une ambiance de profonde ferveur patriotique, elle s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur et de l'entraide, et aussi sous celui d'une totale camaraderie combattante.

« Je souhaite pleine prospérité à votre si sympathique Association et vous demande de transmettre à tous ses membres et d'agréer pour vous-même l'expression de mon très cordial souvenir. »

Le numéro 1440 gagne une caméra.

Au cours de notre bal, le 21 décembre dernier, au Palais d'Orsay, il a été procédé au tirage des billets gagnants. Les numéros suivants ont gagné :

- 1440 : une caméra.
- 1825, 1372, 1756, 322, 264, 1951 et 204 : chacun une reproduction d'un Chagall.

Comment a été payé le pécule dans d'autres pays

Dans sa lettre aux parlementaires, Paul Cuisinier, président de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, écrit entre autres :

LA REPARATION EST-ELLE SUPERIEURE AU PREJUDICE ou encore le montant du pécule est-il trop élevé ?

Le pécule s'élève au maximum, pour un prisonnier, à 23.200 francs, soit 400 francs par mois, soit, aujourd'hui, la valeur de 3 cigarettes « Gauloises... » par jour... Vous me permettez dès lors, et sur ce point au moins, de ne pas insister...

Mais la comparaison avec les pays voisins est fort édifiante. Savez-vous que le pécule a été fixé et payé :

- en BELGIQUE à 400 francs belges par mois de captivité ;
 - aux ETATS-UNIS à 1 dollar par jour de captivité ;
 - en ALLEMAGNE à 30 DM par mois de captivité pour les années 1947 et 1948 et 60 DM par mois à partir de 1949.
- Si bien que, lorsqu'un P.G. français aura reçu 23.200 francs, un P.G. belge aura reçu 216.000 francs ; un P.G. américain aura reçu 740.000 francs ; un P.G. allemand aura reçu 216.000 francs.

Le dimanche 1^{er} juin 1958, à 10 h. 30 aura lieu au CIMETIERE DE BAGNEUX

LA CÉRÉMONIE TRADITIONNELLE DU SOUVENIR en l'honneur des combattants Juifs Morts pour la France.

Toutes les organisations sont invitées à réserver cette date pour qu'elles puissent participer à l'hommage qui sera rendu à nos morts.

Sur la question des frontières d'Israël.

Le C.R.I.F. ayant posé à l'ordre du jour le problème des frontières d'Israël, nous lui avons communiqué la position de notre Union en ces termes :

« L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs se déclare opposée à toute atteinte aux frontières actuelles d'Israël. Elle estime que rien ne doit être réglé sans l'entente mutuelle des pays intéressés. »

LYON MAGNIFIQUE REUSSITE DU BAL DE NOTRE SECTION

Jamais le bal de notre section n'a connu une telle réussite... dans tous les domaines.

Que ce soit par la participation, la qualité, la tenue, l'entrain et la gaieté, dans tous les domaines, nous le répétons, ce fut une réussite parfaite.

Dès avant le 18 janvier, date du bal, des échos nous parvenaient, de tous les milieux lyonnais, qui faisaient bien augurer. Ces échos donnaient une vigueur plus importante aux membres du Comité qui se chargeront de la préparation :

- Vente de billets à l'avance plus importante,
- Collecte de lots pour la tombola,
- Préparation du buffet,
- Travail administratif et décoration...

Le soir du bal, tout était prêt. Dave Cash était là avec son orchestre, le buffet était installé ainsi que la tombola, et la salle décorée.

Nous attendions le public, et nous avons été servis.

Pas une seule glace assise n'est restée libre. Il a fallu chercher dans tous les coins tout ce qui pouvait servir pour s'asseoir, chaises, tabourets...

Il était distribué aux gens, au fur et à mesure de leur arrivée, un programme gratuit, numéroté, donnant droit à une tombola, qui s'est déroulée dans le courant du bal.

Une ambiance extraordinaire était créée dès les premières chansons de Dave Cash, et le bal tout entier se déroula avec un entrain endiablé.

La jeunesse juive lyonnaise n'avait pas honte, et les étudiants, en particulier, apportèrent leur contribution à cet en-

train, surtout après la distribution des cotillons.

Notre bal fut honoré de la présence du Président Danowski et du camarade Korngold, venus tout spécialement de Paris à cette occasion.

A la table d'honneur, outre le Grand-Rabbin Kling et le président d'honneur de notre section, le Rabbin Assouline, le représentant du maire de Lyon ainsi que les représentants des grandes organisations juives entourant le président actif, notre camarade Abinam.

Tous et toutes sont partis enchantés. A l'année prochaine !...

Le 17 mars prochain, Assemblée générale.

L'Assemblée Générale annuelle de notre section lyonnaise aura lieu le 17 mars prochain, en présence d'un représentant du Comité Directeur de Paris.

15 anniversaire de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie.

Sous l'égide de notre section et avec le concours du Comité de Coordination groupant toutes les organisations juives, une soirée de célébration du soulèvement du Ghetto de Varsovie est prévue pour le 21 avril prochain.

SAINT-QUENTIN

Une belle Assemblée Générale

Le 26 janvier dernier, s'est déroulée, à la Brasserie du Carillon, à Saint-Quentin, l'Assemblée générale de notre section.

M. de Bousineau, conseiller municipal et président d'honneur de la Section, a ouvert la séance, et, tout de suite après, c'est le

tous les domaines intéressant les anciens combattants et les victimes de la guerre.

Au cours des quatre années de l'existence de la section, celle-ci s'est acquise une autorité grandissante, non seulement dans la communauté israélite, mais en-



Le nouveau Comité. De gauche à droite, debout : Jachimowicz, Ostzega, Markiewicz, Osman et Glicenstein Simon. Assis : Zylberberg, Glicenstein Max, Kam et Głowiczower.

secrétaire Glicenstein qui a pris la parole pour rendre compte de l'activité de l'organisation au cours de l'année écoulée.

Il ressort de son rapport que nos camarades de Saint-Quentin ont une activité permanente dans

core dans les milieux anciens combattants de la région. Le fait que le président Głowiczower se soit vu attribuer la vice-présidence du comité d'entente des anciens combattants et des victimes du nazisme de Saint-Quentin en est un témoignage éclatant.

Après le rapport de Glicenstein, le trésorier Jaronowitz a rendu compte de l'état financier de l'organisation.

Aux débats ont pris part plusieurs membres de l'organisation, et, avant l'élection du nouveau comité, les délégués du Bureau, Isi Blum et Korngold, venus de Paris à cette occasion, ont apporté le salut du Comité directeur à cette jeune section qui, par son dynamisme et son action permanente, pourrait servir d'exemple à d'autres sections de province.

Ajoutons que tous les points de la résolution votée à notre Assemblée générale du 20 novembre ont été approuvés et qu'une résolution demandant à s'opposer à l'installation de rampes de lancement de fusées a été adoptée à l'unanimité.

Un banquet fraternel réunissant les anciens combattants et leurs familles a clôturé cette belle assemblée générale.

Une carte de soutien

de 200 francs seulement vous donne le droit de participer à notre

Tombola gratuite

comportant de nombreux lots importants.

Prenez donc pour vous ainsi que pour vos amis les cartes de soutien de notre Union.

Une délégation du Comité de Liaison de la Résistance reçue au Ministère de la Défense Nationale

Le 6 janvier dernier, une délégation du Comité de Liaison de la Résistance, composée de Er Batier, Campinchi, Fournier-Boquet et de notre camarade Maurice Vanikoff, président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, s'est rendue au Ministère de la Guerre pour soumettre un certain nombre de faits qui inquiètent particulièrement les anciens combattants et résistants :

La France sous l'occupation.

La délégation a exposé au représentant du Ministère, le commandant Lata, l'indignation du monde combattant devant l'initiative prise par la Fondation américaine Hoover. Cette association a fait paraître et fait distribuer par la Librairie Flan un livre luxueusement présenté dont le titre est « La France sous l'occupation ».

Les textes, émanant presque tous de gens bien connus pour leur défaitisme ou condamnés pour collaboration avec l'ennemi, ont été sélectionnés par la fille de Pierre Laval.

Ce livre constitue un panégyrique de cet homme d'Etat condamné et exécuté pour trahison.

Les derniers témoignages cités sont

ceux d'Allemands, acteurs de l'occupation de la France, dont celui de Knochen, fait sous serment et daté de la prison militaire du Cherche-Midi où, condamné à mort par contumace, il attendait le jugement définitif, qui devait, d'ailleurs, confirmer le premier verdict.

Le directeur du Centre de Documentation de la Résistance, M. Vanikoff, doit présenter un mémoire à ce sujet.

Le procès de Reimerunger.

Le second point sur lequel a été attirée l'attention du commandant Lata est la façon insolite dont semble avoir été conduite l'instruction du procès de Reimerunger, chef de la Gestapo du Loiret.

Ce criminel de guerre, laissé en liberté provisoire, devait être confronté à Paris avec des Résistants du Loiret. Ceux-ci ont été avisés de l'inutilité de leur déplacement en raison de la disparition de Reimerunger.

Les fils des martyrs refusent de servir sous les ordres de Speidel.

La délégation a d'autre part insisté vivement pour qu'une solution humaine

Pressant appel de l'U.F.A.C.

pour le désarmement

Le secrétaire général de l'Union Française des Anciens Combattants (U.F.A.C.) a adressé à toutes les organisations adhérentes à l'Union le texte d'une motion votée par l'U.F.A.C., concernant le désarmement.

« L'U.F.A.C. demande à tous les anciens combattants de la métropole et des territoires d'outre-mer de profiter de toutes les circonstances pour alerter l'opinion publique.

« Lance un pressant appel à toutes les organisations nationales et mondiales pour que, devant le péril actuel menaçant l'humanité, elles unissent leurs efforts en faveur de la réalisation rapide, même par étapes, d'un désarmement général réel et contrôlé, et adjure tous les gouvernements et l'O.N.U. de rendre effectif, sans plus tarder, le désarmement général simultané et contrôlé, toujours réclamé par les anciens combattants. »

Le secrétaire général, dans sa lettre accompagnant la motion de l'U.F.A.C., souligne que « l'aggravation de la situation au Moyen-Orient, l'échec des pourparlers de désarmement et l'accroissement fantastique des effets destructeurs des armes offensives augmentent dans de fortes proportions les inquiétudes pour le maintien de la paix ».

De nombreux adhérents de notre Union reçoivent LA CROIX DE COMBATTANT VOLONTAIRE

Nous sommes heureux de publier la première liste nominative de nos camarades ayant obtenu la Croix de Combattant volontaire grâce à nos démarches. Nous leur adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

- ABRAMOWICZ Israël
- BELLER Chaim
- BRANDWAIN
- BRYSKI Léon
- CLEITMAN Isi
- CUKIER Jacques
- FEINER Chaim
- FUKS Joseph
- GOLDMAN Albert
- COLCEVIT Chaim
- GRYNBAUM Mayer
- GUTENSTENNE Léon
- HARTSILBER Isaac
- KIEFFERBAUM Léonard
- KOPELWICZ Israël
- LEDER Salomon
- NAJMAN Nathan
- ROSEVAIG Maurice
- ROZENBAUM Ahtam
- SIAC Jean
- SKILAK Herz
- SNAJDER Isaac
- STANROD Charles
- SUKJENIK Joseph
- SZABAS Abraham
- SZTROCH Jankiel
- SZULC Godel
- TOBIAS Paul
- TROJANOWSKI Raphaël
- WISZNIA Moszek
- WRZACKI Jacques
- ZLOTAK Adam

Exonérations fiscales des A. C. et V. G.

Au moment où doivent être remplies les feuilles de déclarations des revenus de l'année 1957, il paraît utile de récapituler les différentes exonérations d'impôts et taxes dont bénéficient les anciens combattants, les pensionnés et victimes de la guerre :

Surtaxe progressive sur les revenus.

Sont déductibles des revenus imposables :

- Les pensions de guerre et la rémunération des services accomplis par les militaires de carrière prévues par l'article 49 du code des pensions;

- La retraite du combattant;

- Les cotisations et le montant des retraites mutuelles servies aux anciens combattants et victimes de la guerre dans le cadre de la loi du 4 août 1923 modifiée par l'article 7 de la loi du 19 juillet 1953;

- Le traitement des décorations.

Les pensionnés de guerre taxés d'office d'après les signes extérieurs de richesse (résidences secondaires, automobiles, domestiques) peuvent faire déduire du total de revenus évalué par les Contributions directes le montant de leur pension (article 168 du Code général des impôts).

Taxe sur les domestiques.

Les réformés à 100 % n'ayant qu'une seule personne à leur service ne sont pas passibles de la taxe (article 533 du Code des impôts).

Contribution mobilière.

Les grands invalides bénéficiaires de l'article 18 (qui sont dans l'impossibilité de travailler) sont

La commémoration des "23"

Les traditionnelles cérémonies en l'honneur des 23 Résistants français et immigrés du Groupe Manouchian-Bocsov, fusillés en février 1944 par les occupants hitlériens, ont eu lieu le vendredi 21 février, à 20 h. 30, salle des Sociétés Savantes, et dimanche 23 février, à 10 heures, au cimetière d'Ivry.

Ces cérémonies, présidées par M. Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C., ont été organisées par l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, l'U.G.E.V.R.E. et le Comité Français pour la Défense des Immigrés.

exonérés de la contribution mobilière pour leur habitation principale, à condition qu'ils ne soient pas imposés sur les revenus et qu'ils ne cohabitent pas avec des personnes imposées sur les revenus (article 1435 du Code général des impôts).

Il est à noter que les anciens combattants et victimes de la guerre ne sont pas exonérés de la taxe foncière, à moins qu'ils ne soient économiquement faibles, âgés de plus de 65 ans ou atteints d'infirmités les empêchant de travailler.

Taxe sur les bicyclettes et motocyclettes.

Sont exonérés de cette taxe : les mutilés de guerre, paralysés ou amputés d'un ou deux membres inférieurs, quel que soit leur taux d'invalidité. Ils doivent pouvoir produire une pièce de réforme indiquant le diagnostic (article 554 du Code des impôts).

Taxe de séjour.

Les mutilés et victimes de la guerre (blessés ou malades) sont exonérés de la taxe de séjour dans les stations climatiques ou thermales, pour eux et leur guide. Ils doivent présenter leur carte d'invalidité à la mairie le jour de leur arrivée à la station (article 3 de la loi du 15 septembre 1919).

Taxe sur les chiens.

Les mutilés de guerre ayant au moins 80 % d'invalidité sont exonérés de la taxe sur les chiens de garde, de chasse ou d'agrément.

Impôts sur les donations ou successions.

Les mutilés de guerre (à partir de 50 % d'invalidité) sont exonérés de la moitié des impôts sur toutes donations ou successions qu'ils recueillent, mais la réduction d'imposition ne peut pas excéder 100.000 francs après application, éventuellement, des autres réductions prévues par l'article 775 du Code des impôts.

Taxe sur les appareils de radio et de télévision.

Sont exonérés de la taxe radiophonique les réformés à 100 % et les mutilés de guerre de l'oreille, pour le récepteur utilisé par eux-mêmes. La carte d'exemption, renouvelable périodiquement, doit être demandée au service radiophonique régional. Les économiquement faibles bénéficient de la réduction de moitié de la taxe.

Certains grands mutilés peuvent être exonérés partiellement

ou totalement de la taxe sur les appareils de télévision. Les demandes doivent être adressées à l'Association et accompagnées :

- d'une copie conforme de leur dernière notification;

- d'un certificat de non-imposition sur les revenus;

- de l'avis de taxation;

- d'une déclaration sur l'honneur attestant qu'il vit : soit seul, soit avec une personne chargée de l'assister en permanence, soit avec des personnes ne disposant pas de ressources suffisantes pour acquitter la redevance.

Téléphone.

Les grands invalides bénéficiaires des articles 18 et 16 (dix degrés au moins) et les aveugles bénéficiaires de l'article 18 bénéficient d'une réduction de 50 % sur l'abonnement et sur les 40 premières communications urbaines chaque mois.

Droits de pêche.

Les grands invalides à 85 % au moins sont dispensés du paiement du timbre pour la pêche au coup à une seule ligne; ils ne sont pas obligés d'adhérer à une société de pêche. Ils y sont tenus s'ils désirent employer plusieurs lignes, et doivent payer le timbre spécial s'ils pratiquent la pêche au lancer.

Par contre, aucune exonération n'est accordée pour le permis de chasse.

La dévalorisation des pensions et de la retraite

Des chiffres qui parlent...

— La pension de 10 %, qui était, en 1919, de 240 francs par an, devrait être de 36.000 francs. Elle est de 15.960 francs.

— La pension de 50 %, qui était, en 1919, de 1.200 francs, devrait être de 180.000 francs. Elle est de 89.680 francs.

— La pension de 80 %, qui était, en 1919, de 1.920 francs, devrait être de 288.000 francs. Elle est de 144.000 francs.

— La pension de 85 %, qui était, en 1919, de 2.040 francs, devrait être de 306.000 francs. Elle est de 237.500 francs si l'invalidité bénéficie du statut du grand mutilé; autrement, elle n'atteint que 185.820 francs.

Seule la pension de 100 % avoisine sa valeur de 1919, encore faut-il que son titulaire bénéficie du statut de grand mutilé, sinon il ne perçoit que 238.640 francs, c'est-à-dire à peine cent fois ce qu'il recevait en 1919.

Y a-t-il beaucoup de Français qui donneraient une jambe ou un bras pour 30.000 francs par mois?

Les pensions des veuves, des ascendants, des orphelins, ne sont pas non plus exactement revalorisées.

La retraite.

Lorsqu'elle fut créée en 1930, la retraite du combattant était de 500 francs par an à 50 ans et de 1.200 francs à 55 ans.

Pour que la retraite du combattant soit revalorisée, il faudrait donc verser :

A 50 ans : $500 \times 55 = 27.500$ fr.
A 55 ans : $1.200 \times 55 = 66.000$ fr.

Or, chacun le sait, la retraite (qui n'est plus attribuée avant

65 ans) est, pour ceux qui l'ont obtenue avant cette restriction, de : à 55 ans, 1.200 fr.; à 60 ans, 3.500 fr.; à 65 ans, 12.540 francs.

C'est-à-dire qu'elle n'atteint pas le quart de ce qu'elle devrait être.

Il est particulièrement malhonnête de prendre prétexte de la modicité de cette retraite pour en discuter le bien-fondé, suggérer sa suppression ou refuser de la payer à échéance. Si la retraite est devenue une aumône, c'est parce que, depuis des années, elle a été dévalorisée par les gouvernements successifs, comme les pensions d'invalidité.

Les chiffres indiqués pour 1958 sont calculés à l'indice 380 qui, d'ailleurs, n'est pas encore appliqué.

LES CURES THERMALES

Les cures thermales se dérouleront dans les conditions habituelles.

Rappelons que les demandes de cures thermales doivent être adressées au général commandant la subdivision territoriale du domicile :

— Avant le 16 février pour Vichy et Hammam-Rhiga;

— Avant le 26 février pour les autres stations, sauf Amélie-les-Bains et Dax, pour lesquelles les demandes peuvent être faites à n'importe quelle date de l'année.

Il faut joindre à l'appui :

1) Un certificat médical indiquant les raisons pour lesquelles la cure est indispensable;

2) Une copie certifiée conforme du diagnostic figurant sur la dernière notification ministérielle ou le dernier certificat du Centre de réforme.

Les intéressés seront alors convoqués au Centre de réforme pour examen médical et détermination de la station soignant les troubles reconnus.

Le voyage en chemin de fer, du domicile au lieu de la cure, est gratuit.

remédier. Dans ce but, nous croyons nécessaire de rappeler quelques indications.

ORIGINE: l'insigne des Morts pour la France a été créé par la loi du 30 avril 1946 (articles L. 387 à L. 390 - D. 360 à D. 385 du Code des Pensions).

AYANTS DROIT: une condition précise et unique doit être remplie par les demandeurs: avoir obtenu pour le disparu (enfant, époux ou épouse) la mention « Mort pour la France ».

L'insigne peut, en conséquence, être sollicité par les ayants cause des déportés et internés résistants, des déportés et internés politiques (y compris par ceux non encore titulaires de la carte officielle, dès l'instant où ils ont obtenu la mention: « Mort pour la France »).

OU ADRESSER LES DEMANDES: les demandes doivent être faites par les intéressés à la Mairie de leur domicile où existent des formulaires spéciaux.

EPOQUE ET CONDITIONS DE REMISE DE L'INSIGNE: la législation comporte certaines imprécisions. En effet, alors que l'article L. 339 du code stipule que l'insigne est remis le jour de « la fête des mères », l'article D. 303 étend le champ d'application en prévoyant la remise « le jour d'une fête publique ».

L'insigne est remis par le Maire ou par son représentant (adjoint ou conseiller municipal).

Notre camarade KANTOR Icko à l'honneur.

Notre camarade Kantor Icko vient de se voir attribuer la Médaille de la France Libérée, pour ses mérites particuliers dans les combats de la Résistance contre l'occupant.

Nous sommes heureux de lui exprimer à cette occasion nos plus vives félicitations.

Georges MOREL Secrétaire général de l'Office départemental

Georges Morel, qui est bien connu par nos camarades en tant que personnalité du monde combattant défendant les intérêts des anciens combattants et des victimes du nazisme, vient d'être nommé secrétaire général de l'Office départemental de la Seine des Anciens Combattants.

Nous sommes heureux de lui adresser à cette occasion nos plus chaleureuses félicitations.

LA TABLE D'HONNEUR DE NOTRE DERNIER BAL



De gauche à droite: M. Gauthier, vice-président de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine; le fils du général Morlière; Mme Georges Morel; le général Morlière, gouverneur militaire de Paris; le docteur Danowski; Georges Morel, représentant le ministre des Anciens Combattants; Mme la Générale Morlière; le docteur Kaganoff; Mme Pierre Paraf.

Les pensionnés de guerre, inscrits à la Sécurité Sociale ont droit, pour les maladies autres que leur invalidité, au remboursement intégral des soins

Cela résulte de l'article 81 de l'ordonnance du 20 octobre 1945, trop peu connue et ainsi rédigé :

« Art. 81. — Les assurés malades ou blessés de guerre qui bénéficient de la législation des pensions militaires continuent de recevoir personnellement les soins auxquels ils ont droit au titre de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919, suivant les prescriptions du dit article.

« Pour les maladies, blessures ou infirmités non visées par la législation sur les pensions militaires, ils jouissent, ainsi que les membres de leur famille, au sens de l'article 24, des prestations en nature de l'assurance maladie et de l'assurance de longue maladie et bénéficient des indemnités journalières et allocations mensuelles prévues aux chapitres 2 et 3 du titre II. Mais ils sont dispensés, pour eux personnellement, du pourcentage de participation aux frais médicaux et pharmaceutiques et autres mis à la charge des assurés malades ou invalides.

« Dans le cas visé au premier alinéa, les indemnités journalières prévues aux articles 26 et 28 leur sont servies pendant les périodes de trois années séparées par une interruption de deux ans, sous réserve qu'ils remplissent les conditions d'attribution lors de chaque interruption de travail et que leur incapacité physique de reprendre ou de continuer le travail soit reconnue par le médecin-conseil des Assurances sociales.

« Si la caisse conteste l'origine des maladies, blessures ou infirmités, il appartient aux assurés de faire la preuve que celles-ci ne relèvent pas de la législation sur les pensions militaires.

« Les dispositions du présent article et des chapitres 2 et 3 du titre II ne sont pas applicables aux titulaires de pensions militaires qui bénéficient de l'indemnité de soins auxquelles tout travail est interdit. »

En d'autres termes, les Invalides de guerre, quel que soit le taux de l'invalidité, dès lors qu'ils sont inscrits à la Sécurité sociale

ont droit, comme les autres assurés sociaux, au remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques, mais, tandis que ces derniers ne sont remboursés que de 80 p. 100 du montant de ces frais médicaux et pharmaceutiques, les invalides de guerre sont remboursés de l'intégralité des dépenses effectuées par eux, mais bien entendu sur le prix des tarifs de responsabilités appliqués par les Caisses primaires de Sécurité sociale.

Il va sans dire que de cet avantage ne bénéficie que l'invalidé seul, et non pas les membres de sa famille.

Nos vœux.

Nos meilleurs vœux à notre camarade Joseph SAIDLITZ à l'occasion du mariage de sa fille Betty avec M. Jacques FRYDMAN.

Meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Madame ZYLBERBERG à l'occasion du mariage de leur fils Bernard avec Mlle Anna WASSERMAN.

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade Simon ZILBERBERG qui vient de se marier à Tel-Aviv avec Mlle ARIELA.

Le Comité Directeur présente ses meilleurs vœux à Simon et Claire TALINOVER à l'occasion de la naissance de leurs fils Clément.

L'insigne des "Mort pour la France"

L'insigne spécial dit « des Morts pour la France » est attribué aux mères, aux veuves et aux veufs des « Morts pour la France ».

Son existence est généralement ignorée. Aussi de nombreux ayants droit ne la reçoivent-ils pas. C'est là une lacune regrettable à laquelle il importe de

Nous partageons la douleur de notre camarade et Madame

BAGEL

cruellement frappés par la mort en Algérie, à l'âge de 26 ans, de leur fils unique le sous-lieutenant A mos.

Emile KAHN,

Président de la Ligue des Droits de l'Homme,

n'est plus.

Le 21 janvier dernier, est mort Emile Kahn, président de la Ligue des Droits de l'Homme.

Notre organisation, qui a pu, à diverses occasions, apprécier la valeur de cet homme qui combattait avec un courage admirable pour toutes les causes justes, a envoyé le télégramme suivant à la Ligue des Droits de l'Homme :

« L'Union des Engagés Volontaire et Anciens Combattants Juifs exprime ses condoléances émues disparition Emile Kahn, un des meilleurs défenseurs des droits de l'homme et de la justice. — Dr Danowski, Président; Isi Blum, Secrétaire général. »

10^e ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE

Vu la grande affluence, réservez vos places dès aujourd'hui

à l'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

18, RUE BLEUE, PARIS-IX^e

Avec les meilleurs avions « BRITANIA » et les bateaux les plus modernes.

Pour tous renseignements : fer, mer, air, téléphonez à : PROVENCE 96-52.

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER

MARBRERS

Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone, Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'UNION RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

FOURNITURES

POUR TAILLEURS

TISSUS

Maison JACKY

31, rue Simart, 31 PARIS (18^e)

Téléphone : ORN. 32-13

לוי ריבט, אויפגאבונגען און איבערפירן פון פרעוויגיק און אויפלאנד

קדיף פון קרד און קאוואס

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Naxaroth

PARIS (3^e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96

Le Directeur : I. CLEITMAN

S.I.P.N. 74, rue de Parc

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינטלעכע פראנץ-קעמפער

אייניק און געשטארקט צו נייע דערגרייכונגען

מיר באטייליקן זיך כסדר צוליב רייך אין אלע מיטגלידער און מיטגלידערעס. מיט דער זעלבער ענטזעק, זיי בין איצט ווערן מיר פארזען צען דעם קאמף קעגן באצוונג פון אפאטישן זאפן קעגן דער דייטשישער ווידערבאוואפענונג פאר שנים אויף דער נאנצער וועלט, געשטימט און געטייטקט פון דער גרויסער פראנצויזישער קאמבאטאנטן-משפחה.

אין ענין קאמבאט מיט די פראנצויזישע קאמבאטאנטן פערזענלעך און אנדערע זען מיר פארשטימט און לאנד פארשטימט אונדזער פארבאנד.

פון יוסף ברידמאן

כסדר איינע פון זיינע וויכטיקסטע מיטגלידער, דעם קאמף מיט די צענדליגע נייע אויסשפראך צוגען פון אנטוויקלונג פון אונדזער פארבאנד, און שטייט כסדר אויף דער זאך, אין דינסט פון זיינען ייטוב אין לעבן.

אום וויכטיקער באשפאנדן טייל פונעם „אויסווערן“ גרויסן זיך די חברים אקטיוו צו דער פערזענלעכער אנטוויקלונג פון דער פארבאנד פאר אונדזערע אינטערעסן. צום וויכטיקן אויפבו-ווערק אין יעדן דעם ערשטן קווארטאל פון דער קאמפ פון צו 50 פראצענט פון דער הכנסה פון דער פארבאנד דארפן די חברים דערויכער פארשטעלען זיך צו אנטוויקלונג, בכדי די טאגס-באלע זאל פארשייטענע א גרויסע טייל פאלג פאר די ברייטע אנטוויקלונג ציילן.

מיר ווייזן אז עס מעגן נישט קיין „נושע פריינט“ וואס ווערן פון אונדז גרויס געווען מיט פארענדיגן צו דערשטימטע באשטימט און א רעפערענץ און וועלכע האלטן און אונדז ליטערישע זייגן, בכדי אונדז צו שטיצען מיט אלע מיטגלידערעס וועט זיי בלויז פארן לעבן פאר זיינען אין אונדזערע רייען צוגעקומען 120 נייע חברים.

דאס איז א ציפער, וואס צווי-טיקט זיך נישט אין קיין פירן-שום! און דאך וועלן מיר נישט מיר ווערן ווייטער צו פירן דעם קאמף פאר אייניקייט פון יודן-שע קאמבאטאנטן.

מיט אונדזער זיכערן אדרעס אין אויסווערן באשאפט, מיט אונדזער ארבעט מיט אונדזער איבערגעגעבענע צום וויכטיקן קאמבאטאנט און זיינע זארגן און צום גענען ווייזן, וועל-לען מיר אלע צוזאמען פארזי-כערן נייע דערגרייכונגען פון אונדזער גרויסע, מעכטיקן ווייזן קאמבאטאנטן-פארבאנד.

אין די נאענטסטע טעג הייבט זיך אן די יערלעכע פאמ-באלא-קאמפאניע פון אונדזער פארבאנד. די דאזיקע קאמפאניע, וואס איז שוין אויך געווארן א טראדיציע ביי די יודישע קאמבאטאנטן, דערמעגלעכט אונדזער ארגאניזאציע אויסצו-פירן די אויפגאבן אויפן סאציאלן געביט. זי דערמעגלעכט אויך סיינלויז צו דעפלוירן די באשולדן ברוגע דער מאטער-יעלער הילף פאר ישראל. דאס אראפנעמען 25 פראצענט פון דער הכנסה פון דער טאמבאלא-באנד פון די לעצטע צוויי יאר, האט דערמעגלעכט צו רעאלאזירן דעם באשלוס צו פלאנ-צען א האלד אין ישראל אויפן נאמען די פארשטארבענע מיט-גלידער פון פארבאנד.

האצור, האט דער קאמפאניע באשלאסן, אז א העלפם פון דער דאזיקער קאמפאניע זאל ווערן צוגעטיילט פארן אויפ-בו-ווערק אין ישראל.

געטענדיק אין באטראכט, וואס די צאל פון די ווערטפול-לע געווינען וועט זיין א פילפאסיק-גרעסערע, ווי אין די פרי-עריקע יארן, איז באשלאסן געווארן צו העכערן דעם פריז פון בילעט אויף 200 פראנט.

מיר ווייזן איבערצייגט, אז אונדזערע מיטגלידער וועלן פונקט ווי שטענדיק, זיך באטייליקן אין דער טאמבאלא-קאמ-פאניע, נישט בלויז אויסקויפנדיק פאר זיך די טאמבאלא-קעמ-לעך, נאר זיי וועלן אויך זיין פארשפרייט צווישן ווייטער פריינט און באקאמטן.

זיי וועלן ארום פארזיכערן דעם דערפאלג פון דער דאזיקער וויכטיקער אקציע פון קאמבאטאנטן-פארבאנד. צווישן די ווערטפולע געווינען זיינען פאראן:

א רייע קיין ישראל, פרייזענדיק, אפטיילונגען, עלטער-מדינת קאמפאניע, מילק-מאפע, עלעקטרישע פונקט-אויסגאב, מילדאס מיט גאלדענע פעדער, זינגערלעך, העברעאויסקעס פון שאנאל-מילד, ווי אויך צענדליקער אברעט געווינען.

וועגן די אנטשעדיקונגען פאר די קרבנות פון נאציזם

ווי באקאנט איז דער 31-סטער מערץ די לעצטע טאג אנטשעדיקונג פון די אנטשעדיקונג פון נאציזם. דאס פאר די קרבנות פון נאציזם, וואס עס ווערן געצאלט לויט א געזעץ פון באדרייטשלאנד. דער קאמבאטאנטן-פארבאנד, וועלכער האט ביז איצט אפגעגעבן אפגעגעבן 800 זעלבע דאטייעס אין די אינסטאנצן פון דייטשלאנד, האט זיך נישט באגונט בלויז מיטן אדוואקאטן די טעכנישע פארמאל-טען לטובת די פאראנטווערטליכע טע, זייענדיק אדורכגעדרונגען מיט דער געזעצטעלעכער אחריות קעגנאויבער דער מאסע פון געווע-זענע יודישע פראנץ-קעמפער און מלחמה-קרבנות, וואס דער פאר-באנד אנטערנעמט א גאנצע ריי ארגאניזאציען פון אן אלגעמיינעם כאראקטער.

ער האט צום ביישפיל, מערערע מאל אינטערווענירט און צוגע-טעלט די צייטן פון קעמפער-ראדונט און די אנטשעדיקונג מיניסטעריומס לטובת די אלמנות און די עלטערן פון דעפארטירטע, וועלכע האבן מורא, נישט זייענדיק געווען צו פארלירן זייער פערסענלעך און פאל, ווען זיי וועלן פארלירן די אנטשעדיקונגען אין דייטשלאנד.

דער פארבאנד האט אנטערנענ-דערט מען שרייט און מאכט אלע באמ-אויגען, בכדי די געוועזענע קריגס-געפאנגענע, וואס האבן אלס יודן, געהאט אויסגעשטיקן באזונדערע שיקאנעס און דיסקרימינאציעס זאלן קענען באקומען אנטשעדיק-ונגען.

אויף דער לעצטער זיצונג פון „קרייז“ האט אונדזער פארשטייער פון קאמבאטאנטן-פארבאנד, אוי-בלום געצויגן די אויפמערקזאמ-קייט אויף דעם פארלאנגזאמטן ריי-טעם פון די אויסצולוגענע, וואס האט פאר די לעצטע חדשים אנגע-נומען א באאמוראויקנדיקן כאראק-טער. ער האט פארגעשלאגן דעם

זונטיק, דעם 16-טן מערץ צוזאמענדרעק פון די קאמבאטאנטן-טייער אין דעסמארט וויאנע

פארן לעצטן יאר האט דער קאמ-באטאנטן-פארבאנד פארשייטע א גאנצע ריי דערפאלגן אויף די פאר-שידענע געביטן פון זיין טעטי-קייט. די צענדליקער איבערגעגענע טויזנטער פון צענדליק קאמפערס הא-בען מיט זייער אומדערמולעכער אקטיוויטעט געווען צו אס די גרויסע דערגרייכונגען. זיי וועלן זיך צוזאמענדרעקן מיט זייערע מיטגלידער וואנטיק, דעם 16-טן מערץ, אין דעסמארט וויאנע, כדי צו פירן די דערגרייכונגען פון פארבאנד און נאכער טעטיקן די אייניקייט ארום זייער ארגאניזאציע. וועלכע וועלן זיך באטייליקן אין באקאנט דארפן זיך פארשטייבן אין בירא פון פארבאנד, נישט שפעטער ווי ביזן 5-טן מערץ.

La Croix du Combattant Volontaire

געווען פרייזליקע אין לעצטן קריג, קענען אויף דער דאזיקער דעקאראציע אנגעבן, די בירא פון אונדזער פארבאנד דערליידיקט אלע פארמאליטעטן און שטייט צו דער דיספאזיציע פון די פאראינ-טערעסירטע.

מיר פארעפנטלעכן אין היינטיקן נומער, אויף דער פראנצויזישער זייט, די ערשטע ליסטע פון אונ-דערע חברים, וואס האבן אדאנק אונדזערע אינטערווענצן, באקומען די אויסצולוגענע „לא קורא דע קאמבאטאנט וואלאנטער“. מיר וועלן אין די נאענטסטע נומערן פארזען צו פארעפנטלעכן די נאמען פון די אויסגעצייכענע, בתנאי אז די חב-רים, פאר וועלכע מיר האבן אנגע-געבן אויף דער דעקאראציע, זאלן אהדו מעלדן, צו זיי האבן זי שוין באקומען.

וועגן די ישראל-גרענעצן

אין צוזאמענזאג מיט אונדזערע פון „קרייז“ די פרא-גע פון די גרענעצן פון ישראל, האט אונדזער צענטראל-קאמ-טעט געהאלטן פאר נויטיק איבערצוגעבן דעם בירא פון „קרייז“ די שטעלונג פון פאר-באנד אין דעם דאזיקן ענין. דער פארבאנד פון די יודישע פראנץ-קעמפער זאגט זיך ארום קעגן יעדן אויפצווינגען און דערנעבן פון די היינטיקע ישראל-גרענעצן און האלט, אז גארנישט דארף ווערן רעגן-לירט און דער קעגנזייטיקער הסכמה פון די פאראויסגע-רעסטרע לענדער.

אקטיוויטעט פון דער „מיטיעלער“ סעקציע

א גאנץ ברייטע טעטיקייט האט געפירט די „מיטיעלע“ סעקציע אין משך פון יאר 1957. די טעטיקייט האט זיך אויסגעדיקט אין פאר-שטארקטע קעגנזייטיקע חבדישע באציאונגען און הילף צווישן די מיטגלידער, באזוכן קראנקע מיט-גלידער אין מיטן פאראינטערס-רעזן זיך מיט זייער לאגע - דאס האט געהאט א זייער גוטע אויס-וויקונג צווישן די מיטגלידער. איצט שטייען פאר דער סעקציע נייע און גאר וויכטיקע אויפגאבן, אין דער ערשטער ריי - אויפשטי-

Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah

Le Secrétaire Général
de notre Union
Isi BLUM
Chevalier du Mérite
Combattant

Pour le X^e anniversaire
de l'Etat d'Israël,
notre Union lui adresse
les meilleurs vœux de
paix et de prospérité

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : PRO. 44-69

Contre les menées antisémites LES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS SONT UNIS POUR MIEUX RIPOSTER

L'antisémitisme en France a revêtu dernièrement des formes particulièrement violentes.

Il suffit pour s'en rendre compte d'énumérer quelques faits saillants :

La manifestation des policiers, le 13 mars dernier, devant l'Assemblée Nationale, où retentissaient en plein cœur de Paris des slogans que nous avons crus résolus à jamais, tels que : « Mort aux Juifs ! ».

Les réunions électorales du deuxième secteur de Paris, souvent troublées par des factieux qui, tout en injuriant les institutions républicaines, hurlaient leur haine des Juifs.

L'agression inqualifiable des policiers, le 1^{er} avril, contre de paisibles consommateurs israéliens algériens, rue François-Miron, où ont été proférées les plus abominables injures antisémites.

Tous ces faits ont provoqué une profonde inquiétude et une juste indignation dans tous les milieux juifs de notre pays, et surtout parmi ceux qui n'ont pas hésité à prendre les armes pour défendre la France contre l'ennemi hitlérien.

L'extermination, par la barbarie nazie, de six millions de Juifs, parmi des millions d'autres hommes innocents, est encore trop vivace dans nos mémoires pour que nous puissions rester indifférents devant cette virulente campagne qui menace, non seulement une catégorie de citoyens, mais encore le régime républicain lui-même.

C'est pourquoi les anciens combattants juifs qui ont versé leur sang sur le front et dans les maquis, qui ont souffert dans les stalags et les camps de la mort, doivent être unis et lutter avec toutes les forces démocratiques du pays contre ce danger.

Les anciens combattants, a dit un des dirigeants de l'U.F.A.C., ont le devoir de s'opposer de toutes leurs forces à toute campagne raciste, qui ne pourrait avoir comme résultat que de dresser les Français les uns contre les autres.

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir toutes les associations d'anciens combattants juifs des deux guerres s'unir pour mieux riposter à la vague antisémite.

Cette volonté d'union et d'action s'est exprimée dernièrement au cours du magnifique meeting du 25 mars, dont nous rendons compte par ailleurs, ainsi que par les démarches entreprises en commun auprès des autorités, etc.

Nous sommes aussi heureux de constater que les grandes organisations françaises d'anciens combattants et de résistance sont avec nous dans cette lutte. La présence à la tribune du meeting déjà cité de personnalités du monde combattant et leur appel à la vigilance et à l'action en sont déjà un éclatant témoignage.

Sachons garder cette union retrouvée pour combattre en commun, comme nous l'avons fait hier, le même ennemi et pour barrer la route au fascisme et à l'antisémitisme.

Dr DANOWSKI.

Le Meeting du 25 Mars

Le meeting de protestation que la Fédération groupant toutes les associations d'anciens combattants juifs des deux guerres a organisé, le 25 mars dernier, au cinéma Casino Saint-Martin, a attiré des centaines et des centaines d'anciens combattants juifs de 14-18 et de 39-45.

Par leur présence nombreuse, par les applaudissements chaleureux dont ont été accueillis les orateurs, les anciens combattants juifs ont montré leur détermination, malgré tout ce qui peut les diviser, de rester vigilants et d'agir en commun pour riposter à la recrudescence de l'antisémitisme en France.

A la tribune du meeting, ont pris place le docteur KAGANOFF, qui présidait, en l'absence de notre camarade Vanikoff, souffrant; M^e Etienne NOUVEAU, vice-président de l'U.F.A.C.; ENGEL, secrétaire général des Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine; FOURNIER-BOCQUET, secrétaire général de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance Française; M^e Maurice AZOULAY, vice-président du Réseau du Souvenir; BERCOVICI, président des Engagés Volontaires Juifs de 14-18; Robert COHEN, président des Anciens Combattants Juifs Orientaux; notre président, le docteur DANOWSKI, et Isi BLUM, secrétaire général; J. FRIDMAN, vice-président d'honneur, et CZARNY, membre du Comité; ORFUS et GUTKIN, de l'Association de la rue de Paradis; M^e GOLDMAN et BRONSHWAK, de l'Association des Anciens Combattants Juifs de la 1^{re} Armée Française.

Dr KAGANOFF

Le docteur Kaganoff, qui ouvre le meeting, rappelle les derniers événements antisémites. Il

souligne le rôle qu'ont joué les anciens combattants juifs pendant les deux guerres mondiales, et il conclut : « Quand on attaque les Juifs, il est de notre devoir d'être vigilants. »

M^e Etienne NOUVEAU

M^e Etienne Nouveau, prenant la parole au nom de l'U.F.A.C. qui groupe près de trois millions d'anciens combattants, stigmatise avec force l'antisémitisme.

« Nous sommes avec vous, s'écrie-t-il, pour empêcher le retour de la barbarie. »

M^e Nouveau dit encore que le professeur J. Hadamard, de re-

(Suite page 2.)



Par décret paru au Journal Officiel du 8 mars 1958, notre camarade Isi Blum, secrétaire général de notre Union depuis bientôt treize ans, vient de se voir attribuer la croix de chevalier du Mérite Combattant.

L'attribution de cette haute distinction à titre exceptionnel par le Ministre des Anciens Combattants à Isi Blum réjouira tous nos camarades, et nous sommes certains de traduire leurs sentiments à tous en félicitant chaleureusement notre secrétaire général et en lui exprimant nos meilleurs vœux à cette occasion.

Pour le 15^e Anniversaire du Ghetto de Varsovie APPEL DU COMITÉ D'ORGANISATION AUX JUIFS DE PARIS

Le Comité d'organisation pour la célébration du quinzième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie, dont fait partie notre Union, a lancé l'appel suivant à la population juive de Paris :

Il y a quinze ans, le 19 avril 1943, la population juive du Ghetto de Varsovie a levé le drapeau de la résistance de masse contre le sanguinaire occupant nazi.

Les Juifs survivants, rescapés des déportations méthodiques et des exécutions, sont entrés en lutte avec décision pour leur liberté et la nôtre.

Ils ont inscrit dans l'histoire de notre peuple un nouvel et glorieux chapitre.

Avec un héroïsme surhumain, ils ont su venger, sur un ennemi abhorré, armé jusqu'aux dents, le martyrologe et les souffrances de la population juive de Pologne.

Ils ont su montrer un exemple de dignité et d'élevation d'esprit dans cette juste bataille!

Ils ont encouragé le mouvement de la Résistance en général dans tous les pays occupés et accéléré la fin de l'hitlérisme.

Gloire éternelle aux héros du Ghetto de Varsovie, qui ont créé l'unité de lutte contre l'ennemi commun. Des sionistes, des bundistes, des communistes, des croyants et des non-croyants ont engagé le combat en dépit de leurs divergences idéologiques.

Que leur lutte légendaire et héroïque nous éclaire aujourd'hui, quinze ans après, alors que nous nous trouvons face au même ennemi, le militarisme allemand, qui cherche sa revanche dans une nouvelle guerre mondiale, atomique cette fois.

Au moment où un ancien général nazi est chargé de commander une partie de l'armée française dans laquelle se trouvent aussi des orphelins de Juifs massacrés; au moment où la République est de nouveau menacée par des organisations fascistes, racistes, antisémites; au moment où certains cadres de la police française manifestent impunément devant le Parlement en lançant des slogans antisémites tels que « Mort aux Juifs ! »; au moment où des anciens collaborateurs et des bourreaux de Juifs occupent de plus en plus des places en vue dans la vie publique, en un tel moment, c'est avec une émotion toute particulière que nous rappelons le souvenir lumineux de ces héros qui ont su, dans une période tragique, mettre de côté tout ce qui les divisait pour engager une bataille glorieuse.

Frères et sœurs, à l'occasion du quinzième anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, nous vous appelons à vous unir, indépendamment de vos conceptions politiques, pour la lutte :

- contre le militarisme allemand,
 - contre la présence des officiers allemands dans l'armée française,
 - contre les menées fascistes et antisémites,
 - pour la paix en Europe, sur les frontières d'Israël, ainsi que dans l'ensemble du Proche-Orient et dans le monde.
- Venez tous honorer les héros du Ghetto de Varsovie à la manifestation solennelle qui aura lieu le dimanche 20 avril 1958, à 17 heures précises, à l'Alhambra.
- Jamais le peuple juif n'oubliera les héros immortels du Ghetto de Varsovie !

Importantes résolutions adoptées par l'U.F.A.C.

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., qui s'est réuni les 22 et 23 mars, a commencé ses travaux par l'élection du président, rendue nécessaire par la démission, pour raison de santé, de notre camarade Pierret Gérard. C'est le camarade Paul Manet qui fut élu, mais, son élection

rendant vacant le poste de secrétaire général, c'est le camarade Louis Cast qui fut élu à ce poste.

A la fin de ses travaux, le Conseil d'administration a adopté les motions suivantes :

Défense des droits

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris le 23 mars 1958, adresse l'expression de sa gratitude aux associations nationales, aux unions départementales, aux militants, à tous les anciens combattants qui, répondant à l'appel du Bureau, ont donné à la protestation de l'U.F.A.C. toute sa force efficace, par des meetings, des défilés, des délégations auprès des Pouvoirs publics, auprès des parlementaires et par de nombreuses protestations individuelles.

L'U.F.A.C. se plaît à constater que, dans l'action, l'union avec la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre s'est montrée efficace.

Elle remercie les parlementaires demeurés fidèles à leurs promesses électorales.

L'U.F.A.C. ne saurait considérer comme un succès majeur d'apprendre que le gouvernement abandonnerait une partie des mesures vexatoires qu'il avait décidées, d'ailleurs illégalement, au sujet de la retraite du combattant et du pécule des prisonniers de guerre.

Elle prend acte seulement de ce revirement qui vient scellener la foute commise dans cette négociation évidente

du droit à réparation qui s'accompagne d'un glissement vers la nation d'assistance par le paiement de certaines retraites aux seuls économiquement faibles.

L'U.F.A.C. réitère à ce sujet son opposition formelle à toute discrimination législative ou réglementaire concernant le paiement des pensions, retraites ou allocations (notamment celle des implacables), fondée sur la différence des fortunes et des impositions.

Elle proclame que la dette est la même à raison du préjudice subi et que les victimes de la guerre ne sauraient être moins bien traitées que d'autres catégories de citoyens.

L'U.F.A.C. rappelle au Parlement qu'il ne saurait se contenter de l'abandon partiel des mesures de reprise et qu'il lui appartient d'exiger que le budget de 1958 confie l'amorce d'un Plan triennal.

L'U.F.A.C. affirme qu'il est d'ores et déjà possible de dégager du budget des sommes nécessaires pour cette amorce

(Suite page 3.)

Excursion en Israël

Notre Union organise un voyage collectif en Israël pour les grandes vacances à des conditions très avantageuses.

Le voyage se fera sur le bateau italien « Pace ».

Le départ aura lieu le 18 juillet de Marseille. Le retour est prévu pour le 22 août. (Le retour individuel est également possible.)

Vu le nombre limité de places, les inscriptions doivent se faire au plus tard jusqu'au 25 avril.

Notre Secrétariat est à votre disposition pour tous renseignements à ce sujet.

Aidez-nous dans l'accomplissement de nos tâches en achetant les cartes de soutien à 200 francs. Vous pouvez en même temps gagner un gros lot.

Contre l'antisémitisme

(Suite de la 1^{re} page)

nommée mondiale, empêché par son grand âge d'assister à notre meeting, l'a prié de nous exprimer sa solidarité avec la lutte des anciens combattants juifs.

M. BERCOVICI

M. Bercovici s'écrit, dans un appel pathétique :

« Soyons vigilants, nous les survivants qui avons combattu en commun avec nos camarades non juifs contre la barbarie hitlérienne; soyons unis pour battre l'antisémitisme honteux, qui est indigne d'un peuple civilisé. »

M. Roger ENGEL

« Comme nous étions solidaires avec vous dans les camps de captivité, nous sommes aujourd'hui solidaires avec vous, camarades juifs, dans la lutte contre l'antisémitisme, qui est la lutte pour la République. »

M. FOURNIER-BOCQUET

« Devant les menaces actuelles, dont l'antisémitisme n'est qu'un aspect et qui visent la République, l'idéal de la Résistance, les libertés humaines, les résistants et les anciens combattants doivent se dire qu'en se serrant les coudes ils ont un grand exemple à donner à tous les Français, un grand rôle à jouer dans la lutte qui redonnera au pays dans lequel nous sommes nés, ou que nous avons choisi, un visage dont nous pourrions, en toutes circonstances, être fiers. »

D^r DANOWSKI

Le docteur Danowski indique que les récentes manifestations antisémites ont ouvert les yeux à de nombreux républicains et patriotes. Les anciens combattants juifs qui ont versé leur sang sur le front, qui ont souffert dans les camps et lutté dans les maquis, doivent jouer un rôle primordial lorsque le danger est à nos portes.

« Nous sommes heureux que notre proposition d'organiser le meeting de ce soir ait été acceptée par la Fédération des Anciens Combattants Juifs et que toutes les associations soient ici fraternellement unies. Il y a des moments où l'on doit savoir mettre de côté tout ce qui sépare, tout particulièrement quand l'enjeu est la France elle-même et ses institutions républicaines. »

Notre président termine son discours en proclamant :

« Vivent l'unité et l'action des anciens combattants juifs de France! »

M^r M. AZOULAY

« Je suis venu vous apporter le salut et vous exprimer la solidarité d'une Association au sein de laquelle on ne se soucie ni d'opinion politique, ni de religion, le salut du « Réseau du Souvenir ». »

« Neuf millions d'êtres humains ont péri dans les camps de la mort; parmi eux, six millions ont souffert et succombé uniquement parce qu'ils étaient juifs, et vous, vous avez honoré les unités sous les drapeaux desquelles vous avez servi. Que de mutilations parmi vous, que de blessures, que de citations, que de médailles militaires et de croix de guerre, que d'actes d'héroïsme! »

Avant qu'Isi Blum donne lecture de la résolution, qui a été adoptée à l'unanimité, ont encore pris la parole: J. Orfus, Robert Cohen, Soiffer et Goldman.

NOTRE PROTESTATION après l'agression contre les Juifs algériens rue François-Miron

Le 1^{er} avril 1958, des agents de police ont fait irruption, mitrailleuse au poing, à l'intérieur d'un café, 46, rue François-Miron, dans le 4^e arrondissement de Paris, fréquenté par des Juifs nord-africains. Matraqués, brutalisés, les 14 consommateurs ont été conduits au commissariat du quartier où ils ont été à nouveau sauvagement frappés et accueillis aux cris de « Mort aux Juifs! », « Hitler n'en a pas assez tué! », « Rentrez dans votre pays! », etc.

Cette nouvelle agression antisémite, survenue après les manifestations du 13 mars devant l'Assemblée Nationale, a provoqué une profonde indignation chez tous les républicains, et en premier lieu parmi les anciens combattants.

Notre Union a immédiatement alerté la Fédération groupant toutes les associations d'anciens combattants juifs des deux guerres, et une délégation composée de M. VANIKOFF, président de la Fédération, Isi BLUM, secrétaire général de notre Union, GUTKIN, représentant l'Association de la rue de Paradis, et BERSTEIN, vice-président des Volontaires Juifs de 1914-1918, s'est rendue au Ministère de l'Intérieur pour protester contre cette inqualifiable agression antisémite. Notre Union a en outre adressé

un message de sympathie au meeting de protestation organisé par le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, le 3 avril, à l'Hôtel Moderne.

Une lettre a également été envoyée à M. Félix Gaillard, président du Conseil.

Voici la motion que nous avons publiée le 3 avril dernier :

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-45, groupant la grande majorité des combattants volontaires juifs de la dernière guerre, exprime son entière solidarité avec les victimes de l'agression du 1^{er} avril 1958 au café rue François-Miron, à Paris.

Les injures proférées contre nos concitoyens nord-africains, après les manifestations du 13 mars dernier, ont retenti dans le plein cœur de la capitale des slogans antisémites les plus odieux, atteignant, non seulement les Juifs, mais le régime républicain lui-même.

Le passé tragique de l'occupation nazie, avec tout son cortège de terreur sanglante, est resté gravé dans notre mémoire. C'est pour empêcher le retour de ce sinistre passé qu'il est urgent que s'unissent toutes les forces qui ont su trouver le chemin de l'union pendant la guerre pour combattre et vaincre l'hitlérisme.

NOS CARTES DE SOUTIEN à 200 frs vous donnent la possibilité de participer A NOTRE TOMBOLA GRATUITE

Comme tous les ans, notre Union a mis en vente des cartes de soutien au profit de nos œuvres sociales ainsi que des œuvres constructives en Israël.

Ces cartes, d'un prix de 200 francs, donnent le droit de participer à une tombola gratuite comportant un grand nombre de lots de valeur. Son tirage aura lieu au cours d'une soirée, Salle de l'Entrepôt, le 2 juillet prochain.

En achetant ces cartes pour vous-mêmes et en les plaçant aussi parmi vos amis, vous contribuerez à renforcer notre organisation et l'aideriez à remplir dignement ses tâches.

Voici quelques-uns des nombreux lots qui seront offerts :

- 1 voyage en Israël,
- 1 réfrigérateur,
- 1 aspirateur,
- 2 appareils photo avec flash,
- 2 moulins à café électriques,
- 1 mixer,
- 2 fers électriques,
- 2 filtres à café électriques,
- 1 tourne-disque,
- 2 rasoirs électriques,
- 1 montre en or,
- 1 stylo plume or,
- 10 reproductions Chagall, etc., etc.

Vous viendrez nombreux à la

SOIRÉE COMMÉMORATIVE

organisée à l'occasion du 15^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie

qui aura lieu le

Dimanche 20 avril 1958, à 17 heures

au Théâtre de l'Alhambra

48, rue de Malte (métro : République)

Partie artistique

ENTRÉE : 200 francs



Un aspect de la salle au cours du meeting de protestation tenu le 25 mars dernier au Casino Saint-Martin à Paris.

Une délégation à Varsovie pour les célébrations du 15^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto

Répondant à une invitation de l'Union Culturelle des Juifs de Pologne, nous avons décidé d'être représentés par une large délégation aux célébrations du 15^e anniversaire de l'héroïque soulèvement du Ghetto de Varsovie, les 19 et 20 avril prochains.

Notre délégation, composée de nos camarades Isi Blum, N. Klajder, J. Friedman, L. Salomon, Ch. Golgenit et Apeloig, a quitté Paris mercredi 16 avril pour Varsovie.

Notre Union demande un châtiment exemplaire pour l'hitlérien Ludwig Zind

Nous sommes certains d'avoir traduit les sentiments de l'ensemble de nos camarades en adressant un télégramme au ministère de la Justice à Bonn, demandant un châtiment exemplaire pour Ludwig Zind qui a la nostalgie de la période sanglante d'Hitler.

Voici le texte du télégramme : « L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, indignée devant l'attitude scandaleuse du bourreau des Juifs, Ludwig Zind, qui récidive dans ses propos antisémites incendiaires au cours du procès actuel, exprime sa stupeur qu'un tel personnage ait pu occuper une place d'enseignant dans les écoles allemandes et demande le châtiment le plus sévère. »

Notre Section de Lyon a tenu son Assemblée Générale

Le 24 mars, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de notre section lyonnaise. Un grand nombre de nos adhérents ont assisté à cette soirée.

C'est le président Abinum qui ouvrit la séance. En une courte allocution, il remercia les personnes présentes d'avoir montré l'intérêt qu'elles portent à l'association en étant venues nombreuses à cette assemblée.

Il donna ensuite la parole au secrétaire général de notre Union, le camarade Isi Blum, venu exprès de Paris pour assister à notre Assemblée générale.

Isi Blum, qui préside cette soirée, retrace d'abord l'histoire de notre Union. Puis il nous donne des précisions sur l'énorme travail accompli par le Comité Central à Paris, dans tous les domaines intéressant les anciens combattants juifs. Il nous rappelle également la lutte que mène l'Association contre l'antisémitisme qui devient de jour en jour plus virulent.

Le secrétaire général de l'organisation lyonnaise, Apfeldorfer, donne lecture du rapport moral, retrace l'activité du Comité, qui a brillamment exécuté ses diverses tâches.

Le trésorier général Rattner fait ensuite le bilan de la trésorerie. Grâce à la réussite du bal, ce bilan se montre assez favorable.

Le camarade Weinstein donne ensuite lecture de la résolution, qui s'inspire dans ses grandes lignes de la résolution générale adoptée par l'Assemblée annuelle, le 20 novembre dernier, à l'Hôtel Moderne à Paris.

L'Assemblée générale a décidé d'envoyer une lettre à l'U.F.A.C. du Rhône pour lui demander de convoquer le Comité Exécutif afin de pouvoir prendre en commun des mesures contre l'antisémitisme renaissant.

L'Assemblée générale a élu ensuite le nouveau Comité, dont voici la composition :

Présidents d'honneur : MM. le Rabbïn ASSOULINE et ROTHBERG.

Président : ABINUM.

Vice-présidents : ABRAMOWITZ Isidore et ELZON.

Secrétaire général : APFELDORFER.

Secrétaire adjoint : WEINSTEIN.

Trésoriers : SWIERK Abel et RATTNER.

Autres membres : COPPELMAN, GROSSMAN, KAPE, KLEIN, KAM, BRENDEL, ORES, ZEDERMAN, GITTNER, COHEN et KAMINSKI.

Un vin d'honneur a clos cette Assemblée générale, qui a remporté un grand succès.

COMMEMORATION DU 15^e ANNIVERSAIRE DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

Sur l'initiative de notre section, toutes les organisations juives de Lyon ont décidé de commémorer en commun le 15^e anniversaire de l'héroïque insurrection du Ghetto de Varsovie.

Cette soirée aura lieu le Mercredi 30 avril, à 20 h. 30, au cinéma Paz, rue Boileau, Lyon.

NOS PERMANENCES

Nos permanences se tiennent tous les lundis à partir de 21 heures, au Café des Beaux-Arts, 6, place des Terreaux.

Nous sommes à la disposition de nos camarades pour leur donner tous renseignements concernant les questions anciens combattants.

Condoléances

La Section lyonnaise exprime ses plus sincères condoléances à la famille frappée par la mort de notre camarade Romi DAVID.

NOS VŒUX

Nos plus sincères félicitations à l'un de nos meilleurs militants, SZULC, membre actif du Bureau, et à Madame, à l'occasion du mariage de leur fille Annette avec M. Charles GOLDSTEIN.

Le Comité directeur exprime ses félicitations et ses meilleurs vœux au membre du Comité BURSTIN et à Madame, à l'occasion du mariage de leurs fils Jean avec Mlle Jacqueline LEROY.

Nos félicitations très sincères aux membres dévoués de notre Union M. et Mme KOSIEROWSKI M. et Mme NADANOWSKI à l'occasion du mariage de leurs enfants François et Gisèle.

Nos meilleurs vœux de bonheur au membre de notre bureau exécutif HERSKOWICZ Sam et à Madame, à l'occasion du mariage de leur fille Gisèle avec M. Maurice BENGUIGUI.

Nous exprimons nos meilleurs vœux à un des plus anciens de nos dévoués camarades, VILDENBERG et à Madame, à l'occasion de la Bar Mitzwah de leur fils Robert.

Nous sommes heureux d'exprimer nos meilleurs vœux à Simon FALINOYER, fils de notre regretté camarade Henri, et à Madame, à l'occasion de la naissance de leur petit garçon Clément-Marc.

LES RÉSOLUTIONS DE L'U. F. A. C.

(Suite de la 1^{re} page)

qui devra contenir des satisfactions concernant : les pensions de veuves, ascendants et orphelins, des invalides à moins de 100 %, la retraite, les grands invalides, les déportés et résistants et les prisonniers de guerre 1914-1918.

Elle demande en outre que des mesures soient prises pour que soit compensée la diminution de 20 % des créances des victimes de guerre résidant à l'étranger (pensions d'invalides, retraite du combattant et retraites mutualistes), du fait de la dévaluation de 20 % du taux de change du franc.

Elle exprime sa vive inquiétude en présence du texte de révision de la Constitution, actuellement en discussion devant les deux Assemblées, qui enlève au Parlement toute initiative de dépenses, et ceci sans exception en ce qui concerne les victimes de guerre.

Elle espère que ce texte sera modifié, compte tenu de ce que, dans le passé, la plupart des mesures équitables concernant les victimes de la guerre l'ont été à l'initiative des députés ou sénateurs et que le nouveau texte aurait pour effet de soumettre — si possible encore plus à l'avenir que dans le passé — le bien-fondé des réclamations des victimes de la guerre à l'opposition systématique des hauts fonctionnaires du Ministère des Finances.

Elle se félicite de la cohésion magnifique réalisée sous son égide et demande à tous les adhérents de demeurer en état d'alerte et prêts à répondre à l'appel du Bureau pour la défense des droits des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Contre l'installation de rampes de lancement

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris le 23 mars 1958.

Conscient des périls que font courir à l'humanité : la course aux armements atomiques, l'utilisation à des fins militaires de récentes découvertes scientifiques et l'installation en Europe de rampes de lancement de fusées téléguidées.

Rappelle que ces périls ont été récemment dénoncés par plus de 9.000 savants du monde entier dans une pétition adressée à l'O.N.U.;

Condamne une fois de plus la guerre atomique et les expériences qui tendent à la préparer;

Insiste pour :
1) La rapide réalisation, comme première étape vers le désarmement général, de l'arrêt immédiat des expériences nucléaires, de l'interdiction de la fabrication et de l'utilisation des armes nucléaires, bactériologiques et de destruction massive;

2) L'institution simultanée d'un contrôle efficace;

Proteste contre tout projet d'installation en Europe de rampes de lancement de fusées téléguidées.

Dangers d'un armement atomique de l'Allemagne

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris le 23 mars 1958.

Rappelant que l'U.F.A.C., soucieuse de la sécurité et du main-

CONDOLÉANCES

Notre Comité exprime ses condoléances les plus sincères au camarade **APELOIG Jacob** qui vient de perdre son épouse, ancienne déportée.

Nous exprimons nos sentiments de tristesse à la famille qui vient d'être cruellement frappée par la mort de notre camarade **EHRlich Leizer**.

Que la famille affligée par la mort de notre camarade **WAINWURCEL Jacques** trouve ici l'expression de nos condoléances les plus sincères.

Nous partageons la douleur de l'épouse ainsi que de toute la famille qui vient d'être cruellement frappée par la mort subite de notre inoubliable camarade doyen d'âge de notre Comité, **GUTMAN Abraham**.

Nous exprimons nos sincères condoléances à notre camarade **MARCOVICI** qui vient de perdre son épouse.

Le 2 avril, a été inhumé au cimetière de Bagneux le corps de **Léopold MORGENSTERN**, ancien engagé volontaire, déporté et mort à Dachau le 20 mai 1945 à la suite des atrocités nazies.

Notre camarade Garbarz a exprimé à la famille, devant la tombe, toute l'affection de notre Union.

tion de la paix en Europe et dans le monde, s'est constamment opposée à tout réarmement de l'Allemagne sous quelque forme que ce soit.

Considérant les dangers que présenteraient pour la sécurité et la paix — et ce au mépris des Accords de Paris — la fabrication et le stockage, sur le territoire allemand, d'engins atomiques et téléguidés, ainsi que la mise à la disposition de ce pays des dits engins.

Proteste une fois de plus contre toutes les tentatives, d'où qu'elles viennent, ayant pour but de favoriser la remilitarisation de l'Allemagne;

Demande en conséquence l'interdiction contrôlée de toute fabrication et de toute installation de dépôts d'armes atomiques, téléguidées et de destruction massive, dans les deux Etats allemands;

Précise, en outre, la création d'une zone neutre dans le centre de l'Europe et le retrait simultané et progressif de toutes les forces armées qui s'y trouvent actuellement.

Pour la détente internationale Pour la conférence au sommet

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris le 23 mars 1958.

Exprimant l'angoisse des anciens combattants devant la reprise de la guerre froide.

Convaincu, plus que jamais, que la pratique d'une politique de négociation est seule susceptible d'amener une détente internationale et de permettre la conclusion, dans le cadre de l'O.N.U., d'accords portant sur une réduction substantielle des armements qui, conjuguée avec un contrôle réel et efficace, est l'unique moyen propre à réaliser la sécurité collective en assurant la paix générale.

Souhaite la réunion très prochaine d'une conférence au sommet dans laquelle la France serait en tout cas présente et qui, dans la sincérité et avec le seul souci de sauvegarder la paix, organiserait la coexistence pacifique des nations dans l'indépendance et sans considération de races, de régime ou d'idéologie politique ou religieuse, et le désarmement général, progressif, simultané et contrôlé;

Demande au gouvernement français de prendre toutes dispositions utiles pour parvenir à ce résultat.

Pour la conclusion d'un cessez-le-feu général en Algérie

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris le 23 mars 1958.

Interprète de l'émotion ressentie par les Anciens Combattants de l'U.F.A.C. devant la prolongation du drame algérien et les menaces de son extension à d'autres régions du Maghreb,

Condamne à nouveau toutes les ingérences étrangères d'où qu'elles viennent et particulièrement celles qui ont pour cause des appétits économiques mal déguisés;

Confirme ses appels précédemment lancés en faveur de la conclusion d'un cessez-le-feu général mettant fin à l'effusion de sang qui cause toujours beaucoup de souffrances et de pertes en vies humaines;

Demande une fois encore au gouvernement de tout mettre en œuvre pour aboutir à un régle-

ment pacifique du problème algérien en garantissant, à la fois, les intérêts de toutes les populations vivant en Algérie et les intérêts supérieurs de la France.

Rapporter la nomination de Speidel

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris le 23 mars 1958.

Renouvelant son opposition à la nomination du général Hans Speidel à la tête des Forces terrestres du Secteur Centre-Europe de l'O.T.A.N., poste qui lui donne autorité sur une partie de l'armée française,

Considérant que son maintien à ce poste crée une situation douloureuse pour tous les patriotes français victimes de guerre, et en particulier pour les jeunes appelés sous les drapeaux dont les parents sont morts en déportation ou ont été exécutés durant les années tragiques de l'occupation,

Demande avec insistance au gouvernement français d'agir pour que cette nomination soit de toute urgence rapportée.

LA GRANDE CEREMONIE DU SOUVENIR en l'honneur des Combattants Juifs MORTS POUR LA FRANCE

que notre Union organise tous les ans devant le Monument au cimetière de Bagneux

aura lieu le

Dimanche 1^{er} Juin 1958 à 10 h. 30

en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires

Nous demandons à toutes les organisations juives ainsi qu'à tous nos camarades de réserver la date du 1^{er} juin, afin de donner, cette année, un éclat particulier à cette émouvante cérémonie traditionnelle.

Le 13^e Congrès de l'A. C. P. G. de la Seine a eu lieu les 12 et 13 Avril 1958

Nos camarades connaissent le travail énorme qu'accomplit l'Association des A.C.P.G. de la Seine pour la défense des intérêts des anciens prisonniers de guerre.

Cette association, qui compte plus de 45.000 adhérents, répartis dans les sections constituées dans tous les arrondissements de Paris ainsi que dans toutes les communes de la banlieue, répond toujours « présent » quand nous lui demandons de témoigner de sa solidarité pour la défense de nos droits particuliers. C'est pour-

quoi elle est tant estimée par nos camarades. C'est pour cette raison aussi que nous avons tenu à répondre favorablement à l'aimable invitation qu'elle nous a faite d'assister à son congrès annuel, qui s'est déroulé les 12 et 13 avril dernier à Fontenay-sous-Bois.

Notre camarade Schuster a, au nom de notre Union, souhaité beaucoup de succès à cette belle et dynamique Association dans les multiples tâches qu'elle s'est assignées.



La tribune du meeting contre l'antisémitisme. Au micro : M^r Etienne Nouveau.

LE 5 MAI PROCHAIN, SALLE DE L'ENTREPOT COMMÉMORATION DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

Une soirée commémorative sera organisée par notre Union, le 5 mai prochain, salle de l'Entrepôt, rue Yves-Toudie (métro République), à l'occasion du 15^e anniver-

saire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie.

Nos camarades recevront en temps utile les invitations pour cette soirée commémorative.

10^e ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE

Vu la grande affluence, réservez vos places dès aujourd'hui

à l'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

18, RUE BLEUE, PARIS-IX^e

Avec les meilleurs avions « BRITANIA » et les bateaux les plus modernes,

Pour tous renseignements : fer, mer, air, téléphonez à : PROVENCE 96-52.

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

123, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONmartre 24-74
Entreprise générale de convois
Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

Les époux SPETER recouvrent la nationalité française

Par arrêté en date du 7 mars 1958, le Conseil d'Etat vient d'annuler la décision gouvernementale de retrait de la nationalité française qui a frappé, il y a près de 6 ans, les époux Speter, tous deux de valeureux combattants et titulaires de divers titres de guerre.

Tout en félicitant nos amis Speter, nous devons souligner que l'arrêt du Conseil d'Etat constitue une victoire de la justice sur l'arbitraire, qui doit réjouir tous les démocrates.

לוי ריבט, איבערזעצן און פראווינג און אויפגעבן קוים פון ערד און קאמאס
LEVI-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nezareth
PARIS (3^e). Tél.: ARC. 54-97 et 56-96

Le Directeur : I. CLEITMAN
S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

FOURNITURES POUR TAILLEURS TISSUS
Maison JACKY
31, rue Simart, 31
PARIS (18^e)
Téléphone : ORN. 32-13

אונזער ווילן

ארגאן פון באנדאנד פון די געוויינטלעכע פראנץ-קעמפער

דאמיר זיין געאייניקט

קעגן די פאשיסטיש-אנטיסעמיטישע געפארן

אין דער פראנצויזישער טייל פון אונזער צייטונג ברענגען מיר א גענויעם באריכט וועגן דער אקציע וואס אונזער פארבאנד האט און טערגענומען אין משך פון די לעצטע טיסעמיטישע מאניפעסטאציעס און עקסצעסן וועלכע מערן זיין און נע- מען אן אן ערנסטן און דראגנדיקן באקאנטער. גאר באוונדערט נאך דער מאניפעסטאציע פון די פאלי- ציאנטן ביים פארלאמענט און נאך דער שנעלעכער אגרעסיע אויף די יידן אין דער קאפע פון די פראנסאז- מיראן.

די יידישע קאמבאטאנטן דארפן זיין מער ווי ספעציעל וואכסאם און געאייניקט. דער מיטינג פון דער פער- דעראציע וועלכער איז פארגעקומען אדאנק דעם פארשלאג פון אונזער פארבאנד, האט באוויזן אז בעת צוהאלטן קעגן זיך די יידישע קאמבא- טאנטן פאראייניקט, פונקט ווי זיי זענען אויף די שלאכט-פעלדער און אין די געפאנגען-לאגערן געווען גע- אייניקט קעגנאייבער דעם געמיינזא- מען שונא.

אין דער אלגעמינער פארזויגער טער טעטיקייט פון אונזער פאר- באנד פארנעמט די טאמבאלאקאמ- פאניע א זייער וויכטיק ארט. פון דערפאלג פון דער דאזיקער אקציע איז פאקטיש אפהענגיק די גאנצע סאציאלע טעטיקייט פון אונזער ארגאניזאציע. און ווען מען נעמט אין באטראכט אז די סאציאלע אר- בעט פארנעמט אן אלץ מער וויכטיק פלאץ צוליבן שלעכטן געזונט-צו- שטאנד פון פיל פון אונזערע מיט- גלידער און אויך צוליב די שווערע מאטעריעלע באדינונגען פון א גרויסער צאל געוויינטלעכע און קרובות פון נאציונאל איז מער ווי שטענדיק נויטיק, אז די טאמבאלא- קאמפאניע זאל געלונגען.

פאר א דערפאלגרייכער טאמבאלא-קאמפאניע

אין דער אלגעמינער פארזויגער טער טעטיקייט פון אונזער פאר- באנד פארנעמט די טאמבאלאקאמ- פאניע א זייער וויכטיק ארט. פון דערפאלג פון דער דאזיקער אקציע איז פאקטיש אפהענגיק די גאנצע סאציאלע טעטיקייט פון אונזער ארגאניזאציע. און ווען מען נעמט אין באטראכט אז די סאציאלע אר- בעט פארנעמט אן אלץ מער וויכטיק פלאץ צוליבן שלעכטן געזונט-צו- שטאנד פון פיל פון אונזערע מיט- גלידער און אויך צוליב די שווערע מאטעריעלע באדינונגען פון א גרויסער צאל געוויינטלעכע און קרובות פון נאציונאל איז מער ווי שטענדיק נויטיק, אז די טאמבאלא- קאמפאניע זאל געלונגען.

א העלפט פון רווח וועט גיין פאר ישראל. אונזער אנשטרענגונג דארף דע- ריבער האיר זיין א טאפלעט גאר באוונדערט צוליב דער שווערער עקאנאמישער לאגע, ספעציעל אין די יידישע פאקטן. שוין האבן א ריי מיטגלידער פון צענטראלקאמיטעט געוויזן דעם ביישפיל, פארשפרייטנדיק א גרע- שערע צאל טאמבאלאקארטן, לאמיר צווישן זיי דערמאנען: היים סאדאוו- סקי קליידער, פיללאוויק, סאלאמאן, אפעלוויג, ערמאן פרוי ליליענשטיין, אויך די מיטגלידער, וועלכע האבן באקומען צוגעשיקט די קארטעסן דורך פאסט, רופן זיך ווארעם אפ דורך ישראל.

שפרונג-ברעט פאר אלע פאשיס- מיטעל מעשים. אלס געוועזענע קאמבאטאנטן, אלס געוועזענע קרובות פון נא- ציונאל, אלס פארזאצן, וועלכע קענען נישט פארזען דעם "קא- מיסאריאט פאר יידן-פראגן", די אויסראטונג פון מיליאנען אומ- שולדיקע מענטשן אין די היטלער- ריישע מיינט-לאגערן, פראטעסטיר- זיקער פארשפארקטער אנטיסע- מיטישער פראפעגאנדע און פארלאנגען פון דער מאכט, אז זיי זאל אנהייבן ענערגישע מיטלען, כדי שמועזען צו פארזויערן יעדע האט-פראפעגאנדע.

א העלפט פון רווח וועט גיין פאר ישראל. אונזער אנשטרענגונג דארף דע- ריבער האיר זיין א טאפלעט גאר באוונדערט צוליב דער שווערער עקאנאמישער לאגע, ספעציעל אין די יידישע פאקטן. שוין האבן א ריי מיטגלידער פון צענטראלקאמיטעט געוויזן דעם ביישפיל, פארשפרייטנדיק א גרע- שערע צאל טאמבאלאקארטן, לאמיר צווישן זיי דערמאנען: היים סאדאוו- סקי קליידער, פיללאוויק, סאלאמאן, אפעלוויג, ערמאן פרוי ליליענשטיין, אויך די מיטגלידער, וועלכע האבן באקומען צוגעשיקט די קארטעסן דורך פאסט, רופן זיך ווארעם אפ דורך ישראל.

צום 10-יאריקן יובל פון מדינת ישראל

שיקן איר די יידישע פראנץ-קעמפער פון פראנקרייך זייערע הארטיקע גרויסן און די בעסטע ווונדער פון שלום, ווילשטאנד און דערפאלג אין ווייטערדיקן פריידלעכן אויסבו-ווערן.

געלונגענער באנקעט ביי די געוועזענע קאמבאטאנטן

זונטיק, דעם 16טן מערץ, האבן זיך צוזאמענגעטראפן די טוער פון קאמבאטאנטן פארבאנד, צוזאמען מיט זייערע פרויעס און משפחות אין רעסטאראן "וויאנע", כדי צו פייערן די דערגרייכונגען פון דער ארגאני- זאציע פארן לעצטן פער יאר. אין לויף פון גאנצן אונט האט געהערשט אן אויסערגעוויינלעך חב- רישע און הייטערע אטמאספער. עס זענען געקומען צו דעם באג- קעט חשובע געסט פון פראווינץ- סעקציעס ווי דער פרעזידענט פון פאראנטווען, גלאזויטשאווער, און דער קאמיטעט-מיטגליד, גורפינקעל, מיט זייערע פרויען און דאטענבערג, עין פרעזידענט פון די יידישע קאמ- באטאנטן אין לאז.

עקסקורסיע קיין ישראל מיט די יידישע קאמבאטאנטן

אין צוזאמענהאנג מיטן 10-יאריקן יוביליי פון ישראל, האט אונזער פארבאנד באשלאסן צו ארגאניזירן א קאלעקטיווע רייזע, דעם קומענ- דיין זומער.

די עקסקורסיע, וועלכע קומט פאר מיט דער איטאליענישער שיף "פא- טיש", וועט אפפארן פון מארסעיל דעם 18טן יולי. פאר מיטגלידער פון "פארבאנד" זיינען פאראן ספעציעלע הנחה פרייזן. נעמענדיק אין באטראכט, וואס די צאל פלעצער איז א באגרענעצטע, וועלן קענען אנטווערען און דער עקסקורסיע בלויז די וואס וועלן זיך פארשרייבן צווישן די ערשטע, און יעדנפאלס נישט שפעטער ווי ביו דעם 25טן אפריל. גענויע אינפארמאציעס וועגן דער דאזיקער רייזע, ווי אויך וועגן פרא- גראם בעתן באזוך אין ישראל, קען מען באקומען אין ביורא פון פאר- באנד, 18, רי דע מעסאזשערי (פא- ריז, 10 טער אראנד).

אויף אונזער אפעל, ווייל זיי שאצן ווי געהערקט אפ די באדייטונג פון דער טעטיקייט פון קאמבאטאנטן פארבאנד, טובת זייערע אינטערעסן, לאמיר דערמאנען אז צווישן די צעלרייכע געוויינטלעכע פאראן: א רייזע קיין ישראל; א פרויער- דער; אן אספיראציע; צוויי פאטא- אפארטן; צוויי עלעקטרישע קאפע- מילן; א מיקסער; צוויי עלעקטרי- שע פרעס-אייזנס; צוויי עלעקטרי- שע קאפע-פילטערס; א שורבעדיק; א גאלדן זיגעל; א גאלדענע סטי- לא; צען רעפראדוקציעס פון א שא- גאל-בילד און א.נ.ד.

א גארבאזש

אונזער טראדיציאנעלע אנדענק-צערעמאניע

לכבוד די געפאלענע יידישע פראנץ-קעמפער וועט באדקומען זונטיק, דעם 1-טן יוני, 10.30 פרי ביים מאנומענט אויפן בית-עולם פון באניע אין דער אנוועזנהיים פון פראנצויזישע ציווילע און מיליטערישע פערזענ- לענקייטן און פון צאלדיכע יידישע ווי-ניש-יידישע ארגאניזאציעס.

דער קאמבאטאנטן-פארבאנד ווענעט זיך צו אלע יידישע אינסטיטוציעס אין די ארט ווינע מיט גלידער, אז זיי זאלן זיך הענדיגן די דאזיקע דאמע, בכדי צו געבן דער הארטיקער אנדענק-צערע- מאניע, אין לויט פון דער פארשטאנדער אנטיסעמיטישער פראפעגאנדע, א באזונדערן גלאנץ.

געשטארבן אברהם גוטמאן

געוויילטע צענטראל-קאמיטעטן, זיך ענדיק דער "דואיען דאזש" איז געווען ביו גאר כאלירט אין די קרייזן פון די געוועזענע פראנץ-קעמפער. די יידישע פראנץ-קעמפער האבן אין אים געזען אן ערלעכן מענטש, אז אונזערמילדעכן קעמפער פאר דער איינהייט אין די רייזע פון די יידישע קאמבאטאנטן. ערע זיין אדענק!

אונזערע פערמאנענצן

יידן וונטיק פרי זענען סעטיק פון 10 ביו די פערמאנענצן פון אונזער פארבאנד אויף פאלגנדי- קע אדרעסן: - קאפע, 12 בולוואר דע לא ווילעט (מעטרא בולווייל). - קאפע, 27 בולוואר די סאמי פער (מעטרא רעפובליק). עס ווערן געגעבן אלע אינפאר- מאציעס בנוגע קאמבאטאנטן פראגן.

אונזער אנטייל אין די געמא-פיייערונגען

היטלעריזם, ווערט מיט א באוונדע- רען רעספעקט און יארהאכבד דערמאנט יעדעס יאר דורך די געווי- יידישע פראנץ-קעמפער. אין צוזאמענהאנג מיטן 15טן יא-רטיג זינט דער דאזיקער גרויסער היסטארישער געשעעניש האט אונ- דזער פארבאנד באשלאסן:

- 1) אנטווערפן און דער גע- אייניקטער געמא-פיייערונג, וואס וועט פארקומען זונטיק, דעם 20-טן אפריל 5 אויגער נאכמיטאג אין מעאטער, אנהאמברא.
- 2) צו שיקן א גרעסערע דעלעגא- ציע אויף די פיייערונגען, וואס וועלן פארקומען אין ווארשע, דעם 19-טן און 20-טן אפריל (דער צוזאמענ- שטעל פון דער דעלעגאציע איז פאל- געדיקער: איין בלוט, קליידער, יוסף פרידמאן, 2. טאלאמאן, חיים גאלדעוויט און אפעלוויג.
- 3) צו ארגאניזירן א געמא-אקא- דעמיע, וואס וועט פארקומען: זונטיק, 5-טן מאי, 8.30 און.

דער אויפשטאנד אין ווארשע וועט געטא, וועלכער האט מיט 15 יאר צו- ריק ארויסגעווען און פיל באווינד- דערונג אין דער גאנצער וועלט, און וואס וועט פארבלייבן אין דער גע- שיכטע אלס רומפולער עפיווד פון העראייזישן קאמף פון די יידן קעגן

געוועזענע-אונט-אונט לכבוד דעם אפפאר פון העלען סעפער קיין ישראל דעם 24טן מערץ ת.ה. האט אונ- דזער צענטראל-קאמיטעט פארזאמ- דעלט זיין זיצונג אין א געזעגענונג באנקעט לכבוד העלען סעפער, וואס איז מיט איר זון אפגעפארן קיין יש- ראל, כדי זיך דארט צו באזעצן. דער קאמיטעט האט געהאלטן פאר נויטיק זיך צו געווענענע, ביי א פיי- ערלעכער שטימונג, מיט העלען סע- פער, וואס איז אלס קריגס-אלמנה געווען זינט לאנגע יארן אן אקטיו- ווער מיטגליד פון ביורא און האט פיל בייגעטראגן צו דער אנטוויקלונג און פאפולאריטעט פון קאמבאטאנט- טען פארבאנד. דיר דאנאוויסקי, ג. קעניג און ב. פאנט האבן אין זייער ווארט אונ- טערגעטראקן די פארדינסטן פון העלער סעפער.

100 69 Mars-Avril 1958

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

LE 1^{er} JUIN DERNIER A BAGNEUX

En présence d'une foule nombreuse et émue Hommage aux Combattants Juifs morts pour la France

UNE foule nombreuse se pressait, le 1er juin dernier, à la traditionnelle cérémonie du Souvenir que nous avons organisée, comme toutes les années, au cimetière de Bagneux, devant le Monument du Combattant Juif.

La présence massive des anciens combattants juifs, des amis de notre Organisation, des délégations d'importants groupements d'anciens combattants ainsi que de personnalités civiles et militaires était une nouvelle manifestation d'attachement à notre Union et de sa popularité, non seulement parmi la communauté juive, mais encore dans le monde combattant en général.

La cérémonie a débuté par une allocution de notre président, le docteur Danowski, après que les personnalités officielles, ainsi que les représentants des diverses organisations, aient pris place à la tribune.

Après que l'aumônier militaire Eichiski et le chantre aient dit la prière pour les morts et après l'exécution par la musique militaire de la « sonnerie aux morts », les délégations s'approchent du Monument, entouré des drapeaux des associations, pour y déposer leurs gerbes.

Un moment très émouvant est celui où est observée une minute de silence en l'honneur de nos morts, qui se termine par une vibrante « Marseillaise » exécutée par la musique du 93^e R.I.

Prendent la parole ensuite, tour à tour, notre camarade Fagnen, représentant l'U.F.A.C., notre camarade Isi Blum, et M. Le Poitevin, au nom du ministre des Anciens Combattants.

La cérémonie se termine par un défilé des anciens combattants juifs, précédé par l'orchestre et le drapeau de notre Union.

Parmi les personnalités qui se trouvaient à la tribune, en dehors des représentants de diverses organisations que nous annonçons par ailleurs, nous avons noté, entre autres :

M^{re} André Blumel, M. le Colonel Alméras, représentant la 1^{re} Région Militaire et le Gouverne-

ment Militaire de Paris, G. Larochette, etc.

Tous les présents, parmi lesquels nombreux étaient ceux qui venaient pour la première fois, ont tenu à exprimer leur reconnaissance pour la parfaite orga-

nisation de cette émouvante cérémonie qui a débuté à l'heure précise et qui s'est déroulée dans un ordre impeccable et un esprit de discipline dignes de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France et pour la liberté.



Une partie de la tribune.

LES ALLOCUTIONS

M. LE POITEVIN, Au nom du Ministre des Anciens Combattants

M. Le Poitevin, représentant M. Vincent Badie, ministre des Anciens Combattants du gouvernement démissionnaire, dit combien il est fier que le dernier acte de sa présence au Ministère soit justement celui de pouvoir rendre hommage, au nom de la France, à la mémoire de ceux qui, volontairement, ont pris les armes pour défendre notre pays, de ceux qui sont morts en héros dans la lutte commune contre l'ennemi commun.

M. Le Poitevin, visiblement ému en évoquant les souffrances et les deuils immenses de la dernière guerre, termine son intervention en appelant à la défense de la République.

M. FAGNEN, au nom de l'U.F.A.C.

C'est notre ami Fagnen, trésorier de l'U.F.A.C., qui prend la parole au nom de l'Union Française des Anciens Combattants, comptant près de trois millions d'adhérents.

L'orateur évoque l'héroïsme des engagés volontaires juifs dans la lutte que mena le peuple de France contre l'envahisseur et rend un vibrant hommage à la mémoire de ceux qui sont morts pour leur pays d'adoption.

M. Fagnen termine son discours en appelant à l'union de tous les anciens combattants et de toutes les victimes de la guerre.

Dr DANOWSKI

Notre président, qui ouvre la cérémonie, salue d'abord toutes les personnalités civiles et mili-

taires, les représentants des grandes organisations d'anciens combattants, ainsi que les délégués des nombreuses organisations et sociétés.

Le docteur Danowski rappelle ensuite l'apport des milliers de volontaires juifs dans les combats de juin 1940, parmi lesquels nombreux sont ceux qui laisserent leur vie sur le champ d'honneur, et la participation d'un grand nombre de Juifs dans la Résistance.

Et, après avoir cité Pascal, qui disait : « La meilleure manière de célébrer les héros, c'est de rester dignes d'eux », notre président termine son allocution en ces termes :

« Nous le serons si nous continuons à défendre la République et ses institutions, pour lesquelles nos camarades ont donné leur vie.

« Nous le serons si nous exigeons avec forces des autorités publiques de mettre fin à la criminelle propagande antisémite.

« Que leur sacrifice contribue à écarter le spectre de la guerre entre les peuples et aide à l'instauration de relations fraternelles entre tous les hommes. »

Isi BLUM

Notre secrétaire général rappelle les journées tragiques mais combien héroïques de juin 1940, lorsque les engagés volontaires juifs opposaient, avec leurs régiments, une résistance acharnée à l'envahisseur nazi, qui avançait sur Paris, semant les ruines et la mort dans les villes et les villages de France.

Il parle de la participation des Juifs immigrés dans la lutte de la Résistance et ajoute :

Pour que la campagne de vente de cartes de soutien soit un succès

La campagne annuelle de vente de cartes de soutien, qui donnent droit à la participation à une tombola gratuite, n'a pas encore donné les résultats escomptés, malgré que les sommes recueillies aient dépassé celles des années précédentes. Et ceci malgré que la situation matérielle de beaucoup de nos camarades soit plus difficile et laisse souvent à désirer. Et si les résultats atteints jusqu'à présent sont tout de même importants, c'est grâce au dévouement et à la compréhension de nos adhérents à l'égard de leur union.

Si nous nous sommes fixé comme but de dépasser de beaucoup les objectifs précédents, c'est parce que de plus en plus notre travail social

s'étend et que nous sommes obligés de faire face à de nombreuses demandes.

D'autre part, comme nos camarades le savent déjà, nous avons décidé d'affecter la moitié de la recette aux œuvres constructives en Israël.

Voilà la raison pour laquelle notre Comité vient de décider de remettre le tirage, qui devait avoir lieu comme chaque année au mois de juin, à une date ultérieure, ce temps devant être utilisé par tous nos camarades, partout où ils se trouveront, pour placer le maximum de cartes de soutien.

Nous sommes convaincus que notre appel sera entendu et que tous ceux à qui est chère l'activité de notre Union feront de leur mieux pour contribuer à la réussite de cette campagne.

Nous profitons de l'occasion pour publier à nouveau la liste des lots les plus importants pouvant être gagnés par les acquéreurs des cartes de soutien :

- 1 voyage en Israël,
- 1 réfrigérateur,
- 1 aspirateur,
- 2 appareils photo avec flash,
- 2 moulin à café électriques,
- 1 mixer,
- 2 fers électriques,
- 2 filtres à café électriques,
- 1 tourne-disque,
- 2 rasoirs électriques,
- 1 montre en or,
- 1 stylo plume or,
- 10 reproductions Chagall,
- Etc.

« Et si tous ces hommes sont allés se battre et donner leur vie, c'est qu'ils aimaient la France, la France qui, la première, a donné

au monde la charte des Droits de l'Homme et du Citoyen, le pays qui proclama, il y a près de deux

(Suite page 3.)

Notre excursion en Israël

A l'occasion du 10^e anniversaire de l'Etat d'Israël, notre Union a décidé d'organiser une excursion.

Le nombre de participants a dépassé toutes les prévisions, et nous nous sommes vus dans l'obligation de former un groupe supplémentaire qui partira, avec le même bateau, « Pace », douze jours plus tard, c'est-à-dire le 30 juillet.

L'excursion part donc de Paris le 17 juillet et embarquera à Marseille le lendemain, 18 juillet.

Rappelons que, dans le cadre de cette excursion, une délégation officielle de notre Union, conduite par notre président, le docteur Danowski, se rend en Israël.

POUR LA DÉFENSE des institutions démocratiques

Notre lettre au Président de la République

Le 20 mai dernier, notre Union, estimant qu'il était de son devoir de prendre position dans la défense de la République et de ses institutions démocratiques, restant ainsi fidèle aux idéaux de ceux qui donnèrent leur vie pour la France dans la lutte contre l'envahisseur nazi, a adressé la lettre suivante à M. René Coty, Président de la République :

Monsieur le Président de la République,

En ces heures graves que traverse notre pays, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, certaine de traduire le sentiment de tous ceux qui ont pris volontairement les armes pour défendre la France, vous assure de son attachement indéfectible à la République et approuve toutes mesures tendant à préserver les institutions et la légalité républicaines nécessaires pour l'unité nationale.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en nos sentiments les plus respectueux.

Le Président : Dr DANOWSKI.

La réponse du Président de la République

M. Friol, directeur du Cabinet du Président de la République, nous a adressé la réponse suivante :

Le Président de la République, très sensible à votre message, me charge de vous remercier de l'attachement que votre Union témoigne aux institutions républicaines.

NOS CAMARADES à l'honneur

Nous sommes heureux d'annoncer l'attribution de hautes distinctions pour faits de guerre à quelques-uns de nos camarades, et nous leur adressons, à cette occasion, nos plus chaleureuses félicitations.

S. APPEL
Médaille Militaire



Par décret paru au *Journal Officiel* du 24 avril 1958, notre camarade Appel, membre de notre Comité directeur, vient d'obtenir la Médaille Militaire.

Ancien du 22^e R.M.V.E., il a été blessé au cours des combats de juin 1940 dans la Somme. Rappelons qu'Appel est déjà titulaire de la Croix de guerre.

S. LEDER
Médaille Militaire



Par décret paru dans le *Journal Officiel* du 24 avril 1958, notre camarade Leder Salomon, ancien du 11^e R.E.I., blessé de guerre au cours des combats de juin 1940, vient de se voir attribuer la Médaille Militaire.

Notre camarade était déjà titulaire de la Croix de guerre.

La Croix de Combattant Volontaire

Nous sommes heureux de publier une nouvelle liste de camarades ayant obtenu la croix de combattant volontaire. Nous profitons de l'occasion pour leur adresser nos plus vives félicitations.

CYWINER Joseph,
Docteur DANOWSKI,
DUGAWSON Albert (St-Quentin),
LEWIN Jacob,
LUFTMAN,
PONS Bernard,
SALAMON Léon,
SPITALNIK Pinkus,
STEIN.

La commémoration du 16 juillet 1942 devant le Vélodrome d'Hiver

Comme tous les ans, l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France organise, le 16 juillet prochain, à 17 heures, une commémoration solennelle devant la Plaque du Souvenir apposée sur le Vélodrome d'Hiver, où, il y a 16 ans, 30.000 Juifs, hommes, femmes et enfants, ont été parqués pour être déportés ensuite vers les camps de la mort.

A. GLOWICZOWER
Médaille des Evadés



Par décret paru dans le *Journal Officiel* du 10 mai 1958, notre camarade Adolphe Glowiczower, président de notre section de Saint-Quentin, vient d'être décoré de la Médaille des Evadés.

Cette distinction, qui lui a été attribuée pour son évadement de captivité, lui donne droit de porter la croix de guerre.

M. LEWENBAUM
Médaille Militaire



Dans le *Journal Officiel* du 24 avril 1958 figure, parmi les médaillés militaires, notre camarade Lewenbaum Mendel, membre de notre Organisation depuis de longues années.

Notre camarade, ancien du 21^e R.M.V.E., a été blessé en juin 1940 et était déjà titulaire de la Croix de guerre.

Notre section de Saint-Quentin a commémoré les héros du Ghetto de Varsovie

Notre section de Saint-Quentin a pris l'initiative, cette année, d'organiser les cérémonies commémoratives en l'honneur des glorieux insurgés du Ghetto de Varsovie.

Ces cérémonies, qui se sont déroulées le 4 mai au cimetière de Saint-Jean, ont revêtu un éclat tout particulier.

D'importantes délégations de nombreuses organisations, ainsi que des personnalités civiles et militaires, ont tenu à s'associer à ces émouvantes manifestations.

Parmi les personnalités, nous avons noté entre autres :

Le maire, le député Renard, M. Hénoque, représentant le sous-préfet, le grand-rabbin Dayan, de Lille, Ioudine, secrétaire général de l'U.J.R.E., MM. Jaffary, pré-

Des délégations du monde entier venues à Varsovie RENDENT UN SOLENNEL HOMMAGE AUX COMBATTANTS DU GHETTO

Les 19 et 20 avril, de grandioses cérémonies commémoratives du 15^e anniversaire de l'insurrection du ghetto ont eu lieu à Varsovie. De nombreuses délégations venues du monde entier y participèrent.

Notre Union a été représentée par une large délégation composée de nos camarades Isi Blum, Klajdor, Joseph Fridman, L. Salomon, Golgevit, Apeloig.

Après l'inauguration d'une rue et d'une plaque à la mémoire d'un des dirigeants de l'insurrection, Josef Levaritowsky, une grande manifestation du souvenir s'est déroulée devant le monument élevé à la mémoire des combattants du Ghetto. Plus de 20.000 personnes se trouvaient rassemblées sur cet emplacement où 50.000 Juifs se levèrent, préférant mourir en combattant plutôt que d'accepter plus longtemps les odieuses persécutions nazies et racistes, vengeant ainsi les millions de Juifs massacrés par les bourreaux hitlériens.

Tandis qu'un bataillon de l'armée polonaise présentait les armes, les participants écoutèrent dans le plus profond recueillement l'appel des morts de la Résistance de tous les pays qui furent les compagnons d'armes des combattants du Ghetto.

Ensuite, un appel émouvant aux peuples du monde pour empêcher le retour des horreurs perpétrées par le nazisme et le racisme fut lu dans sept langues (polonais, russe, anglais, espagnol, français, hébreu et yiddish). La cérémonie se termina par un long défilé en tête duquel se trouvaient les membres du Corps diplomatique et les délégations étrangères et au cours duquel le Monument fut couvert de gerbes et de couronnes. Une belle gerbe a été déposée par notre délégation au nom de notre association.

Le dimanche 20, une cérémonie commémorative avait lieu, sous la présidence du maire de Varsovie, dans la grande salle du Palais de la Culture, trop petite pour contenir la foule. Au cours de cette cérémonie, André Leroy rendit, au nom de la Fédération Internationale des Résistants, un hommage solennel aux combattants du Ghetto et à la lutte du peuple juif contre le fascisme hitlérien.

Les participants assistèrent ensuite, dans la ferveur, à une pu-

gnante évocation artistique de la lutte du peuple juif contre le nazisme et le racisme. L'émotion fut à son comble lorsque la chorale de l'armée polonaise, avec la chorale juive, interprétèrent, en yiddish, le Chant des Combattants du Ghetto ainsi que « Dos Schtetle Brent ».

Rappelons que, parmi les organisations juives de France ayant envoyé des délégations à Varsovie, il y avait le C.R.I.F., représenté par son président, le docteur Modiano, l'U.J.R.E., l'Association des Anciens Déportés Juifs, l'Association Indépendante des Déportés Juifs, ainsi que la Fédération des Artisans Juifs.

A l'occasion du voyage à Varsovie, où un accueil enthousiaste a été réservé à notre délégation aussi bien par les autorités que par les associations juives, tous les délégués étrangers ont effectué un pèlerinage à Auschwitz.

La visite de cet ancien camp d'extermination nazi, où périrent des millions d'êtres humains, a littéralement bouleversé tous les délégués.

Rappelons que notre délégation y a été reçue par l'attaché militaire de l'ambassade de France à Varsovie et par l'ambassadeur d'Israël, M. Katz, lors de la réception organisée pour le dixième anniversaire de l'Etat d'Israël.

Appel à tous les hommes de bonne volonté

De ce lieu même où, il y a 15 ans, l'état-major de l'Organisation Juive de Combat du Ghetto de Varsovie appelait à l'insurrection armée contre les assassins hitlériens qui exterminèrent 6 millions de Juifs, des millions de Polonais et de ressortissants de tous les pays, nous vous adressons, hommes de bonne volonté de toutes les nations, ce fervent appel :

Faites tout ce qui est possible pour empêcher que le feu de la guerre ne s'allume un jour sur un point quelconque de la terre! Plus jamais de ghettos!

Plus jamais d'Auschwitz, de Maidanek, de Treblinka, de Majdanek, de Babi Yar et de Lidice!

Exigez l'interdiction des armes nucléaires et de toutes les armes

de destruction massive! Exigez l'arrêt de leur expérimentation qui menace la vie et la santé des êtres humains!

Ne permettez pas que l'on réarme l'ennemi maudit de l'humanité, le militarisme allemand, à la tête duquel se trouvent les généraux hitlériens, responsables de la grande tragédie des peuples, de l'extermination d'un tiers du peuple juif!

Unissez-vous dans la lutte pour la paix et la fraternité des peuples, contre le nationalisme et l'antisémitisme et contre toutes les formes du racisme!

Que le souvenir des combattants héroïques du ghetto de Varsovie vous inspire dans la lutte pour la paix et l'amitié entre les peuples!

Varsovie, le 19 avril 1958.

Nous avons participé...

LE 20 AVRIL

A l'Athénée, en présence de plus de trois mille personnes, les Juifs de Paris, à l'appel du Comité Unitaire, ont célébré le 15^e anniversaire de la glorieuse insurrection du ghetto de Varsovie.

Parmi les orateurs, notre camarade Szulc, membre du Bureau de notre Union, a pris la parole, au nom des anciens combattants juifs.

LE 8 MAI

Dans le cadre des célébrations du 13^e anniversaire de la victoire contre l'hitlérisme, nous avons participé, avec notre drapeau, à la manifestation organisée par toutes les associations d'anciens combattants du 11^e arrondissement.

Des gerbes ont été déposées notamment devant le monument aux morts des Juifs orientaux, et, à la mairie, devant le monument, le docteur Kaganoff, au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, a pris la parole et a évoqué les luttes et les souffrances du peuple français au cours de la dernière guerre et l'extermination de 120.000 Juifs français. Il a parlé de la vigilance nécessaire contre les dangers qui menacent le régime républicain.

LE 9 MAI

Nous étions nombreux, avec notre drapeau, à la cérémonie traditionnelle de la Flamme, avec toutes les associations juives d'anciens combattants groupées au sein de la Fédération. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Rappelons que la gerbe de la Fédération a été déposée par nos camarades Sam Henszkowicz et Zimet et que la Flamme a été rallumée par Robert Cohen, président des Anciens Combattants Juifs Orientaux.

LE 14 MAI

Notre drapeau était présent au Palais de Chaillot à la célébration du 10^e anniversaire de l'Etat d'Israël.

LE 1er JUIN

A la Journée Antiraciste, au Palais de la Mutualité, une délégation de notre Union était présente, pour se solidariser avec tous ceux qui luttent contre le racisme, contre l'antisémitisme.

Au nom de notre Union, Isi Blum a salué cette Journée Antiraciste.

LE 8 JUIN

De nombreux camarades de notre Union ont participé au pèlerinage annuel de l'Amicale du 23^e R.M.V.E. à Missy-le-Bois (Aisne). Au cours du banquet qui a clôturé les cérémonies officielles, le docteur Danowski a pris la parole.

LE 15 JUIN

Une délégation de notre Organisation était présente à la cérémonie de commémoration du 78^e anniversaire de la mort de Garibaldi, qui s'est déroulée, en présence de nombreuses personnalités, devant sa statue, place Cambronne.

Le pèlerinage annuel du 22^e R.M.V.E. a revêtu cette année un éclat particulier, à l'occasion de l'inauguration d'un monument à Marche-le-pot (Somme).

Au cours des cérémonies qui s'y sont déroulées, notre camarade Appel reçut les insignes de la Médaille Militaire.

LE 25 JUIN

A l'occasion du 10^e anniversaire de l'Etat d'Israël, une cérémonie a été organisée par la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs à l'Arc de Triomphe, sur la tombe du Soldat Inconnu.

Nos camarades sont venus nombreux, avec le drapeau de notre organisation, pour assister à cette cérémonie.

M. Armand KOHN

Chevalier

de la Légion d'Honneur

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Armand KOHN, président de l'Association des Anciens Combattants Engagés Volontaires Juifs de 1914-1918 (Wolf), et nous lui adressons à cette occasion nos félicitations les plus sincères.

Ce que vous devez savoir

Les conditions d'âge des ascendants pour bénéficier de la pension

Le droit à pension est ouvert aux ascendants du sexe masculin dès qu'ils ont atteint l'âge de 60 ans.

S'il s'agit d'ascendants du sexe féminin, cet âge est ramené à 55 ans.

Toutefois, la mère veuve, divorcée, séparée de corps est considérée comme remplissant la condition d'âge même si elle a moins de 55 ans, si elle a à sa charge un ou plusieurs enfants infirmes ou âgés de moins de 21 ans ou sous les drapeaux.

De plus, le paragraphe premier de l'article L. 67 du Code des pensions prévoit que ces conditions d'âge ne sont pas exigées lorsque les ascendants du sexe masculin ou du sexe féminin sont infirmes ou atteints d'une maladie incurable ou que le conjoint est lui-même infirme ou atteint d'une maladie incurable.

Les ascendants remplissant toutes les autres conditions, plafond des ressources et imputabilité du décès de leur fils, qui désirent bénéficier de cette dérogation en tenant compte de leur infirmité ou de leur maladie incurable doivent adresser leur demande à la Direction interdépartementale des Pensions, accompagnée d'un certificat établi par le médecin traitant.

Par la suite, ils seront convoqués devant un expert du Centre de réforme qui devra fixer le pourcentage de l'invalidité les rendant incapables d'assurer un travail.

La décision de rejet du droit à pension basée sur l'insuffisance

du taux d'invalidité peut faire l'objet d'un pourvoi devant le tribunal où l'intéressé devra apporter la preuve de la sous-estimation.

Voici les taux d'invalidité selon les âges auxquels la pension peut être accordée par dérogation :

Degré d'inval.	Age de l'ascendant Homme	Femme
55 % ..	de 50 à 52	de 45 à 47
50 % ..	de 52 à 54	de 47 à 49
45 % ..	de 50 à 56	de 49 à 51
40 % ..	de 56 à 57	de 51 à 52
35 % ..	de 57 à 58	de 52 à 53
30 % ..	de 58 à 59	de 53 à 54
25 % ..	de 59 à 60	de 54 à 55

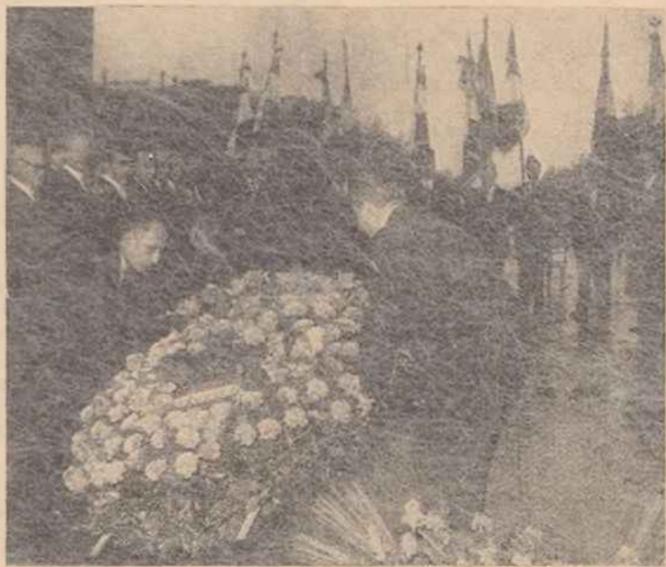
Sécurité Sociale

Tout pensionné à 85 p. 100 et plus, non inscrit à la Sécurité Sociale, ou n'étant pas salarié, peut être inscrit de droit, qu'il soit pensionné politique ou résistante. Remboursement à 100 p. 100 pour les maladies autres que celles mentionnées sur le carnet de soins gratuits. La famille bénéficie des mêmes avantages que celle d'un travailleur salarié.

Pour l'inscription, demander le formulaire à l'Office départemental et joindre la copie conforme ou photo-copie du titre de pension, ou du brevet d'allocation provisoire d'attente.

Cette demande peut être déposée par l'intéressé à l'Office départemental des A.C.V.G., 105, rue Réaumur, à Paris (2^e).

Le 9 mai à la Flamme



Comme tous les ans, nous étions présents avec la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs pour ranimer la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu. Nos camarades S. Herszkowicz et Zimet déposent la gerbe de la Fédération.

Report de la forclusion pour le remboursement des marks

Le Journal Officiel vient de publier un arrêté reportant la forclusion pour le remboursement des marks :

Article premier. — La date après laquelle les demandes d'échange de monnaies allemandes cesseront d'être recevables, fixée au 31 décembre 1957 par l'article 5 de l'arrêté du 6 mars 1957, est reportée au 31 décembre 1958.

Art. 2. — Le directeur du Trésor, le directeur des Finances extérieures, le directeur de la comptabilité publique au ministère des Finances, des Affaires économiques et du plan et le directeur des statuts et des services médicaux au ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

NOS VŒUX

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement et de bonne santé à notre camarade

Charles SER

un des plus actifs et dévoués membres de notre Comité Directeur, actuellement hospitalisé.

*

Nos souhaits les plus sincères de prompt rétablissement à notre camarade

Jacques GLAZMAN

hospitalisé à la suite d'un accident.

*

Le Comité de Saint-Quentin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs exprime ses meilleurs vœux de bonheur au camarade

Albert DUGOWSON

à l'occasion des fiançailles de sa fille Jacqueline avec M. Charles ROZENCWAJG.

*

Le Comité de Saint-Quentin félicite un de ses plus actifs membres du bureau,

Max GLICENSZTEN

à l'occasion des fiançailles de sa fille Annette avec M. Joseph KALECHMAN.

*

Nos meilleurs vœux à notre amie

Mme LILIENTSTEIN

membre actif de notre Comité Directeur, à l'occasion de la naissance de sa petite-fille.

*

Nos vœux les plus cordiaux à notre camarade et Madame

Maurice SPIRGLAS

à l'occasion du mariage de leur fils Claude avec Mlle Marie FRYDMAN.

LA CÉRÉMONIE DE BAGNEUX

(Suite de la première page)

siècles, les principes les plus nobles et les plus humains de liberté, d'égalité et de fraternité. Ils se sont battus courageusement, sachant que l'ennemi voulait fouler aux pieds tous ces principes, qui ont contribué à la grandeur et au rayonnement de la France dans le monde.

L'orateur rappelle ensuite les héroïques combattants du ghetto de Varsovie, ceux de la « brigade juive » et tous ceux qui, partout, sur tous les champs de bataille, ont lutté et sont morts dans le combat contre le même ennemi et pour la même cause.

Parlant des atrocités commises par les nazis et de l'extermination barbare de millions d'êtres humains innocents, il poursuit :

« Nous devons le souligner plus que jamais alors que, dans ce Paris où il y a à peine quarante ans le peuple de la capitale se préparait à l'insurrection pour chasser l'occupant abhorré,

retentissent à nouveau des slogans tels que « Mort aux Juifs ! » et « les Juifs à la Seine ! »

« Tous ceux qui ont combattu, tous ceux qui ont souffert au cours de la dernière guerre sont angoissés devant ces faits.

« Ils sentent un danger se profiler à l'horizon.

« Et c'est pourquoi, en ces heures difficiles que traverse notre pays en commémorant ceux qui sont tombés pour la liberté, les anciens combattants juifs expriment, avec tous les anciens combattants de France, leur attachement indéfectible aux libertés

démocratiques et aux institutions républicaines. Ils se rallient à la motion de l'U.F.A.C. qui « fait appel à l'union de tous les anciens combattants, de tous les Français, pour assurer la sauvegarde de la démocratie et le salut de la France. »

Le Blum termine son allocution en s'adressant à la tribune où se trouvent les familles de nos morts et en assurant les pères et les mères, les épouses et les enfants, au nom des anciens combattants juifs, de toute leur solidarité fraternelle et de leur sympathie affectueuse.

Les organisations s'étant associées à la cérémonie du souvenir

Organisations d'anciens combattants

L'U.F.A.C., l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, l'U.

G.E.V.R.E., la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, les Amicales des 21^e, 22^e et 23^e R.M.V.E., l'Amicale du 12^e R.E.I., les Engagés Volontaires Juifs de 14-18, l'Organisation des Anciens Combattants Juifs de 14-18 (Wolf), l'Association Française des Anciens Combattants d'origine italienne, l'Association Française des Anciens Combattants d'origine hongroise, l'Association Française des Anciens Combattants d'origine polonaise, l'Association des Anciens Combattants de la Résistance, la Section de Saint-Quentin, avec son drapeau, l'Amicale des Anciens Combattants Juifs de la 1^{re} Armée Française.

Notre protestation contre la grâce des criminels de guerre Oberg et Knochen

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs proteste contre la mesure de grâce prise en faveur des criminels de guerre nazis Oberg et Knochen, condamnés à mort en 1954 par le Tribunal Militaire de Paris.

Dans un moment où les nazis reprennent peu à peu leur place à la direction de leur pays, de l'autre côté du Rhin, et que la Bundeswehr s'approprie à s'équiper en armes nucléaires, dans un moment où les fascistes et antisémites deviennent de plus en plus arrogants et mettent en danger les institutions républicaines, un tel acte de clémence ne peut qu'encourager tous ceux qui ont la nostalgie du passé sanglant de la période hitlérienne et qui aspirent et préparent leur revanche.

En élevant cette protestation solennelle, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs est con-

vaincue d'exprimer le sentiment d'inquiétude et d'indignation de tous ceux qui ont combattu contre l'hitlérisme et pour la liberté, de ceux qui ont souffert de la barbarie nazie.

La protestation de la Fédération

Une protestation signée par son président, M. Yanikoff, a été également adoptée par la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Volontaires Juifs, dont le texte se termine en ces termes :

« Elle déplore que douze années d'une procédure menée par les bourreaux aient abouti à un résultat qui fait si bon marché du souvenir des morts et implique une incitation à l'oubli de leurs sacrifices. »

LE MONDE COMBATTANT PREND POSITION

La motion de l'U. F. A. C.

Le 20 mai dernier, le Bureau de l'U.F.A.C. a adopté la motion suivante, qui a été publiée par la presse :

Le Bureau de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, réuni le 20 mai 1958,

Rappelle que cette Union groupe en son sein la très grande majorité des anciens combattants des deux guerres ;

Tient à dissiper la confusion créée par quelques groupements qui prétendent monopoliser au nom des anciens combattants l'expression du sentiment patriotique ;

Proclame son attachement à la République et à ses institutions,

sans doute perfectibles, mais qui demeurent dans leur fondement même la garantie indispensable de nos libertés et de la souveraineté nationale ;

S'élève avec force contre toutes tentatives faciles qui mettent en péril la légalité républicaine ;

Fait appel à l'union des anciens combattants, de tous les Français pour assurer la sauvegarde de la démocratie et le salut de la France.

Cette motion a été remise, le 21 mai, à M. René Coty, Président de la République, ainsi qu'au président du Conseil et au ministre des A.C. et V.G.

La Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre

Parmi les résolutions adoptées par le Congrès National de la Fédération des Anciens Prisonniers de Guerre, tenu à Vichy fin mai, une motion a été votée, dont le texte suit, qui proclame l'attachement indéfectible des anciens captifs aux libertés démocratiques :

Le Congrès, douloureusement heurté par les événements récents d'Algérie, qui risquent de mettre en cause l'unité nationale, adresse un appel à toutes les associations d'A.C.P.G. et à tous les Français pour leur rappeler

leur devoir national de fidélité à la Patrie et à la République contre toute aventure politique qui ne peut que diminuer les positions de la France dans le monde, compliquer ses tâches métropolitaines et même la conduire à la guerre civile.

Les A.C.P.G. adressent un appel à tous les citoyens contre les entreprises de subversion et réaffirment leur attachement indéfectible aux libertés démocratiques et aux institutions républicaines de la France.

Un appel aux Résistants

Le congrès de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, qui s'est tenu le 15 juin à Mâcon, a lancé un appel aux résistants, dans lequel on lit notamment :

Dans ces heures graves, votre Association des Anciens Combattants de la Résistance vous alerte. Elle dénonce l'existence des comités dits de salut public dont la dissolution est indispensable.

Elle proclame la nécessité de l'union et de l'action de tous les résistants, de tous les républicains pour réagir avec vigueur à toutes les tentatives des factieux d'imposer leur loi.

Vous serez au premier rang des défenseurs de la République que vos sacrifices ont permis de rétablir.

Vous ferez du 14 Juillet prochain et des commémorations du 14^e anniversaire de la Libération de grandes manifestations patriotiques et républicaines.

Notre Section de Nancy

Notre section de Nancy a pris l'initiative, avec les résistants et déportés juifs, de créer un Comité de vigilance. Celui-ci, s'appuyant sur de larges couches de la population juive de Nancy, assure la République de son appui indéfectible dans ces heures tragiques que traverse la patrie, ainsi qu'il est dit dans un communiqué publié dans la presse locale.

Le 8 juillet 1958. Conseil National de l'U.G.E.V.R.E.

Le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E., qui devait avoir lieu le 8 juin dernier et qui a été reporté comme on le sait, se déroulera le dimanche 6 juillet, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, dans la salle du Syndicat du Commerce et de l'Industrie, 163, rue Saint-Honoré.

CONDOLEANCES

Le Comité de notre Section de Nancy exprime ses sincères condoléances à la famille

Maurice ROSENFARB

ancien président de la Section, à l'occasion de la mort de Mme ROSENFARB, née TABARSBLATT.

Notre Comité s'associe à la Section nancéenne pour exprimer à la famille Rosenfarb ses condoléances émuës.

Le Directeur : I. CLEITMAN.

S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינטלעכע פראנס-קעמפער

ווידדיקע אונזער-פייערונג

לכבוד די העלדן פון ווארשעווער געמא

פער פון געמא, וועלכע האבן זיך נישט אונטערגעגעבן און געקעמפט ביז דער לעצטער קויל.

דער רעדנער ווייזט דאן אן ווי אזוי די דאזיקע העלדישע קאמפן, וועלכע האבן ארויסגערופן א פאר-וונדערונג אין דער גארער וועלט, האבן דערמוטיקט אין קאמף קעגן היטלעריזם די פארטיזאנער און פארטראסטן פון אלע אקופירטע לענדער.

אין צוזאמענהאנג מיט דעם 15טן יארטאג פון העלדישן געמא אויפן שטאנד האט אונזער פארבאנד גע-וואלט אפמערקן די דאזיקע דאטע אויסער מיט זיין באטייליקונג אין דער צענטראלער געמא-אקאדעמיע, וואס אין הארט פארגעקומען אין אלהאמברא, אויך דורך אן אייגענער פייערונג פון פראנט-קעמפער פאר פראנט-קעמפער.

אויף דער דאזיקער אונטערנע-מונג, וואס אין פארגעקומען דעם 5טן מאי, אין זאל „אנטרעפא“, איז געקומען א זייער גרויסער עולם.

אויף דער טריבונע האבן פארגר-מען פלאץ, צוזאמען מיט די פאר-אנטווארטלעכע טוער פון קאמבא-טאנטן-פארבאנד (ד"ר דאנאווסקי, וועלכער האט פרעזידירט; איזי בלום, פאנס, ג. קעניג, פערסטונסקי, שוסטער, סאלאמאן, אדלער און אפעל); בראסלאווסקי, פרעזידענט פון „אוזשוור“; ראבער קאהען, פרעזידענט פון די יידישע קאמבא-טאנטן פון אריענטאלישער אפשטא-מונג; טאומאן, וויצע-פרעזידענט פון די געוועזענע יידישע קאמבא-טאנטן פון 1914 - 1918; קאפלאן, פארשטייער פון די געוועזענע יידי-וועלט-מלחמה און דער ערשטער פובליציסט און שרייבער, פיער פאראף.

עס איז דורכויס גויטיק, אז דער דערפאלג פון דער הארט-קעמפער טאמבאלא זאל ווייט איבערשטייגן די פון איצטיקע רעזולטאטן.

דער קאמיטעט האט דעריבער גע-נומען אויף זיך די אחריות, אפצו-לייגן די ציאונג פון דער טאמבאלא אויף נאך די וואקאנסן, כדי בעת די עטלעכע וואכן פון זומער-פער-יאד פארשפרייטן א וואס גרעסערע זאל טאמבאלא-צעלען.

אונזערע סאציאלע אויפנאמן און די טאמבאלא-קאמפאניע

אפגעלייגט די ציאונג אויף נאך די וואקאנסן

זאציע געניסט נישט פון קיין שום אויסערלעכע סובוועניעס און מוז זיך אויטהאלטן בלויז פון די איי-גענע איינקומפן, וועלכע באשטיין פון מיטגליד-אפצאל, פון יערלעכן באל און פון דער טאמבאלא.

אונזערע מיטגלידער ענטפערן שטיצנדיק מיט גרויס פארשטענדע-ניש און מיט א באזונדערער ווא-רעמקייט אויף די אפעלן פון זייער פארבאנד.

אין בריוו דריקט אויס אפערקע-נונג פאר א פעקל, וואס עס האט באקומען א זון פון אונדזערס א מיטגליד, וועלכער דינט איצט אין אלזשירע; דער צווייטער בריוו קומט פון א מיטגליד, וועלכער האט באקומען אדאנק אונדזערע אנט-שטרענגונגען, א שנעלע דעציזיע בנוגע די אנטשעדיקונגען פאר די קרבנות פון נאציזם, און דער דרי-טער בריוו קומט פון א קאמבאטאנט, וועמען עס האט דערפרייט און דער-מוטיקט דער אויסדרוק פון סאלי-דאריטעט מצד אונדזער פארבאנד לגבי א קראשן חבר.

אין זענען אבער איבערצייגט, אז ווען זיי וואלטן זיך געקענט בעער-טער באקענען מיט די אויסטוען און נאכפאלגן די טאג-טעגלעכע אקטיו-וויטעט פון פארבאנד לטובת די אינטערעסן פון אלע יידישע פראנט-קעמפער און קרבנות פון נאציזם, וואלטן זיי געמאכט נאך גרעסערע אנטשטרענגונגען, בכדי צו דערמעג-לעכן מיט כבוד צו רעאלזירן אונ-זערע אפגעלייגטע פראגראם.

מיר זענען זיכער, אז אונדזערע מיטגלידער וועלן נישט בלויז מס-כים זיין מיטן דאזיקן באשלוס, נאר זיי וועלן אלץ טון, בכדי די טאמבאלא-קאמפאניע זאל זיך פארענדיקן מיט א טריאומפאלן דערפאלג.

זיי וועלן אזוי ארום פארשטארקן זייער פארבאנד, וועמענס עקזיס-טענץ איז אין היינטיקן פעריאד א באזונדערע נויטווענדיקייט.

מיר זענען זיכער, אז אונדזערע מיטגלידער וועלן נישט בלויז מס-כים זיין מיטן דאזיקן באשלוס, נאר זיי וועלן אלץ טון, בכדי די טאמבאלא-קאמפאניע זאל זיך פארענדיקן מיט א טריאומפאלן דערפאלג.

עס קומען אן אנדערע בריוו, וועלכע ברענגען צום אויסדרוק די אפערקענונג פאר פארשידענע אינ-טערעסען, פאר פענסיעס, פער-קיל, דעקאראציעס אא"וו.

מיר ברענגען ווייטער די ליסטע פון די פריינט, וואס האבן ביז איצט איינגעצאלט מינדעסטנס 5 טויזנט פראנק:

היים סאדאווסקי — 60.000
פראנק; מענדעלסאן — 60.000;
קליידער — 20.000; סאלאמאן
18.000; גומענשטיין — 16.000;
ניימאן — 15.000; משארי —
15.000; פייוואליק — 14.000;
פאנגעל — 11.000; אפעלקיר —
10.000; ד"ר קווען — 10.000;
פראו ליליענשטיין — 9.000;
גאטהעלף — 8.500; איזי בלום
8.000; גארבאזש — 7.500;
פראו ראזען — 6.000; לעווקא-
וויטש — 6.000; זימעט —
6.000; אדלער — 10.000; גאלד-
געוויט — 6.000; קארנאטאל,
ד"ר דאנאווסקי, אפעליג, ער-
מאן — צו 5.000 פראנק.

מיר זענען זיכער, אז אונדזערע מיטגלידער וועלן נישט בלויז מס-כים זיין מיטן דאזיקן באשלוס, נאר זיי וועלן אלץ טון, בכדי די טאמבאלא-קאמפאניע זאל זיך פארענדיקן מיט א טריאומפאלן דערפאלג.

אבער בלויז די אייניקע ביישפילן באווייזן שוין אויף ווי ווייט עס ווערט אפגעשאצט די וויכטיקייט פון דער סאציאלער טעטיקייט פון אונדזער פארבאנד.

כדי אבער אויסצופירן אס די וויכטיקע אויפגאבן און כדי צו דער-מגלעכען נאך מער אויסצוברייטן די סאציאלע טעטיקייט, זיינען נוי-טיק די אנטשפערענדיקע פאנדן, און יעדער ווייסט, אז אונדזער ארגאני-זאציע געניסט נישט פון קיין שום אויסערלעכע סובוועניעס און מוז זיך אויטהאלטן בלויז פון די איי-גענע איינקומפן, וועלכע באשטיין פון מיטגליד-אפצאל, פון יערלעכן באל און פון דער טאמבאלא.

עס רעדט דאן וועגן די פייערונג-גען, וואס זיינען פארגעקומען אין פוילן אין צוזאמענהאנג מיטן 15טן יארטאג פון אויפשטאנד, און אין וועלכער עס האט זיך באטייליקט א גרעסערע דעלעגאציע פון קאמ-באטאנטן-פארבאנד, דער איינדרוק, וואס עס האט געמאכט אויף אלע דעלעגאציעס, ווען זיי האבן זיך געפונען אויפן ארט, צווישן די רר-איינען פון געוועזענעם געמא און גאר באזונדערס בעתן באזוך פון די אויסראטונגס-לאגערן פון אוי-שוויץ און בירקענא.

מיר זענען זיכער, אז אונדזערע מיטגלידער וועלן נישט בלויז מס-כים זיין מיטן דאזיקן באשלוס, נאר זיי וועלן אלץ טון, בכדי די טאמבאלא-קאמפאניע זאל זיך פארענדיקן מיט א טריאומפאלן דערפאלג.

פיער פאראף

ד"ר דאנאווסקי

דער באקאנטער שרייבער פיער פאראף שילדערט אין רינדדיקע ווערטער די העלדישקייט פון די מענער, פרויען און קינדער פון גע-טא, וואס האבן בעסער געוואלט פאלן אין קאמף, איידער זיך אונ-טערגעבן דעם בלוטיקן נאצי-שונא.

דער רעדנער ווייזט אן ווי אזוי די יידן, וועלכע האבן געהערט צו פארשידענע ריכטונגען, וועלכע זיי-נען געווען גלויביקע אדער נישט, האבן זיך אין רענע מאמענטן פאר-אייניקט, ווייל דער שונא איז געווען זייער אלעמענס שונא, זיי האבן זיך אלע געגעבן די הענט, כדי ברידער-לעך פאראייניקט, צו קעמפן קעגן די היטלערישע מערדער.

דער פאראף ווייזט דאן אן, אז אין איצטיקן מאמענט איז די איי-ניקייט אויך א נויטווענדיקייט, ווייל דער אנטשעמיסיום, דער ראסיזם באדראען אויפסניי.

נאכן רעדנער-טייל איז געווען געווארן דער פילם „אליצא גרא-ניטשא“.

אונדזער גענעראל - סעקרעטאר, איזי בלום שילדערט, אין זיין רעדע, דעם העראיאזם פון די יידישע קעמ-פארן — צו 5.000 פראנק.

דער דאזיקער פילם, וואס שיל-דערט דעם פעריאד פון דער מלח-מה, דאס שאפן פון געמא און דעם העלדישן אויפשטאנד, האט ביז גאר אויפגעטרייסט אלע אונדזענדיקע.

עס איז כדאי צו באמערקן, אז ווען פיל אנדערע ארגאניזאציעס, וועלכע האבן פראיעקטירט ענלעכע פלענער, האבן נישט געקענט רעא-ליזירן זייערע וונטשן, האט דער דערפאלג פון אונדזער עסקורטיע איבערגעשטיגן אלע דערווארטונגען.

דער לעצטער טערמין אונזערע פריינט-לייגן זיין אין „אירא“, וואס איז גויטיק פאר די דאזיקעס פאר אנטשעדיקונג אין דייטשלאנד, איז אפגעלייגט געווארן ביזן 31טן יולי 1958.

אין די ראמען פון דער עסקור-טיע טיע געפינט זיך אויך אן אפיציעלע דעלעגאציע פון אונדזער פארבאנד בראש מיטן פרעזידענט, ד"ר דא-נאווסקי.

31-טער יולי לעצטע דאטע

אונזער עקסקורטיע קיין ישראל

דער לעצטער טערמין אונזערע פריינט-לייגן זיין אין „אירא“, וואס איז גויטיק פאר די דאזיקעס פאר אנטשעדיקונג אין דייטשלאנד, איז אפגעלייגט געווארן ביזן 31טן יולי 1958.

אין די ראמען פון דער עסקור-טיע טיע געפינט זיך אויך אן אפיציעלע דעלעגאציע פון אונדזער פארבאנד בראש מיטן פרעזידענט, ד"ר דא-נאווסקי.

בריוו פון אונדזערע מיטגלידער

מינע טיערע חברים, אלס לאנג-יאריקער מיטגליד פון קאמבאטאנטן-פארבאנד, דערלייבט מיר אויסצודריקן מיין הארציקן דאנק און אפערקענונג פאר דער שיינער איניציאטיוו, צו שיקן פער-לעך פאר אונדזערע קינדער און פאר די קינדער פון די קיינס-אל-מנות, וואס דינען אין צפון-אפריקע, מיין זון, וועלכער האט אין אל-זשער באקומען אייער פעקל, איז באזונדערס געווען גערירט פון אס דעם סאלידאריטעט - זשעסט, איך בין איבערצייגט, אז אונדזער פאר-באנד וועט אזוי ארום געפינען פיל סימפאטיע ביי אונדזערע קינדער.

מיט ח' גרוס, פאגער

חשובער פרעזידענט, איך שיק אייך איבער 15.000 פראנק אלס אויסדרוק פון אפערקע-נונג און דאנק פאר האבן אויף אזא גוטן אופן דערליידיקט מיין ענין מיט די אנטשעדיקונגען פאר די קר-בנות פון נאציזם.

אנטשולדיקט מיר, וואס כ"האב אייך אויפיל מאל מטריח געווען מיט דער דאזיקער פראגע.

איך שיק אייך אויך ביי דער זעל-בער געלעגנהייט 2.000 פראנק פאר דער טאמבאלא.

מיט דרך-ארץ, א. קראנקאפ

מינע טיערע חברים, איך האב נעכטן באקומען אייער פעקל, דער דאזיקער פריינטשאפט-זשעסט האט מיך טיף געריירט.

דאס איז פאר מיר א באווייז, אז אונדזער ארגאניזאציע איז שטענ-דיק פול מיט לעבן און דינאמיזם, און איך ווארט אויף דער געלעגנ-הייט צו האבן דאס פארגעניגן אייך איבערצוגעבן מינדלעך מיין אבער-קענונג איך האף, אז אין קורצן וועל איך עס קענען טאן, צוריקר-מענדיק קיין פארן.

י. רובין (אפרו-הויז אין קאמבא-לע - בער).

דעם 16-טן יולי אנדענק-צערעמאניע ביים וועלאדראם ד'היווער

די יערלעכע אנדענק-צערעמאניע, וואס עס ארגאניזירט דער פארבאנד פון די געוועזענע יידישע העפארטירטע ביים וועלאדראם ד'היווער, לכבוד די קרבנות פון דער יידיש-היטה פון 16-טן יולי 1942, קומט פאר מיטוואך, דעם 16-טן יולי, 5 אויגוסט פארנאכט.

דער קאמבאטאנטן-פארבאנד וועט, ווי יעדעס יאר, זיין פארטראטן מיט א גרעסערער דעלעגאציע און מיט דער פאן פון דער ארגאניזאציע.

די יערלעכע אנדענק-צערעמאניע, וואס עס ארגאניזירט דער פארבאנד פון די געוועזענע יידישע העפארטירטע ביים וועלאדראם ד'היווער, לכבוד די קרבנות פון דער יידיש-היטה פון 16-טן יולי 1942, קומט פאר מיטוואך, דעם 16-טן יולי, 5 אויגוסט פארנאכט.

דער קאמבאטאנטן-פארבאנד וועט, ווי יעדעס יאר, זיין פארטראטן מיט א גרעסערער דעלעגאציע און מיט דער פאן פון דער ארגאניזאציע.

די ביוורא פון פארבאנד - געשלאסן פון 1-טן ביזן 17-טן אויגוסט ווי אלע יאר, וועט די ביוורא פון אונדזער פארבאנד זיין געשלאסן פון 1-טן ביזן 17-טן אויגוסט.

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

Notre voyage en Israël

PARMI les nombreuses tâches que le Comité directeur de notre Union s'est assignées, cette année, une qui lui tenait particulièrement à cœur fut celle d'envoyer une délégation en Israël à l'occasion du 10^e anniversaire du jeune Etat.

D'autres organisations ont eu le même projet ; aucune cependant, on peut le dire, n'a pu le réaliser, et c'est à l'honneur de notre Union d'avoir mis tout en œuvre, vainquant tous les obstacles pour que, non seulement une délégation puisse s'y rendre,

PAR
le Docteur DANOWSKI

ciens combattants juifs projeté pour l'année prochaine.

La presse israélienne a d'ailleurs largement commenté le séjour de notre délégation.

En dehors de ces rencontres, la délégation s'est jointe à l'excursion pour participer aux visites organisées dans le Nord et le Sud du pays, et nous avons admiré les belles

tants morts pour Israël, des fleurs ont été déposées par notre délégation sur la tombe du Soldat Inconnu à Jérusalem. Une gerbe a été également déposée à la mémoire de tous ceux qui sont tombés dans la lutte contre le nazisme devant le monument de Mordehaï Anilevitch, dans le kibboutz Yad-Mordehaï.

Tous les participants de ces excursions furent enchantés, les nombreuses lettres de remerciement et de reconnaissance que nous recevons à notre secrétariat en témoignent.

Cette belle réalisation de notre organisation, qui démontre une fois de plus sa force et la place d'honneur qu'elle occupe parmi les organisations d'anciens combattants juifs, restera comme tant d'autres réussites dans les annales de notre Union.



La délégation devant le monument de Mordchaï Anilewicz.

mais encore pour qu'une excursion comptant 62 participants puisse effectuer le même voyage.

Durant notre séjour en Israël, nous avons eu des rencontres avec diverses personnalités du pays et avec les quatre importantes organisations d'anciens combattants israéliennes. Partout, les réceptions furent cordiales et empreintes d'une atmosphère d'amitié. Nos échanges de vues sur les problèmes intéressant les anciens combattants furent très fructueux.

Notre délégation a pu, au cours de ces conversations, exposer les divers aspects de l'activité de notre Union qui est l'organisation la plus importante d'anciens combattants juifs de France.

Notre livre « Au service de la France », que nous avons remis à toutes ces personnalités, a suscité un vif intérêt.

Partout, d'une voix unanime, nos camarades israéliens nous demandaient de nouer des relations suivies et exprimaient le souhait de voir une délégation plus large au congrès mondial d'an-

ciens combattants juifs projeté pour l'année prochaine.

Nous avons visité les villes et les villages les plus intéressants, pleins de souvenirs historiques, l'Université de Jérusalem, le Technikum de Haïfa, certains Kibboutzim, etc.

En hommage aux combat-

Qui peut être exempt du service en Algérie?

A la demande de nombreux camarades, nous publions une nouvelle fois la liste des seules exceptions admises pour l'exemption du service en Algérie.

Pour prétendre à exemption, il faut :

- 1) Avoir un proche parent (père, mère, frère, demi-frère, sœur, demi-sœur) décédé « mort pour la France », que l'on soit ou non « pupille de la Nation ». En revanche, la qualité de pupille de la nation résultant d'une autre cause que la « mort pour la France » n'est pas prise en considération.
- 2) Avoir un proche parent (père, mère, frère, sœur) porté disparu ou prisonnier non rentre.
- 3) Etre le frère ou demi-frère d'un militaire déjà présent en Afrique du Nord, à condition que celui-ci ne soit pas : engagé, rengagé, commissionné, militaire de carrière.
- 4) Présenter un cas social re-

connu exceptionnellement grave après enquête spéciale menée par l'autorité militaire. En faire la demande au général commandant la région qui fait faire une enquête sévère par le service social de l'armée.

Avoir moins de trois mois de service restant à accomplir.

5) Les jeunes gens incorporables qui ont un frère ou un demi-frère sous les drapeaux, en Afrique du Nord, à titre d'appelé ou de maintenu, peuvent n'être incorporés qu'après l'expiration des obligations militaires de celui-ci. Le surscis doit être demandé au bureau de recrutement de leur domicile, avant leur incorporation, avec tous renseignements d'état civil de l'intéressé et le certificat de présence au corps et d'affection du frère déjà sous les drapeaux.

6) En aucun cas, les officiers de réserve et les militaires de carrière ne peuvent bénéficier de ces mesures.

Les Anciens Combattants Juifs devant le référendum

Dernièrement, a paru dans certains journaux (« Le Parisien Libéré », « Paris - Presse », « Le Monde ») un communiqué d'un « Comité de coordination des anciens combattants juifs en France » appelant à accorder toute confiance au général de Gaulle et à voter « oui ».

Le président de la Fédération des Anciens Combattants Juifs, Maurice Vanikoff, a déjà, par une mise au point publiée également dans la presse, fait clairement ressortir que le « Comité de coordination » n'a rien de commun avec la Fédération et qu'il abuse d'un nom qui pourrait induire en erreur l'opinion.

« Il n'existe qu'un seul organisme national, souligne ce communiqué, la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs de France, à laquelle sont affiliées six associations (trois de 1914-1918 et trois de 1939-1945) qui groupent l'ensemble des Anciens Combattants Juifs organisés et dont les statuts interdisent toute prise de position politique. »

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945, qui

groupe, sans distinction d'opinions, la grande majorité des anciens combattants juifs organisés de la dernière guerre mondiale, estime devoir préciser, quant à elle, ce qui suit :

Ce « Comité de coordination » anonyme est absolument inconnu dans les mouvements d'anciens combattants juifs ; parler comme le fait ce « Comité de coordination » au nom de groupements d'anciens combattants juifs est un simple abus, que nous condamnons.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, n'étant pas une organisation politique, souligne à cette occasion que, fidèle à son programme, elle continuera à rester vigilante pour sauvegarder les droits des anciens combattants juifs et pour lutter contre l'antisémitisme et la xénophobie, et qu'elle entend contribuer, comme par le passé, à la défense de la République et de ses institutions démocratiques.

L'U. F. A. C. s'adresse au Ministre de l'Intérieur

Des attentats à la bombe ayant été commis contre des locaux de nombreuses associations d'anciens combattants (à Toulouse, au siège de l'Association des Mutilés Anciens Combattants; à Lyon au Cercle du Combattant; à Lyon-Vaise, dans une section de l'A.R.A.C.), des protestations se sont élevées émanant des diverses organisations à travers le pays.

Nous publions ci-contre le texte de la lettre que le Bureau national de l'U.F.A.C. a envoyée à ce sujet au Ministre de l'Intérieur :

« Monsieur le Ministre,

« Nous avons l'honneur de vous faire part de l'émotion ressentie par tous les anciens combattants et les victimes de guerre en apprenant que plusieurs sièges de groupements d'anciens combattants avaient été l'objet d'attaques au plastic et à la bombe.

« L'Union Française des Associations de Combattants, qui groupe près de trois millions d'adhérents, condamne de tels attentats qui sont absolument contraires aux principes de liberté et de démocratie pour lesquels tant des nôtres ont sacrifié leur vie pour les défendre.

« Nous souhaitons que tout soit mis en œuvre pour rechercher les auteurs de semblables agissements et les traire devant les tribunaux compétents.

« Dans cet espoir, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'assurance de notre haute considération.

« Pour le Président,
« l'un des vice-présidents :
« P. DECOUSUS. »

Venez SAMEDI 4 OCTOBRE 1958, à 20 h. 30

SALLE DE L'ENTREPOT - 21, Rue Yves-Toudic

à notre

SOIRÉE CINÉMATOGRAPHIQUE

avec le grand film de PABST

LE PROCES

et un documentaire israélien

Au cours de la soirée, un jury, désigné par le public, procédera au tirage de notre tombola gratuite.

Rappelons à cette occasion que tous ceux qui n'ont pas encore réglé, pour les cartes de soutien, doivent le faire avant le 4 octobre. Les numéros des cartes non réglées avant cette date seront annulés et ne pourront pas se trouver parmi les gagnants.

La soirée est réservée aux adhérents de notre organisation et à leurs familles.

Notre délégation en Israël

A l'occasion du dixième anniversaire de l'Etat d'Israël, notre Union a organisé une excursion de plus de soixante personnes et a envoyé une délégation composée de: Docteur Danowski, président; E. Pons, vice-président; Perstunski, secrétaire; Hlitzman porte-drappau; Kon, membre du bureau; et Gitler, de la section lyonnaise.

La délégation est restée en Israël 21 jours et a pleinement rempli sa mission, qui consistait à exprimer la solidarité de notre Union, à établir un contact étroit avec toutes les organisations d'anciens combattants, à voir avec elles la façon de poursuivre notre aide constructive et à faire connaître au pays l'activité de notre organisation.

LA VISITE AU PRÉSIDENT DE LA KNESETH

La délégation a été, entre autres, reçue par le président de la Kneseth (Parlement israélien), I. Sprintzak, avec lequel elle s'est

réception, très intéressante et instructive. étaient présents: Nusbaum, président de l'Association; Schiloah, secrétaire, et Mme Malis. Après un échange de vues sur l'activité de nos organisations, des problèmes divers ont été examinés dont la question du Congrès mondial des Anciens Combattants Juifs, qui est prévu pour l'année prochaine en Israël.

2) L'Association of War Invalids against Nazism, organisation des invalides qui groupe les anciens combattants des armées alliées de la seconde guerre mondiale. La réception, très chaleureuse, s'est déroulée dans les locaux de cette association, à Jaffa. Y étaient présents: le président Zandman, le secrétaire de la région de Tel-Aviv, Finkelstein, et le secrétaire de la région de Haïffa, Cohen.

3) L'Union des Combattants Anti-Nazis d'Israël. A l'Union des Combattants Anti-Nazis d'Israël, une cordiale réception attendait la délégation. Elle a été

les ghettos comme partout ailleurs. Ce kibboutz a édité un livre et prépare d'autres ouvrages sur la dernière guerre.

Au kibboutz « Yad-Mordehai » (portant le nom de Mordehai Anilewicz), la délégation a déposé une gerbe de fleurs devant le monument et s'est également entretenue longuement avec les représentants du kibboutz.

Lors de la visite à Jérusalem, notre délégation a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu.

Les contacts directs ont permis à notre délégation de voir et de comprendre la vie, l'activité et les réalisations des organisations israéliennes d'anciens combattants. Mais la présence de nos camarades a également contribué à faire connaître largement et à populariser en Israël le véritable caractère de notre Union son influence et ses activités dans différents domaines. Les anciens combattants israéliens connaissent à présent la force que représente notre Union en France, et ils savent apprécier notre activité aussi bien dans la défense des droits des anciens combattants et des victimes du nazisme que dans la lutte contre l'antisémitisme, contre le réarmement allemand et pour la paix dans le monde.

Lyon a rendu hommage aux Combattants Juifs morts pour la France

Le 20 juillet dernier, nos camarades lyonnais ont commémoré, à l'occasion du 14^e anniversaire de l'assassinat des 52 patriotes près de Chatillon d'Azergue, tous les héros et martyrs juifs de la dernière guerre.

La cérémonie a commencé à 11 heures au cimetière de la Mouche, en présence d'une nombreuse assistance et en présence des personnalités civiles et militaires.

Après l'office religieux et après une minute de silence devant la tombe du jeune héros Claude Brukarz, une deuxième cérémonie fut organisée place Bellecour devant le monument érigé à l'endroit même où les Allemands assassinèrent cinq patriotes, quelques jours avant la Libération.

Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument.

Mais la manifestation la plus importante de la journée s'est déroulée à 15 heures, à Chatillon même, sous la présidence de notre camarade Ben Hamoun, président de la section lyonnaise.

Au cours de cette manifestation, prirent tour à tour la pa-

role: M. le Maire de Chatillon, le prêtre de la commune, M. le Grand-Rabbin Kling, M. le Rabbin Kopelman, Mme Léa Schwartz, notre camarade Schuster, qui représentait notre Comité directeur, M. Rivoir, au nom du Comité de liaison de la Résistance, et notre camarade Apfeldorfer.

Le 14^e anniversaire de la Libération de Paris

Le Comité Parisien de Libération a organisé, comme tous les ans, une grande manifestation, le 31 août dernier, devant la Gare Montparnasse, sur le lieu même de la reddition, il y a 14 ans, de Von Choltitz entre les mains du général Leclerc et du colonel Rol Tanguy.

Dans un appel qu'il a lancé à cette occasion, le Comité de Libération de Paris dit notamment:

« Dans les heures graves que vit la France, la Résistance, dont le rôle ne saurait s'arrêter à la Libération, ainsi que le proclamait le programme du C.N.R., doit, par son union, sa fidélité à son combat, à son idéal commun, rester encore l'une des grandes chances de la Patrie et de la République.

« Les collaborateurs et traîtres revenus à la vie politique prétendent prendre position dans nos affaires, dans nos pensées, dans nos convictions. Nous leur en dénonçons solennellement le droit, leur présence et leur insolence sont pour nous une raison suffisante pour nous unir, afin de défendre nos conquêtes, celles de la Résistance. En ce quarantième anniversaire de la Libération de la capitale par son peuple insurgé, rassemblez-vous, Résistants et Patriotes, vous les jeunes qu'enflamment les gloires de notre peuple.

« Rassemblez-vous autour du souvenir de l'idéal qui fut celui de Paris résistant et celui du Paris de la liberté de toujours.



Notre délégation reçue par l'Association Nationale des Invalides.

entretenue pendant près d'une heure et demie, l'informant de l'objectif de la visite de la délégation et lui transmettant comme cadeau notre livre d'anniversaire « Au service de la France ».

I. Sprintzak a montré beaucoup d'intérêt aux réalisations de notre organisation et a été agréablement surpris de sa grande popularité et de l'ampleur du travail accompli dans divers domaines touchant à la vie des anciens combattants juifs et aux problèmes des masses juives en France, en général.

CORDIALES RENCONTRES AVEC LES ORGANISATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

La délégation a rencontré les directions des organisations suivantes d'anciens combattants israéliens:

1) L'Israel War Veterans League (Associations des Anciens Combattants Israéliens). A cette

en effet reçue par le docteur A. Berman, président. M. Landau, secrétaire, et Emram. Cette association organise tous les ans des commémorations à l'occasion de l'anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie et mène une lutte contre la résurrection du militarisme allemand.

4) Un accueil non moins cordial a été réservé à la délégation par l'Union des Combattants de la Seconde Guerre Mondiale, qui fut représentée par le président Farber, les vice-présidents, Docteur Kolber et Salpetre, et le secrétaire général, Vinover.

VISITES ET PELERINAGES

La délégation a visité le kibboutz « Lochmé Haghettot » (Anciens Combattants du Ghetto), où elle eut un long entretien avec Mme Cywia Lubetkin et M. Antek Cukierman.

Elle a visité le nouveau bâtiment-musée, où sont centralisés les documents reflétant la lutte des Juifs contre le nazisme dans

La F.N.D.I.R.P. demande des indemnités

Parmi les cinq documents que la délégation de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) a remis au Ministre des Anciens Combattants, nous publions celui relatif aux indemnités allemandes:

« Les Déportés, Internés et Familles des Disparus ont moralement et juridiquement droit à des réparations de la République Fédérale Allemande.

« Ils demandent au gouvernement français de contribuer par tous les moyens en son pouvoir au règlement rapide de cette question.

« La F.N.D.I.R.P. considère:

« 1) que la réparation doit être accordée sans discrimination aux ressortissants des statuts « Déporté et Interné Résistant », « Déporté et Interné Politique », « Patriote Pro-

crit », survivants et ayants cause des disparus;

« 2) qu'il appartient au gouvernement français d'obtenir du gouvernement de la République Fédérale Allemande les fonds qui lui permettront d'indemniser les D.I.F. de France sous le contrôle et en accord avec leurs organisations les plus représentatives;

« 3) que le taux de l'indemnisation ne devrait pas être inférieur à celui prévu pour les ayants droit de la loi allemande du 26 juin 1956, et elle demande: pour les rescapés, une indemnisation d'un montant de 20.000 fr. par mois de captivité; pour les ayants cause, une indemnisation forfaitaire globale qui ne devrait pas être inférieure à 1 million de francs;

« 4) que la réparation ne saurait être assortie de considérations qui mettraient en cause l'indépendance et l'honneur des victimes des persécutions nazies.

« L'accord réalisé sur ces points entre les organisations françaises témoigne qu'une telle position répond aux sentiments de l'ensemble des D.I.F. et souligne la nécessité de son règlement rapide. »

Le 16^e anniversaire du Vél' d'Hiv' tragique

Comme tous les ans, l'Amicale des Anciens Déportés Juifs a organisé, le 15 juillet dernier, la commémoration des grandes rafles et de la déportation massive des Juifs en 1942, devant la plaque à l'entrée du Vél' d'Hiv' qui rappelle la date tragique du 16 juillet 1942.

Notre organisation était représentée par une large délégation, avec le drapeau. La délégation a déposé une gerbe à la mémoire des victimes du nazisme.

dre l'engagement d'agir ensemble:

« — pour des négociations en vue de la détente internationale et d'un accord de désarmement.

« — pour une paix mondiale où pourra s'épanouir le bonheur des peuples et triompher l'humanisme. »

La Croix de Combattant Volontaire

Nous sommes heureux de publier une nouvelle liste de camarades ayant obtenu la croix de combattant volontaire. Nous profitons de l'occasion pour leur adresser nos plus vives félicitations.

- BERGMAN Moïse, BORENSZTAJN L., DIAMENT Pinchas, ISRAELSKI Maurice, KORNFIELD Paul, MILLENBACH (Nancy), ROSENBLUM Jacob.

Le Memorial du Camp de Buchenwald

Le mémorial du camp de Buchenwald a été inauguré le 12 septembre dernier en présence d'une nombreuse assistance évaluée à plus de 80.000 personnes. Ce monument a été construit en contrebas du camp de Buchenwald, à proximité de la « route sanglante » suivie par les déportés à leur arrivée dans le camp. De l'entrée du mémorial descend une large allée qui passe devant sept stèles dont les sculptures représentent l'histoire du camp depuis

sa fondation. Cette allée aboutit à trois gigantesques tombes construites en forme de cratère. Ce sont les fosses communes où les SS jetèrent des milliers de détenus assassinés peu avant la libération de Buchenwald. Ces fosses sont reliées par une allée longue de 350 mètres et baptisée allée des Nations, et bordées de dix-huit stèles figurant les dix-huit nations représentées parmi les déportés. Enfin, dominant le tout, une tour construite en granit de Buchenwald, d'une hauteur de 50 mètres, s'élève au-dessus de l'immense panorama qui s'étend d'Eisenach à Iéna.

L'appel du Comité d'érection présidé par M. Otto Grofowohl, président du Conseil de l'Allemagne de l'Est, lancé à l'occasion de l'inauguration de ce Mémorial dit notamment:

« Le 14 septembre 1958, à l'endroit même où s'est déchaînée la barbarie fasciste et où s'élève aujourd'hui le Mémorial dédié à tous ceux qui sont tombés pour l'humanité, pour leur patrie, pour leur peuple, nous voulons pren-

A Drancy avec les déportés juifs

Comme tous les ans, répondant à l'invitation de l'Amicale des déportés juifs, une délégation composée de nos camarades Isi Blum, Schuster et Fogel a représenté notre Union à la cérémonie devant la plaque commémorative de Drancy en l'honneur des martyrs juifs du nazisme.

Notre délégation y a déposé une gerbe de fleurs.

LE 24 DÉCEMBRE 1958
(Réveillon de Noël)

Vous serez tous avec vos familles et amis

au

PALAIS D'ORSAY

au

14^E BAL ANNUEL

de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs

Ce que vous devez savoir

CURES THERMALES

Peuvent bénéficier des cures thermales les anciens militaires pensionnés ou non pour invalidité, les victimes de la guerre.

La demande d'admission doit être adressée, en principe, avant le 15 février de chaque année, sauf pour Amélie-les-Bains et Dax, stations ouvertes toute l'année, à M. le Général commandant la subdivision militaire dont relève leur lieu de résidence. Les victimes civiles de la guerre doivent adresser leur demande au Préfet, Service des Soins Gratuits.

Dans sa demande, le pensionné doit préciser son âge, le taux d'invalidité et la nature de l'affection ayant ouvert droit à pension. Doit être joint un certificat du médecin traitant constatant la nécessité de la cure (indiquant autant que possible des détails sur les soins donnés). Produire également des copies certifiées conformes de certificats de la commission de réforme, de brevet d'inscription de pension ou de décision ministérielle, un certificat délivré par le maire attestant que l'intéressé est en possession du carnet de soins gratuits.

A la suite de la demande, l'opportunité de la cure est appréciée à la suite d'une visite au Centre de réforme.

L'acceptation se fonde sur les deux éléments suivants :

- a) l'affection doit être expressément de celles que les eaux minérales naturelles près desquelles il s'agit d'envoyer le malade peuvent soulager ou guérir ;
- b) les moyens ordinaires de traitement doivent avoir été employés contre cette affection pendant un temps suffisant.

Lorsque le nombre de candidatures à une station thermale dépasse le nombre de places disponibles, un classement des demandes est établi. Il tient compte des cures thermales antérieurement suivies et des résultats obtenus. Sont classés en deuxième position les candidats ayant déjà effectué antérieurement plus de trois cures thermales.

Certains candidats peuvent être écartés du bénéfice de la cure. Il en va

ainsi pour certains pensionnés d'un âge avancé lorsqu'il est estimé que l'usage des eaux thermales provoquerait à leur encontre des réactions dangereuses.

Mais on ne saurait pour autant prétendre fixer de façon rigoureuse un âge limite au delà duquel il convient d'interdire l'usage des eaux.

C'est pourquoi, par une circulaire du 5 mai 1951, les présidents des commissions de réforme et les médecins examinateurs ont été invités par le Ministre des Anciens Combattants à bien préciser les éléments des décisions de refus qu'ils croiraient prendre et notamment les troubles qui paraissent de nature à rendre la cure dangereuse.

Les décisions doivent donc puiser leur fondement dans un certificat d'expertise complet et détaillé.

Le montant des secours pouvant être attribués pour cure thermale par les Offices départementaux des Anciens Combattants est actuellement de 20.000 francs pour une cure thermale sans hospitalisation (cette somme est égale pour les victimes civiles et militaires de la guerre).

Le secours peut être perçu avant le départ pour la cure. Plusieurs circulaires de l'Office National, rappelées notamment par celle n° B 1418 du 23 août 1951, ont déterminé que les intéressés pourront, à titre exceptionnel et en produisant les justifications nécessaires, solliciter, le cas échéant, ce secours avant le départ pour cure.

Il s'agit en somme d'une avance de fonds consentie à certains invalides qui peuvent être démunis de ressources et qui, faute d'avance, ne pourraient recevoir les soins que nécessite leur état.

Dans le but de s'assurer que les fonds avancés sont bien destinés à la cure pour la période déterminée, les Offices se font présenter toutes pièces officielles attestant l'autorisation donnée à l'intéressé (notamment une attestation de l'autorité militaire par laquelle il sera certifié que l'intéressé n'a pas volontairement renoncé à la cure avec hospitalisation pour avoir la fibre choix de la période de séjour dans une station thermale).

Nous tenons à préciser qu'aucun employeur ne peut refuser l'autorisation d'absence pour une cure thermale reconnue justifiée par une Commission de réforme.

Les cures thermales agréées par le ministère des Pensions sont :

Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales) où sont traitées les affections rhumatismales, les voies respiratoires, les lésions d'origine traumatique et les séquelles de blessures.

Barèges (Hautes-Pyrénées), pour séquelles de blessures et de rhumatismes, maladies de la peau.

Bagnols-de-l'Orne (Orne), pour affections du système veineux de l'ordre de phlébites et varices.

Bourbon-l'Archambault (Allier), pour rhumatismes et séquelles de blessures de guerre.

Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), même indications.

Capvern (Hautes-Pyrénées), pour maladies du foie et des reins.

Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme), pour maladies de l'intestin et accessoirement de l'estomac et du foie.

Dax-Saubusse (Landes), pour rhumatismes chroniques, raideurs articulaires, ankylose, névrites, suites de blessures.

Lamalou-les-Bains (Hérault),

pour affections de la moelle épinière et du système nerveux.

Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme), pour affections pulmonaires et notamment intoxication par gaz.

Vichy (Allier), pour estomac, foie, notamment foie palustre, obésité, diabète bénin.

Piombières (Vosges), pour maladies de l'intestin et du foie, affections cardiaques.

Royat (Puy-de-Dôme), pour maladies du cœur et des artères, hypertension.

Saint-Neotaire (Puy-de-Dôme), pour les voies urinaires.

Salles-de-Béarn (Basses-Pyrénées), pour affections gynécologiques, tuberculose chronique des organes génito-urinaires, fistules et rhumatismes tuberculeux.

Nos aînés de 1914-18 organisent leur Bal le 16 Novembre prochain au Cercle Militaire

Les deux associations des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de 14-18, présidées, l'une par notre ami Armand Kohn et l'autre par le camarade Bercovici, se sont mises d'accord pour organiser ensemble le bal annuel qui aura lieu le dimanche 16 novembre 1958, au Cercle Militaire, place Saint-Augustin, sous la présidence d'honneur du Ministre des Anciens Combattants.

Nous nous félicitons de l'esprit d'union qui anime nos aînés de la première guerre mondiale et leur souhaitons à cette occasion un plein succès.

Carte d'identité

Tout pensionné à 100 p. 100 et plus, à titre provisoire ou définitif, peut obtenir une carte d'identité, afin de justifier de sa qualité et de son taux de pension, lui permettant d'avoir accès gratuitement aux musées nationaux, ainsi que sur les stades et les foires nationales. En faire la demande au ministère des A.C. V.G., 139, rue de Bercy, à Paris XII^e, porte n° 1, sur présentation de la concession interdépartementale de pension et une photo.

La défense des droits au 13^e Congrès de l'Association des P.G. de la Seine

Parmi les motions votées au 13^e Congrès de l'Association des Combattants P.G. de la Seine, concernant la défense des droits des anciens captifs, nous publions notamment celles touchant la carte du Combattant et les droits des Résistants de la captivité :

CARTE DU COMBATTANT

Le Congrès s'élève contre la lenteur apportée à la distribution de la carte du combattant aux prisonniers de guerre et des restrictions apportées à son octroi, à l'encontre des P.G. n'ayant pas servi dans une unité combattante.

Considérant qu'une législature récente accorde la carte du combattant aux Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans la Wehrmacht depuis 1942 sans cette obligation d'appartenance à une unité combattante, les délégués réaffirment que la captivité étant la prolongation du combat, tout ancien P.G. n'ayant pas failli à l'honneur est de fait un ancien combattant et que cette qualité doit avant tout lui être reconnue.

DROITS DES RESISTANTS DE LA CAPTIVITE

Un nombre important d'anciens prisonniers de guerre ayant

accompli des actes de résistance indiscutables se voient contester leurs droits aux cartes de combattants volontaires de la résistance ou d'internés résistants.

Ces actes n'ayant souvent rien à envier à ceux effectués par les résistants de France, tout rejet, toute tentative de nier la résistance des camps constituent une atteinte intolérable à l'honneur des anciens P.G. qui firent mainte et mainte fois la preuve, en Allemagne, que la captivité fut toujours la continuation du combat.

Le Congrès demande que la Commission compétente soit composée d'anciens P.G. résistants et que toutes les décisions défavorables à leur égard soient réexaminées au plus tôt.

DECORATIONS MEDAILLE COMMEMORATIVE OFFICIELLE DE LA GUERRE 1939-1945

Est de droit pour les militaires et civils ayant lutté contre les forces de l'axe.

Le ruban de cette médaille doit porter une barrette indiquant la campagne à laquelle l'intéressé a participé :

Les titres de ces barrettes sont : France, Norvège, Italie, Afrique, Libération, Allemagne, Extrême-Orient, Grande-Bretagne, U.R.S.S., Atlantique, Méditerranée, Manche, Mer du Nord.

Il n'y a pas de diplôme pour ces deux médailles commémoratives, mais les intéressés doivent pouvoir justifier de leur titre de guerre. Pour le port de la barrette avec millésime, une demande d'autorisation doit être adressée au Ministre de la Défense nationale, bureau des décorations, 10, rue Saint-Dominique, Paris-7^e.

MEDAILLE COMMEMORATIVE OFFICIELLE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE

La carte de combattant volontaire de la résistance justifie le port de cette médaille.

Attention aux forclusions !

C'est le 31 décembre 1958 qu'expirent les délais accordés pour la présentation des demandes de :

Pécule des P.G., cartes de C.V.R., de déporté, d'interné résistant ou politique, de réfractaire et de S.T.O.

Il est donc particulièrement recommandé aux retardataires de faire le nécessaire pour la constitution de leur dossier.

Nos vœux

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade

SYR et Madame, à l'occasion du mariage de leur fille Josette avec M. Jacques LEVY.

Nos vœux les plus cordiaux à notre camarade

JASKARZEC et Madame à l'occasion du mariage de leur fils Serge avec Mlle Paulette ZELASNEG.

La section de notre Union à Saint-Quentin félicite le membre du bureau

Max GLICENSTEIN à l'occasion de la naissance de sa petite fille Brigitte et de mariage de sa fille Annette avec M. Joseph KALECHMAN.

Elle félicite également

Jacques SILBERBERG à l'occasion du mariage de son fils Louis avec Mlle Jeannine LEMAIRE.

Notre Comité directeur s'associe pour exprimer ses meilleurs vœux aux camarades de Saint-Quentin.

Nos bureaux sont ouverts l'après-midi seulement (excepté le samedi) de 14 h. à 18 h. 30.

Ne manquez pas

LA SOIRÉE CINÉMATOGRAPHIQUE

DU SAMEDI 4 OCTOBRE 1958

SALLE DE L'ENTREPOT

21, Rue Yves-Toudic (Métro : République)

FILES LAINES TOUS TITRAGES
PURE LAINE ET MELANGÉES

Les LAINES

VALMY-TEXTILES

93, Quai de Valmy — PARIS
Tél. : COM. 94-73

LA MARQUE APPRÉCÉE
DE TOUS LES TRICOTEURS

FOURNITURES POUR TAILLEURS

TISSUS

Maison JACKY

31, rue Simart, 31
PARIS (18^e)

Téléphone : ORN. 32-13

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALÉSIA 20-16 - Nuit : MONMARTRE 24-74
Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetières
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

לוי ריבט, איינפירערדיגסטע און איבערפירן פון פראווייניץ און אויפלאנד קוים פון ערד און קאוואם

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Notreth
PARIS (3^e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96

Le Directeur : I. OLEITMAN.
S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

דער פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער ווינטשט אלע זיינע מיטגלידער מיט זייערע משפחות און פריינט א יאר פון גליק, שלום און פראספעריטעט

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינטלעכע יידישע פראנט-קעמפער

דער אפקלאנג אין דער ישראל-פרעסע און דער רעפערענדום

איר וועט געפונען אין דעם פראנט צווישן טייל פון אונדזער היינטיקער צייטונג אן ארטיקל פון ד"ר דאנאווסקי, ווי אויך א גענויעם באַריכט, וואס שפילט אפ די ריזע פון אונדזער דעלעגאציע אין ישראל, ווי אויך פון דער עסקורסיע, וואס מיר האבן איינגעארדנט אין צוזאמען האנג מיטן 10-יאריקן יוביליי פון דער יוגער מדינה. א גרעסערע צאל ישראל-צייטונגן גען אָט וועגן דער אנוועזנהייט פון אונדזער דעלעגאציע געשריבן. זי ברענגען ווייטער אייניקע אויסצוגן פון דער ישראל-פרעסע:

לעצטנס האט זיך באוויזן אין א ריי פראנצויזישע צייטונגען (ווי דער "פארזייען לעבערע", "פארזייען", "לע מאנד") א רוף פון א קאָרדאניר-קאָמיטעט פון נעוועזענע יידישע קאמבאטאנטן אין פראנקרײך, וואס רופט צו גענעראל דע גאל צו שטימען "א" דער פרעזידענט פון דער יידישער קאמבאטאנטן-פעדעראציע, מאָרײס וואַניקאָוו, האָט שוין דורך א קאָמיטעט אין דער פראנצויזישער פרעסע גאָנץ קלאָר אין אומצווײַטיק פעסט-טען פארבאנד.

פרייאַדישע אויסגאבע און פירט א סאַציאַלע טעטיקייט. אויפן צוזאמענטרעף פון דער פראנצויזישער דעלעגאציע מיט די פארשטייער פון דער ארגאניזאציע פון די אַנטי-נאַצי-קעמפער אין ישראל, ד"ר א. בערמאַן און אַד-וואָקאַט לאַנדוי האָבן זיי זיך גע-טיילט מיט די איינדרוקן און גע-האַט א ברײַטן מיינונגס-אויסטרײַ-צום סוף פון דעם צוזאמענטרעף האָט דער פרעזידענט, ד"ר דאָנאו-סקי, איבערגעגעבן אַלס מתנת דעם יוביליי-אַלבום פון דעם קאמבאטאנט-טען פארבאנד.

ראל א דעלעגאציע פונעם פארבאנד פון געוויינטלעכע יידישע פראנט-קעמפער אין פראנקרײך. די דעלעגאציע וועט אָנפֿירן א קאָנטאַקט מיט אלע ארגאניזאציעס פון אַנטי-נאַצי-קעמפער אין ישראל. עס איז אויך פאַרגעקומען דער ערשטער צוזאמענטרעף פון דער דעלעגאציע מיטן פאַרזייער פונעם פארבאנד פון אַנטי-נאַצי-קעמפער אין ישראל, ד"ר א. בערמאַן.

די גרויסע עסקורסיע פון פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער פער אין פראנקרײך, אין א צאל פון 62 פערזאָן, האָט פאַרענדיקט איר אויפגאַבן אין ישראל און פאַרט אפ דעם 17-טן ד.ה. די צאָלרײַכע אויספולגן אין לאַנד איבערן צפון און דרום, ווייזן טען אין די וויכטיקסטע מלוכה-ע-וויסנשאַפטלעכע און געוועלשאַפט-לעכע אַנשטאַלען, ווי: כנסת, יד ווייצמן, אוניווערסיטעט, טעכניקום, היכל התרבות און אַנז. ווי אויך אין מערערע קיבוצים, האָבן איבער-געלאָזט אויף אלע אַנטי-נאַצי-קעמפער אומפאַגעסלעכען איינדרוק.

דער דבר, פון 6-טן אויגוסט 1958: די דעלעגאציע פון פארבאנד פון די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער פער אין פראנקרײך, וואס ווילט איצט אין ישראל, איז נעכטן אויפ-גענומען געווארן דורכן כנסת-פרעזידענט, י. שפרינצאק.

די אירוסמירטע ווערט, פון 20-טן אויגוסט 1958: דער דאָזיקער זשורנאַל, וואס גיט א גרעסערן באַריכט וועגן דער דער-לעגאציע, באַגלייט פון א פאַטאָ-שרייבט צווישן אַנז. "פאַריקע וואָן איז אין, בוסתן" קלוב פאַרגעקומען א געוועזענע אונט לכבוד דער דעלעגאציע פון די יידישע פראנט-קעמפער פון פראנקרײך.

בראש פון דער דעלעגאציע, וואס באַשטייט פון איבער 60 מאָן, שטייט דער פרעזידענט פון דער יידישער קאמבאטאנטן-ארגאניזאציע אין פראנקרײך, ד"ר דאנאווסקי, דער וויצע-פרעזידענט, פאַנס און דער סעקרעטאַר פערסטווסקי. מיט א גרעסערער רעדע איז ארויסגעטרעטן דער פרעזעס פון דעם ישראלדיקן קאמבאטאנטן-פאַר-רייזן ה' חיים פאַרבער. מיט באַגריסונגען זיינען אויך ארויסגעטראָטן די היגע קאמבאטאנטן טען ד"ר סאלפער, ד"ר קאלבערט זאב ווינאווער און אַנדערע.

די גרויסע עסקורסיע פון פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער פער אין פראנקרײך, אין א צאל פון 62 פערזאָן, האָט פאַרענדיקט איר אויפגאַבן אין ישראל און פאַרט אפ דעם 17-טן ד.ה. די צאָלרײַכע אויספולגן אין לאַנד איבערן צפון און דרום, ווייזן טען אין די וויכטיקסטע מלוכה-ע-וויסנשאַפטלעכע און געוועלשאַפט-לעכע אַנשטאַלען, ווי: כנסת, יד ווייצמן, אוניווערסיטעט, טעכניקום, היכל התרבות און אַנז. ווי אויך אין מערערע קיבוצים, האָבן איבער-געלאָזט אויף אלע אַנטי-נאַצי-קעמפער אומפאַגעסלעכען איינדרוק.

די אירוסמירטע ווערט, פון 20-טן אויגוסט 1958: דער דאָזיקער זשורנאַל, וואס גיט א גרעסערן באַריכט וועגן דער דער-לעגאציע, באַגלייט פון א פאַטאָ-שרייבט צווישן אַנז. "פאַריקע וואָן איז אין, בוסתן" קלוב פאַרגעקומען א געוועזענע אונט לכבוד דער דעלעגאציע פון די יידישע פראנט-קעמפער פון פראנקרײך.

און דער דאָזיקער אַנאַלימער "קאָרדאניר-קאָמיטעט" איז לח-לוטין אומבאַקאַנט דער יידישער קאמבאטאנטן-עפנטלעכקייט; אַ דיאָס רעדן פון דאָזיקן "קאָ-אָרדאניר-קאָמיטעט" אין אַנזען פון די גרויסדיגע פון די געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן אין א פשוטער מיסברויך, פון וועל-כען מיר גרענעצן זיך קאַמפּאַ-ריש אפ.

עס וועט געוויזן ווערן דער שיינער, שפאנענדיקער פילם פון וועלט-באַרימטן רעזשיסער פאַב-ס-ט דער פראצעס

די גרויסע עסקורסיע פון פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער פער אין פראנקרײך, אין א צאל פון 62 פערזאָן, האָט פאַרענדיקט איר אויפגאַבן אין ישראל און פאַרט אפ דעם 17-טן ד.ה. די צאָלרײַכע אויספולגן אין לאַנד איבערן צפון און דרום, ווייזן טען אין די וויכטיקסטע מלוכה-ע-וויסנשאַפטלעכע און געוועלשאַפט-לעכע אַנשטאַלען, ווי: כנסת, יד ווייצמן, אוניווערסיטעט, טעכניקום, היכל התרבות און אַנז. ווי אויך אין מערערע קיבוצים, האָבן איבער-געלאָזט אויף אלע אַנטי-נאַצי-קעמפער אומפאַגעסלעכען איינדרוק.

די גרויסע עסקורסיע פון פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער פער אין פראנקרײך, אין א צאל פון 62 פערזאָן, האָט פאַרענדיקט איר אויפגאַבן אין ישראל און פאַרט אפ דעם 17-טן ד.ה. די צאָלרײַכע אויספולגן אין לאַנד איבערן צפון און דרום, ווייזן טען אין די וויכטיקסטע מלוכה-ע-וויסנשאַפטלעכע און געוועלשאַפט-לעכע אַנשטאַלען, ווי: כנסת, יד ווייצמן, אוניווערסיטעט, טעכניקום, היכל התרבות און אַנז. ווי אויך אין מערערע קיבוצים, האָבן איבער-געלאָזט אויף אלע אַנטי-נאַצי-קעמפער אומפאַגעסלעכען איינדרוק.

די גרויסע עסקורסיע פון פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער פער אין פראנקרײך, אין א צאל פון 62 פערזאָן, האָט פאַרענדיקט איר אויפגאַבן אין ישראל און פאַרט אפ דעם 17-טן ד.ה. די צאָלרײַכע אויספולגן אין לאַנד איבערן צפון און דרום, ווייזן טען אין די וויכטיקסטע מלוכה-ע-וויסנשאַפטלעכע און געוועלשאַפט-לעכע אַנשטאַלען, ווי: כנסת, יד ווייצמן, אוניווערסיטעט, טעכניקום, היכל התרבות און אַנז. ווי אויך אין מערערע קיבוצים, האָבן איבער-געלאָזט אויף אלע אַנטי-נאַצי-קעמפער אומפאַגעסלעכען איינדרוק.

דער פארבאנד פון די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער, נישט זייענדיק קיין פאליטישער ארגאניזאציע, שטרייכט ביי דער געלעגנהייט אויסטער, און טרײַט זיין פראגראם, וועט ער זײַטער שטיין אויף דער וואַך, אַפּהײַט די דעכט פון די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער, קעמפן קע-גען דער געפאַר פון אַנטי-סעמי-טיזם און סטענאפאַכייט, און בײַ טראַגן, ווי אויך דער פאַרגאַנגענ-הײַט, צו דער פאַרטיידיקונג פון דער רעפובליק און פון אירע רעמאַקאַטישע אינשטרומענטעס.

עס ווערט ביי דער געלעגנהייט דערמאַנט, אַז ערב דער דאָזיקער דאַטע מוזן אלע סאַמבאַל-צעלען אַריינגעצויגן ווערן, די צעלען, וועלכע וועלן נישט צוריקגעשיקט ווערן, אָדער נישט באַ-צאלט ווערן ערב דער ציאונג פון 4-טן אקטאבער, וועלן נישט קע-נען פיגורירן צווישן די געוויינטלעכע נומערן.

די גרויסע עסקורסיע פון פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער פער אין פראנקרײך, אין א צאל פון 62 פערזאָן, האָט פאַרענדיקט איר אויפגאַבן אין ישראל און פאַרט אפ דעם 17-טן ד.ה. די צאָלרײַכע אויספולגן אין לאַנד איבערן צפון און דרום, ווייזן טען אין די וויכטיקסטע מלוכה-ע-וויסנשאַפטלעכע און געוועלשאַפט-לעכע אַנשטאַלען, ווי: כנסת, יד ווייצמן, אוניווערסיטעט, טעכניקום, היכל התרבות און אַנז. ווי אויך אין מערערע קיבוצים, האָבן איבער-געלאָזט אויף אלע אַנטי-נאַצי-קעמפער אומפאַגעסלעכען איינדרוק.

די גרויסע עסקורסיע פון פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער פער אין פראנקרײך, אין א צאל פון 62 פערזאָן, האָט פאַרענדיקט איר אויפגאַבן אין ישראל און פאַרט אפ דעם 17-טן ד.ה. די צאָלרײַכע אויספולגן אין לאַנד איבערן צפון און דרום, ווייזן טען אין די וויכטיקסטע מלוכה-ע-וויסנשאַפטלעכע און געוועלשאַפט-לעכע אַנשטאַלען, ווי: כנסת, יד ווייצמן, אוניווערסיטעט, טעכניקום, היכל התרבות און אַנז. ווי אויך אין מערערע קיבוצים, האָבן איבער-געלאָזט אויף אלע אַנטי-נאַצי-קעמפער אומפאַגעסלעכען איינדרוק.

די גרויסע עסקורסיע פון פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער פער אין פראנקרײך, אין א צאל פון 62 פערזאָן, האָט פאַרענדיקט איר אויפגאַבן אין ישראל און פאַרט אפ דעם 17-טן ד.ה. די צאָלרײַכע אויספולגן אין לאַנד איבערן צפון און דרום, ווייזן טען אין די וויכטיקסטע מלוכה-ע-וויסנשאַפטלעכע און געוועלשאַפט-לעכע אַנשטאַלען, ווי: כנסת, יד ווייצמן, אוניווערסיטעט, טעכניקום, היכל התרבות און אַנז. ווי אויך אין מערערע קיבוצים, האָבן איבער-געלאָזט אויף אלע אַנטי-נאַצי-קעמפער אומפאַגעסלעכען איינדרוק.

די אויפנעם-שמונדן די ביורא פון פארבאנד, 18 יד דע סטאַזשערי, איז אפן יעדן טאג בלויז נאכמיטאג, פון 2 ביז 6.30 אונט.

קריגס-געפאנגענע, וואס זיינען גענומען געווארן אין געפאנגענ-שאפט אין א זאנע, וואס איז נישט פארעכנט אלס, אינוועסטיציע-זא-נע;

פיל הונדערטער געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער האבן שוין דורך דער פארמיטלונג פון אונדזער פאר-באנד, באקומען זייער קאמבאטאנטן-קאַרטע. עס זיינען נאך אבער פאַראַן א גרויסע צאל, וואס ווארטן כסדר, טראץ דעם, וואס זייער ביטע איז שוין אפגעגעבן געווארן זינט א לענגערער צייט.

עס זיינען פאַראַן פאַרשידענע סיי-בות, וועלכע זיינען גורם די דאזיקע פאַרשפּעטיקונג:

די גרויסע עסקורסיע פון פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער פער אין פראנקרײך, אין א צאל פון 62 פערזאָן, האָט פאַרענדיקט איר אויפגאַבן אין ישראל און פאַרט אפ דעם 17-טן ד.ה. די צאָלרײַכע אויספולגן אין לאַנד איבערן צפון און דרום, ווייזן טען אין די וויכטיקסטע מלוכה-ע-וויסנשאַפטלעכע און געוועלשאַפט-לעכע אַנשטאַלען, ווי: כנסת, יד ווייצמן, אוניווערסיטעט, טעכניקום, היכל התרבות און אַנז. ווי אויך אין מערערע קיבוצים, האָבן איבער-געלאָזט אויף אלע אַנטי-נאַצי-קעמפער אומפאַגעסלעכען איינדרוק.

דער 14-טער יערלעכער נאכט-באל פון אונדזער פארבאנד וועט פארקומען דעם 24 דעצעמבער אין די סאלאנען פון פאַרלע ד'אַרסע

סאלדאַטן, וואס האָבן געדינט אין דער פּוילישער אַרמיי אא"וו. עס זיינען נאך פאַראַן אַנדערע, ווי צום ביישפּיל די, וואס זיינען געווען אין "סעט-פּאַן", וועמען די קאַריסע ווערט אַפּגעזאַגט, אויסער די, וואס האָבן געקעמפט מיטן 1-טן באַטאַליאָן. אין די אַלע אויבנדערמאַנטע פאַלן העלפן נישט קיין אינטער-ווענצן, ווייל עס ווערן געמאַכט אַ-קעטעס פאַר יעדן איינעם באַזונדער. זיכער קען זיך די אַדמיניסטראַ-ציע אויך טועה זיין, אַפּזאַגנדיק די קאַמבאַטאַנטן-קאַרטע א קאַנדידאַט וועלכער האָט רעכט זי צו באַקומען. עס איז דעריבער נייטיק צו זען יעדן פאַל באַזונדער.

די פערמאַנענצן פון אונדזער פאַר-באנד זיינען טעטיק יעדן וואָנטיק פרי, פון 10 ביז 12, אין קאַפּע:

די פערמאַנענצן פון אונדזער פאַר-באנד זיינען טעטיק יעדן וואָנטיק פרי, פון 10 ביז 12, אין קאַפּע:

די פערמאַנענצן פון אונדזער פאַר-באנד זיינען טעטיק יעדן וואָנטיק פרי, פון 10 ביז 12, אין קאַפּע:

Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah

Venez tous, le 24 DÉCEMBRE au PALAIS D'ORSAY

N° 72 — NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1958

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X° - Tél. : PRO. 44-69

Le 3 Décembre dernier, à l'Hôtel Moderne

L'Assemblée Générale Annuelle approuve l'action de notre Union

La grande salle de l'Hôtel Moderne était remplie, le 3 décembre dernier, des centaines de camarades venus à l'appel de l'Union pour assister à l'Assemblée générale annuelle.

Ils étaient heureux, comme chaque fois qu'ils ont l'occasion de se rencontrer, de serrer la main d'un ancien de Barcarès ou de la Valbaune, d'un camarade de tranchée, de combat et de souffrances.

C'est avec une attention particulière qu'ils ont suivi les exposés aussi bien du rapport moral que du rapport financier.

Ils ont montré, par leurs fréquents applaudissements, leur satisfaction des réalisations si nombreuses et si utiles de notre grande et belle organisation.

Le rapport d'activité, présenté par notre secrétaire général, a été approuvé avec chaleur. Les résolutions traçant les tâches pour l'avenir immédiat ont été adoptées à l'unanimité.

Le nouveau Comité, élu à la fin de cette enthousiaste assemblée, aura à cœur, nous en sommes convaincus, de continuer la lutte pour la défense des intérêts de nos camarades, de tous les anciens combattants juifs et victimes du nazisme.

ganisation qui se trouve en permanence au service de tous les anciens combattants juifs et des victimes de la guerre.

Cogos

Notre camarade Cogos, membre de la Commission de contrôle, donne lecture du rapport de cette commission sur la gestion comptable de l'Organisation en soulignant qu'elle est parfaitement tenue.

A. Garbaz

A. GARBAZ, un des responsables de la préparation de notre Bal qui aura lieu le 24 décembre prochain, fait un appel, dans son intervention, à tous les camarades, leur demandant de contribuer à la réussite de la grande fête du Combattant Juif, en achetant dès maintenant les cartes d'entrée, en offrant eux-mêmes des objets pour la tombola, en aidant aux préparatifs techniques de cette soirée.

Lire en page 2 la suite des interventions ainsi que le rapport d'activité d'Isi Blum.

L'allocution du D^r DANOWSKI

Notre Président, qui ouvre la séance, commence par remercier nos camarades d'être venus si nombreux et demande à toute l'assistance d'observer une minute de silence, en l'honneur de nos adhérents décédés depuis la dernière Assemblée Générale.

Dans sa brève allocution, le docteur DANOWSKI trace un tableau de l'ensemble des activités de notre Organisation, en énumérant, parmi les manifestations et initiatives de l'année, les plus réussies.

Il parle du bal de l'année dernière, qui a connu un succès, malgré les difficultés rencontrées que l'on connaît, il parle aussi de la grande manifestation du souvenir à Bagnaux et s'arrête surtout sur l'excursion et la délégation en Israël, dont il faisait partie.

« Tous les participants, dit-il, ont rapporté de leur magnifique voyage des souvenirs inoubliables. Les lettres de remerciements reçus à notre secrétariat en témoignent. »

bles. Les lettres de remerciements reçus à notre secrétariat en témoignent. »

Pour terminer, notre Président, après avoir souligné la popularité acquise par notre Union dans les milieux juifs, conclut en disant :

« Si nous pouvons accomplir de si belles tâches, c'est grâce à l'unité qui règne dans nos rangs, c'est grâce aussi à votre concours loyal et désintéressé, et c'est grâce enfin à votre aide morale et matérielle. »

Paul Gerstner

Paul GERSTNER est ensuite désigné à l'unanimité pour présider l'Assemblée Générale.

Après avoir remercié de la confiance que lui a témoignée l'assistance, il donne immédiatement la parole au Secrétaire Général pour le rapport d'activité.

L. Salamon

Notre trésorier L. SALOMON, en donnant le compte rendu de la caisse et de la situation financière de l'organisation, souligne l'activité dynamique de l'or-

Attention aux forclusions !

Ne seront plus recevables, à partir du 1er janvier 1959, les demandes :

- de carte du combattant volontaire de la Résistance,
- de carte de déporté et interné de la Résistance,
- de carte de déporté et interné politique,
- de carte de réfractaire,
- de carte de personne contrainte au travail (déportés du travail ou S.T.O.),
- de carte de patriote proscrit,
- de carte de patriote transféré en Allemagne,
- de pécule alloué aux anciens prisonniers de guerre et à leurs ayants cause.

VENEZ le 13 Décembre 1958, à 10 h. 30, à la
CÉRÉMONIE D'INAUGURATION
de la plaque commémorative

« A la gloire de tous les combattants volontaires étrangers tombés au service de la France, 1939-1945. »

qui aura lieu dans la COUR DES INVALIDES sous la présidence de M. Edmond MICHELET Ministre des Anciens Combattants.

Au cours de cette cérémonie organisée par l'U.F.A.C. et l'U.G.E.V.R.E., des camarades de notre Union recevront de hautes distinctions militaires.

AU

14^E BAL DE NUIT

des Anciens Combattants Juifs

*Vous y passerez
une nuit inoubliable
dans une ambiance
emplie d'amitié
et de franche camaraderie*

AVEC LES ORCHESTRES

LA FAMILLE

VINITZKI

ET

GEORGES
THARAUD

BUFFET - SOUPER - TOMBOLA

Entrée : 1.000 francs

A la gloire des étrangers qui sont morts pour la France

Le samedi 13 décembre, à 10 h. 30, en présence du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, des personnalités civiles et militaires et des Associations d'Anciens Combattants, sera inaugurée, dans la galerie de l'Hôtel des Invalides, une plaque commémorative à la gloire des Engagés Volontaires Etrangers tombés au Service de la France en 1939-1945.

Cette plaque, dont l'inauguration est due à l'initiative de l'U.G.E.V.R.E., prendra désormais place en ce haut lieu de souvenirs de l'histoire de France et sera le témoin, devant le peuple français et les générations

futures de la Nation, de l'héroïsme des dizaines de milliers d'étrangers qui, à un moment crucial de son histoire, se sont engagés volontairement pour la défense de la France et ont consenti le sacrifice suprême de « mourir pour Elle ».

Cette cérémonie est en premier lieu un hommage national à la gloire de tous les engagés volontaires de l'armée et de la Résistance morts pour la France.

Elle devrait être aussi un rappel à ceux qui, par xénophobie et antisémitisme, voudraient faire oublier l'abnégation et l'héroïsme dont ont fait preuve les étrangers, parmi lesquels d'innombrables Juifs, pour défendre leur pays d'adoption, la France républicaine.

C'est donc un devoir sacré pour tous les Anciens Combattants Juifs de s'associer à cette manifestation patriotique et de venir nombreux le 13 décembre aux Invalides.

Le 6^e Congrès National

La manifestation des Invalides fait partie du programme de deux journées (samedi et dimanche) au cours desquelles se tiendra le 6^e Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

Le samedi après-midi, aura lieu, dans la Salle des Sociétés Savantes, la séance so-

lennelle d'ouverture du Congrès, à laquelle assisteront le Président de l'U.F.A.C., M. Manet, le Secrétaire Général de l'U.F.A.C., M. Caste, ainsi que plusieurs personnalités et les Associations d'Anciens Combattants.

Samedi soir, un banquet réunira les congressistes et les invités, parmi lesquels le Président de l'U.F.A.C. Il se tiendra, à 20 heures, au restaurant « Le P'tit Quinquin », 150, rue La Fayette (gare du Nord).

Dimanche, la journée sera consacrée aux travaux du congrès, où seront débattus tous les problèmes concernant les Anciens Combattants.

Le Comité Directeur de l'U.G.E.V.R.E. rendra compte de l'activité de l'Union Fédérale pendant les deux dernières années. A la suite du débat aura lieu l'élection du nouveau bureau exécutif, qui aura comme tâche de poursuivre l'action entreprise voici douze ans pour la défense des droits matériels et moraux des anciens combattants d'origine étrangère.

En tant que représentants de la plus grande association au sein de l'U.G.E.V.R.E., nos camarades délégués assisteront à toutes les séances du Congrès et contribueront pour une bonne part à son succès.

Joseph MINC.

Le rapport d'Isi BLUM

Le Secrétaire Général commence le rapport moral en citant des chiffres :

Au cours de la dernière année, près de 3.000 personnes sont passées par nos bureaux. Ces anciens combattants juifs et victimes de la guerre sont venus pour diverses questions qui ont une relation directe avec la défense de leurs intérêts.

Il s'agit, pour la plupart, d'interventions dans les administrations, les plus diverses.

C'est ainsi qu'ont été faites 45 interventions pour la Carte du Combattant. (Le nombre d'interventions de ce genre va en diminuant, étant donné que la plupart de nos camarades sont déjà en possession de cette carte.)

62 nouveaux dossiers de demandes de Croix du Combattant ont été déposés.

17 interventions ont été faites pour la retraite du Combattant. (Le nombre limité d'interventions pour la retraite s'explique par le fait que seuls ont droit à cette retraite les anciens combattants ayant atteint l'âge de 65 ans.)

15 interventions ont été effectuées à l'Office National pour la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

60 dossiers ont été déposés pour la Croix du Combattant Volontaire, et 9 pour la Médaille militaire (entre temps, de nombreux camarades ont obtenu leur décoration).

30 interventions ont été faites en faveur des anciens prisonniers de guerre qui n'ont pas encore perçu leur Pécule.

Pour plus de 50 camarades, nous avons déposé des demandes au Centre de Réforme, tandis

qu'une importante délégation a participé aux grandes cérémonies qui se sont déroulées à Varsovie.

La manifestation traditionnelle du Souvenir, en l'honneur de nos morts, à Bagneux, qui s'est déroulée le 1^{er} juin, a attiré une foule nombreuse.

Notre Secrétaire Général énumère ensuite toute une série de manifestations auxquelles notre Union a pris une part active, notamment : la cérémonie de la Flamme, devant les plaques du vélodrome d'Hiver et de Drancy, les manifestations devant les monuments de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, le pèlerinage aux anciens champs de bataille organisé par les Amicales Régimentaires, etc.

Il parle encore de la grande réussite de l'excursion que nous avons organisée à l'occasion du 10^e anniversaire de l'Etat d'Israël ainsi que de la délégation qui a eu des contacts avec toutes les organisations d'ancien combattants d'Israël.

Parmi les grandes réussites, il cite également la campagne des cartes de soutien, lesquelles ont été placées pour près de 1.500.000 francs, et la soirée du tirage de la tombola qui s'est déroulée devant une salle archicomble, rue Yves-Toudic, le 4 octobre dernier.

Ces quelques chiffres des réalisations que nous vous présentons d'une façon schématique sont cependant très caractéristiques pour illustrer la vitalité et le dynamisme de notre grande Organisation.

Le rapporteur s'arrête ensuite sur d'autres tâches qui l'Assemblée Générale de l'année dernière a confiées au Comité sortant, notamment la lutte contre l'antisémitisme.

Contre l'antisémitisme

Après avoir donné quelques exemples de la recrudescence de la propagande antisémite dans le pays, de certaines manifestations qui se sont produites au cours de la dernière période, où des slogans injurieux contre les Juifs ont été proférés, il souligne l'action et diverses initiatives entreprises par notre Union (meeting organisé avec la Fédération et la participation de nombreuses Organisations d'Anciens Combattants, protestations auprès des pouvoirs publics, etc.) afin de riposter à cette propagande de discrimination nuisible pour la France.

Il rappelle également notre protestation contre les propos xénophobes tenus par LEPEU, président du Tribunal de Commerce de Paris, au cours d'une cérémonie, et dit notamment :

Le devoir qui incombe à ceux qui ont acquis la nationalité française par le sang versé pour la France, le devoir des Anciens Combattants Juifs et de tous les Anciens Combattants est d'élever la protestation la plus véhémentement contre les manifestations xénophobes d'où qu'elles viennent. Nous n'admettrons jamais d'être

considérés comme citoyens de deuxième catégorie.

Isi BLUM rappelle la lettre qui a été adressée pendant les événements du 13 mai à M. René COTY pour exprimer les sentiments républicains des Anciens Combattants Juifs et leur attachement aux institutions démocratiques, ainsi que la réponse du Président de la République.

Pour la paix

En ce qui concerne la lutte permanente que mènent les Anciens Combattants pour sauvegarder la Paix, il dit tout d'abord à quel point cela préoccupe les Anciens Combattants et de victimes de la guerre et qu'il ne se passe pas de congrès ou d'assemblées sans que le problème de la Paix n'occupe une place importante dans l'ordre du jour.

En mentionnant les dernières résolutions adoptées à ce sujet par l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C., notre Secrétaire Général dit notamment :

La grande organisation de Combattants Français demande entre autres :

- 1) l'arrêt immédiat et dûment contrôlé des expériences et essais d'armes nucléaires ;
- 2) l'interdiction de la fabrication et de l'utilisation des armes nucléaires ;
- 3) le contrôle international des stocks d'armes nucléaires et télé-guidées et, si faire se peut, leur conversion à des fins pacifiques ;
- 4) l'organisation de la sécurité européenne en apportant au problème de la réunification des deux Allemagnes une solution comportant toutes garanties contre la renaissance du militarisme allemand ;
- 5) la réunion d'une assez large conférence au sommet, comprenant, en tout cas, la France, et qui, dans la sincérité et avec le seul souci de sauvegarder la paix, organiserait la coexistence pacifique des Nations dans l'indépendance et sans considération de races, de régime ou d'idéologie politique ou religieuse, en préparant le désarmement général, progressif, simultané et contrôlé.

Le problème Speidel

L'U.F.A.C. demande aussi : Comprenez l'importance du problème sentimental et patriotique posé par le cas du général Hans Speidel... regrette que ses motions antérieures demandant que soit reportée la nomination de ce général n'aient pas encore été prises en considération.

Il est évident que les Anciens Combattants Juifs ne peuvent que souscrire à toutes ces résolutions.

Nos tâches

Isi BLUM aborde maintenant les tâches qui se posent à l'organisation, et il s'arrête tout particulièrement sur la défense des droits et des intérêts des anciens combattants dans divers domaines.

Il souligne que de plus en plus nombreux sont les camarades qui ont négligé de faire le nécessaire en temps utile et se voient actuellement obligés, en raison de l'aggravation de leur état de santé, de faire des demandes de pension. En raison de la crise économique, la misère commence à s'installer dans beaucoup de foyers de nos camarades. C'est pour cela qu'il est nécessaire de développer le travail social.

Il propose, au nom du Comité, d'envisager une nouvelle initiative, notamment : l'adhésion à la Caisse Autonome de la Retraite Mutualiste des Anciens Combattants.

Les Anciens Combattants Juifs partagent l'inquiétude de l'ensemble de leurs camarades du pays quant à la disparition éventuelle du Ministère des Anciens Combattants et demandent avec eux le maintien de ce Ministère.

Nous devons continuer à être vigilants, surtout en ce moment, contre toute manifestation de caractère antisémite et réagir rapidement lorsque cela est nécessaire, avec la Fédération, qui groupe toutes les Organisations d'Anciens Combattants Juifs, et avec l'ensemble des anciens combattants du pays.

Au point de vue organisationnel, il est nécessaire de recruter encore de nouveaux adhérents, il est nécessaire aussi de renforcer les sections existant à Lyon, Saint-Quentin et Nancy, d'en créer d'autres dans diverses villes où existent des anciens combattants juifs.

Il parle aussi de la nécessité de la parution de notre Journal plus fréquemment. Pour cela, il faut que tous les camarades contribuent surtout à lui assurer une publicité commerciale.

Après avoir souligné l'audience que trouve notre Union dans tous les milieux, aussi bien dans les milieux juifs que dans les mouvements combattants français, et tout particulièrement auprès des administrations lorsqu'il s'agit d'interventions en faveur de nos camarades, il conclut en faisant un ardent appel à l'union de tous ceux qui savent s'unir, malgré les divergences d'opinions, dans la lutte contre l'ennemi commun et pendant les souffrances dans les camps derrière les barbelés, pour mieux défendre, à l'heure actuelle, les intérêts communs à tous.

L'Assemblée Générale de notre section lyonnaise

Le 27 octobre dernier, s'est déroulée l'Assemblée Générale extraordinaire de notre section lyonnaise, en présence de notre camarade Isi BLUM.

Cette Assemblée, présidée par le Rabbin ASSOULINE, président d'honneur de l'organisation lyonnaise, a examiné toute une série de problèmes concernant la dé-

Suite des interventions

Joseph Minc

Le Secrétaire Général de l'U.G.E.V.R.E., notre camarade J. MINC, s'arrête particulièrement sur l'importance de la grande manifestation patriotique qui doit se dérouler dans la Cour des Invalides le 13 décembre prochain, à l'occasion de l'inauguration de la plaque à la gloire des combattants volontaires d'origine étrangère morts pour la France.

Il fait appel à tous les Combattants Juifs pour qu'ils participent à cette importante cérémonie.

Kremski

Le camarade KREMSKI salue l'activité très étendue de notre Union et fait, entre autres, quelques remarques critiques au sujet de l'organisation de la Mutuelle des Combattants, estimant qu'il y a longtemps que l'organisation aurait dû s'en occuper.

I. Perstunski

Notre camarade I. PERSTUNSKI, président de la section Mutuelle auprès de notre Union, intervient particulièrement sur l'importance que constituerait pour notre Union la création de la retraite mutualiste des Anciens Combattants, qui permettrait à un grand nombre de nos camarades, y versant des cotisations, de bénéficier d'une retraite à partir de 55 ou de 60 ans.

Il propose que le nouveau Comité soit saisi de ce problème et l'étudie sérieusement.

B. Pons

B. PONS, vice-président de notre Organisation, prend la parole pour la question des décorations. Il indique l'importance, tant pour les intéressés que pour l'ensemble de notre Organisation, d'obtenir des décorations militaires.

Il est nécessaire que ceux qui ont droit à une Croix de combattant volontaire, ou à une Médaille militaire, ou à toute autre distinction, ne la négligent pas.

Il indique que notre Union est à la disposition de tous ses adhérents pour les aider dans leurs démarches.

J. Fridman

Joseph FRYDMAN, vice-président d'honneur, après avoir répondu à des questions posées, et particulièrement en ce qui concerne l'activité de l'U.G.E.V.R.E., donne lecture des résolutions qui sont adoptées à l'unanimité.

L'Assemblée Générale adresse ses vœux les plus chaleureux de prompt rétablissement à tous les camarades souffrants, hospitalisés ou se trouvant dans des Sanas et qui ne pouvaient, de ce fait, être parmi nous à l'Hôtel Moderne, le 3 décembre dernier.

que nous sommes intervenus pour d'autres dont les dossiers sont en souffrance au Service des Pensions.

900 dossiers ont été déposés au service des indemnités allemandes à Cologne, et, bien que notre Union ait ouvert ce service assez tard, plus de 60 familles ont déjà obtenu satisfaction.

Des dizaines d'interventions ont été faites pour la naturalisation.

De nombreuses interventions, d'ordres les plus divers, ont été effectuées pour nos camarades, même si ces problèmes n'avaient pas de relation directe avec les questions d'anciens combattants.

Des dizaines de jeunes dont les parents ont été déportés ont reçu notre aide pour l'obtention des pièces nécessaires à l'exemption du service militaire en Algérie.

Des dizaines de visites ont été faites au chevet de nos camarades malades hospitalisés.

Au cours de cette année, 43 nouveaux adhérents ont été inscrits auxquels s'ajoutent 25 qui n'avaient pas renouvelé leur carte depuis de longues années. Tous les records précédents ont été battus en ce qui concerne l'encaissement des cotisations, la somme de 1.450.000 francs ayant été atteinte.

Le succès de nos initiatives

Toutes nos manifestations ont obtenu, au cours de l'année, un immense succès.

L'orateur rappelle ici la réussite du 13^e Bal Annuel qui, pour les raisons que l'on sait, a eu lieu trois jours avant Noël et qui, malgré toutes les difficultés, a obtenu un succès sans précédent.

Il rappelle également que, pour la première fois, notre Union a organisé à l'occasion de l'anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie une très intéressante soirée, salle de l'Entre-



A la tribune de l'Assemblée, de gauche à droite : Adler, Schuster, Perstunski, J. Fridman, Isi Blum, le docteur Danowski (devant le micro), G. Kenig, B. Pons, Haitman, Maïer, Zimet, Sadowski.

MANIFESTE

publié par l'U.F.A.C.

à l'occasion du 40^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 1918, l'Armistice mettait fin à plus de quatre années de massacres et de destructions. Cette Paix avait été chèrement acquise...

Mais les survivants pouvaient espérer que les sacrifices consentis ne seraient pas vains et que les générations futures ne connaîtraient plus l'horreur d'une nouvelle guerre.

Hélas! mes chers camarades, en ce 40^e anniversaire, nous pouvons mesurer combien cet espoir était fragile.

Nos fils et nos petits-fils n'ont pas échappé au fléau que nous souhaitions vaincu pour longtemps.

Devons-nous considérer qu'il s'agit là d'une tragique fatalité à laquelle les hommes ne peuvent se soustraire?

Une telle conception amènerait dans un avenir proche la fin de l'Humanité...

Nous ne pouvons, mes camarades, accepter passivement une telle folie, et nous devons continuer à lutter à côté de ceux qui veulent assurer à tous les peuples le bonheur et la prospérité d'une Paix durable.

Les immenses progrès de la Science, mis au service de l'Humanité, offrent à celle-ci un avenir rayonnant.

Nous devons tout mettre en œuvre, mes chers camarades, pour contribuer à la réalisation de ce plan.

La France doit prendre la tête de cette croisade qui assurera au Monde plus de Justice, plus de Liberté, plus de Bonheur.

VIVE LA REPUBLIQUE! VIVE LA FRANCE!

Paul MANET,
Président de l'U.F.A.C.

Notre organisation a participé à de nombreuses cérémonies à l'occasion du 40^e anniversaire de l'Armistice, et notamment au Temple, rue de la Victoire, ainsi qu'aux diverses manifestations avec les anciens combattants des 11^e et 20^e arrondissements.

Notre camarade Charles PUPALO Chevalier de la Légion d'honneur

Nous apprenons avec une vive satisfaction que, par décret en date du 24 octobre 1958, notre valeureux camarade Charles Pupalo vient d'être promu Chevalier de la Légion d'Honneur, au titre de grand mutilé de la guerre 1939-45.

Déjà titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre 1939-45 avec palme, de la Croix du Combat-

(Aisne), où il fut très grièvement blessé et perdit sa jambe gauche.

Membre du Comité de la 115^e Section des Médaillés Militaires (9^e et 10^e) et de l'Amicale des Anciens du 23^e R.M.V.E., il jouit de l'estime profonde de tous.

Comme compagnon d'armes et vieil ami de toujours, il m'a prié de vous transmettre son appel à l'union toujours plus étroite des anciens combattants juifs, afin de continuer à défendre la cause des anciens combattants.

Qu'il reçoive ici, au nom de tous ses amis qui l'aiment fraternellement, et tout particulièrement de son vieux frère, les vives félicitations pour cette haute distinction.

Cet honneur rejaille sur nous tous, et nous en sommes fiers.

R. SCHNEIDER,
Président de la 115^e Section des Médaillés Militaires, Croix de guerre 1914-1918, Volontaire 1939-1945 au 23^e R.M.V.E.



tant Volontaire et de plusieurs autres décorations, notre camarade a bien mérité de la Patrie.

Répondant à l'appel de la France en danger, il s'engagea comme volontaire le 4 octobre 1939, suivant l'exemple de dizaines de milliers de nos camarades.

Incorporé au 12^e Régiment de Marche de la Légion Etrangère à La Valbonne (Ain), il fut versé au 23^e R.M.V.E. formé à Barcarès.

Parti aux armées, il participa aux combats meurtriers de Missy-aux-Bois

M. Ladislas BONNET

Président du 23^e R.M.V.E.

Officier de la Légion d'honneur

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons la promotion dans les rangs d'officier de la Légion d'honneur de notre ami Ladislas BONNET, Président de l'Amicale du 23^e R.M.V.E. et de l'Amicale des A.C. hongrois E.V. dans l'armée française.

Nous lui adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

Rappelons que Bonnet est titulaire de nombreuses décorations, dont: Médaille militaire, Croix de guerre avec palmes, Croix de Combattant Volontaire, etc.

Attention aux forclusions

Le 31 décembre 1958, expiration du délai de dépôt des demandes d'indemnisation aux victimes des spoliations mobilières allemandes

Il est rappelé aux personnes victimes de spoliations mobilières effectuées par les Autorités allemandes d'occupation, pour des motifs d'ordre racial, religieux ou politiques, à leurs héritiers ou ayants droit (enfants de parents déportés notamment) qu'une loi de la République Fédérale d'Allemagne du 19 juillet 1957 prévoit, sous certaines conditions, leur indemnisation.

Cette indemnisation complètera celle intervenue pour ces dommages au titre de la législation française des dommages de guerre.

Le Bureau d'Information et d'Assistance Technique du Fonds Social Juif Unifié, 25, rue de Berri, Paris-8^e, est à la disposition des intéressés en vue de l'établissement de leurs dossiers.

Heures de réception: tous les jours ouvrables (samedi excepté), de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures. Téléphone: BAL. 93-10 et 93-11. Renseignements par correspondance à la même adresse.

SOUS PEINE DE FORCLUSION, les demandes doivent être déposées aux Services allemands LE 31 DECEMBRE AU PLUS TARD. Les intéressés sont priés, en conséquence, de déposer leurs demandes AU PLUS TARD LE 15 DECEMBRE 1958 au Bureau d'Information du F.S.J.U.

(Communiqué du C.R.I.F.)

L'Association des persécutés du régime nazi (V.V.N.) présente un mémorandum sur les réparations

Dans un mémorandum détaillé, l'Association des Persécutés du Régime nazi (V.V.N.) a pris position contre la commission de réparations du Bundestag.

Ce mémorandum attire l'attention sur le fait que le budget du gouvernement fédéral a prévu 1 million de marks comme solde d'honneur pour les porteurs de distinctions militaires nazies. Il rappelle ensuite les revendications des victimes du nazisme:

- 1) Modifier les lois en vigueur d'une telle façon qu'elles ne donnent pas lieu à une interprétation arbitraire par les tribunaux au préjudice des ayants droit;
- 2) Augmenter le budget des réparations afin que toutes les demandes soient satisfaites au 31 mars 1963.

3) Demander instamment aux gouvernements provinciaux d'employer un nombre suffisant d'experts pour assurer un règlement rapide de tous les cas;

- 4) Modifier le paragraphe 6 de la loi sur les réparations (B.E.G.) afin d'éliminer la forclusion sur les droits à réparations pour résistance ou persécution;
- 5) Modifier le paragraphe 183 de la loi B.E.G. afin que les organisations de persécutés aient le droit de défendre leurs membres devant les tribunaux de première instance;
- 6) Obtenir que les organisations de persécutés reçoivent régulièrement les documents statistiques de l'état des réparations de la part des organismes spécialisés;
- 7) Veiller à ce que le droit légal à l'augmentation de la pension à partir du 1^{er} avril 1957 et à l'augmentation des taux maxima de pensions soit respecté.

Le bureau de l'U.F.A.C.

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., siégeant le samedi 11 octobre, a reconduit le Bureau tel qu'il a été composé au mois de mars:

- Président: Paul MANET.
Vice-présidents: Félix BRUN, DECOUSUS, Georges MOREL, Etienne NOUVEAU.
Secrétaire Général: L. CAST.
Secrétaires généraux adjoints: Mme VANDES-RASSIER, R.-P. FERRAND, M. JOURDAN, SAMUEL, A. THOMAS.

- Trésorier général: FAGNEN.
Trésoriers généraux adjoints: De BUXEUIL, GENTIN.
Archiviste: HUSSON.

- Assesseurs: AMBLARD, BOS-SIN, DELPORTE, FIEVET, JOINEAU, GRASSEAU, LARGEAULT, A. MOREL, TURQUE, VOLVIEY.

La Carte du Combattant

L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Seine rappelle qu'à titre exceptionnel demeurent valables jusqu'au 1^{er} janvier 1960 les Cartes du Combattant de couleur chamois ayant plus de cinq ans de date.

En conséquence, aucune demande de renouvellement de carte expirée n'est susceptible d'être reçue actuellement.

Le Directeur: I. CLEITMAN,
S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

Les numéros gagnants de notre Tombola

Voici la liste des numéros gagnants de notre tombola annuelle qui a été tirée par un jury au cours de la soirée, Salle de l'Entrepôt, le samedi 4 octobre dernier, devant une salle archicomble.

- 18651 Un voyage en Israël
- 11005 Un réfrigérateur
- 15790 Un aspirateur
- 4579 et 15753 Un appareil photo
- 6789 et 16487 Un moulin à café électrique
- 3403 Un mixer
- 7105 et 12729 Un fer électrique
- 3710 et 1'073 Un filtre à café électrique
- 3199 Un tourne-disque
- 1575 et 4413 Un rasoir électrique
- 10892 Une montre en or
- 16127 Un stylo plume or

Les numéros suivants gagnent une reproduction de Marc Chagall:

- 5998, 6877, 7209, 9068, 14259, 16602, 17118 et 18819.

Les numéros suivants gagnent un gilet:

- 38, 640, 712, 954, 1005, 5651, 7246, 8006, 9750, 10773, 11030, 12603, 15725 et 17441.

Les numéros 7077 et 11001 gagnent une pèlerine (imperméable).

Les numéros 3201 et 18106 gagnent un coupon de tissu.

Les numéros 3789 et 4457 gagnent un veston.

Les numéros 1603 et 5608 gagnent une jupe, et le numéro 8568 une chemise pour homme.

Les lots qui ne seront pas retirés avant le 31 décembre 1958 resteront à la disposition de l'Union au profit de ses œuvres sociales.

Mme MIKANOWSKI



gagne le voyage en Israël.

Notre camarade M. RAPPAPORT



gagne le réfrigérateur.

Le Dimanche 14 Décembre, à 15 heures, Cérémonie au Père-Lachaise en l'honneur des 48 Juifs fusillés au Mont-Valérien

L'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France organise, le dimanche 14 décembre 1958, à 15 heures, au Cimetière du Père-Lachaise, face à l'Urne contenant les cendres des martyrs d'Auschwitz, une grande cérémonie en souvenir des 48 internés juifs de Drancy fusillés au Mont-Valérien le 15 décembre 1941, aux côtés de 52 autres patriotes français.

Les anciens combattants juifs viendront, comme tous les ans, s'associer à l'hommage rendu à ces victimes du nazisme.

NOS VŒUX

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre Président et Madame DANOWSKI

à l'occasion de la Bar-Mitzvah de leur fils Raymond-Gilbert.

Le Comité directeur de notre Union adresse ses meilleurs vœux à notre ami et Madame Gaston LAROCHE

à l'occasion du mariage de leur fils Maurice avec Mlle FAGHEL.

Nous adressons nos plus vives félicitations à notre camarade Moïse BERGMAN

qui nous remercie en nous annonçant qu'il vient de se faire attribuer la Croix du Combattant Volontaire.

Notre action de Saint-Quentin nous prie d'exprimer ici le souhait de prompt rétablissement aux camarades Albert DUGAWSON et Jacques MARKIEWITZ

qui viennent de subir de sérieuses interventions chirurgicales.

Meilleurs vœux de bonheur aux familles GLICENSTEIN-THIEBAUT

(Saint-Quentin) à l'occasion des fiançailles de leurs enfants Jasiane et Léon.

אלע, מיטוואך 24-טו דעצעמבער

אין פאלע ד'ארסע
אויפן 14-טן טראדיציאנעלן
נאכט-באל

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינלעכע פראנט-קעמפער

אפגעשטימטע רעזאלוציע

אויף דער אלגעמיינער פארזאמלונג

דעם 3-טן דעצעמבער 1958 אין האטעל מאדערן

און דער קאמף פאר שוים

די יערלעכע אלגעמיינע פארזאמלונג פונעם פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער, דעם 3-טן דעצעמבער 1958, אין זאל האטעל מאדערן, דריקט אויס אנטערשטעלונג דעם אפטרעטן דיקן קאמיטעט פאר זיין אקטיווער טעטיקייט אין משך פון לעצטן יאר און פאר די גרויסע דערגרייכונגען ביים דערפילן די געשטעלטע אויפגאבן אין הסכם מיט דער שרעט פון פארבאנד און מיט די באשלוסן פון די אלגעמיינע פארזאמלונגען. די אלגעמיינע פארזאמלונג שטעלט פעסט מיט צופרידנקייט אז דער פארבאנד האט פארן לעצטן יאר נאכמער פאר שטארקט זיין איינפלוס צווישן די יידישע פראנט-קעמפער און זיין פרעסטיזש אין דער יידישער, ווי נישט-יידישער קאמפאטאנטן-וועלט; אז סיי לויט דער צאל מיטגלידער, סיי לויט דעם אריינגעקומענעם מיטגליד-אפצאל (מיט 300 טויזנט פראנט מער ווי פארפאן), סיי לויטן וואקסנדיקן דערפאלג פון אלע זיינע מאניפעסטאציעס און אונטערנעמונגען, גרופירט און רעפרעזענטירט ער די ווייט-גרעסטע מערהייט פון די ארגאניזירטע יידישע פראנט-קעמפער אין פראנקרייך.

פון די
"יידישע קאמפאטאנטן"
ג'ט ד'
באריאמע אדקעסטערס
פאמיליע
וויניצקי
און
זשארוש סארא
אמראקציעס א נאנצע נאכט
בופעט - טאמבאלא - באנקעט
איינטריוט : 1000 פראנק

אויסדריקנדיק די טיפע שלום-שרעבונגען פון די געוויינלעכע באטאגטן שליטט זיך די אלגעמיינע פארזאמלונג און אין דער רעזאלוציע וועגן דאזיקן פראבלעם פונעם לעצטן קאנגרעס פון „אופאק“ (12-13-טער אקטאבער), וועלכע פארלאנגט:
— גלייך אפשטעלן די עקספערמענטן פון די אטאמישע וואפן; פארבאטן זייער פראדוקציע און אנווענדונג;
— פארזיכערן, אין די ראמען פון דער אג'ו, די פרידלעכע לייזונג פון אלע אינטערנאציאנאלע שטרייט-פראגן דורך פאר-האנדלונגען;
— ארגאניזירן די אייראפעאישע זיכערקייט, געפינענדיק פארן פראבלעם פון דער פאריניקונג פון דייטשלאנד און ליי-זונג, וואס זאל געבן אלע גארנאנטיעס קעגן דער אויפלעבונג פון דייטשן מיליטאריזם.
זי זאגט זיך ארויס קעגן דער אנוועזנהייט פון שפידעלן אין פראנקרייך.

פאר דער פארטיידיקונג פון די רעכט

די אלגעמיינע פארזאמלונג אנטערשטעלונג די כסדרדיקע בא-מייאונגען פון אפטרעטנדיקן קאמיטעט ביים פארטיידיקן די רעכט פון די געוויינלעכע פראנט-קעמפער און קריגס-קרבות סיי דורך טאג-טעגלעכע, קאנקרעטע אינטערעווענצן (אין די פארשידענע אפיציעלע אמתן און אדמיניסטראטיווע אנטשטאלטן), און גאר באזונדערס בנוגע די דייטשע אנטשעדיקונגען פאר די קרבנות פון נאציזם (אפגעגעבן איבער 9 הונדערט דאסיעס), סיי דורכן אקטיוו אונטערשטיצן די גערעכטע פארזאמלונגען פון די גרויסע פראנצויזישע קאמפאטאנטן - ארגאניזאציעס („אופאק“, געוויינלעכע אפצאלונגען פון „אזשעוור“).

פאר א פרידלעכער לייזונג פון דער אלזשירישער דראמע

די אלגעמיינע פארזאמלונג באנייט איר ווונטש, אז עס זאל ווי צום שנעלסטן געפונען ווערן א פרידלעכע און ישרדיקע לייזונג צו דער אלזשירישער דראמע.

אונדזער סאלידאריטעט מיט ישראל

באהויפטנדיק אויפגיין די ברידערלעכע סאלידאריטעט-גע-פילן צו ישראל, דריקט אויס די אלגעמיינע פארזאמלונג איר צופרידן-קייט מיטן אויספירן פון די פארפאקטע באשלוסן אין צוזאמען-האנג מיטן 10-יאריקן יוביליי פון מדינת ישראל, און באזונדערס פאר דער דערפאלגרייכער אדוואקאטור פון דער גרויסער עסק-קורסע קיין ישראל, וועלכע האט דערמעגלעכט א גרעסערע צאל מיטגלידער צו באזוכן דאס לאנד; פארן ארויסשיקן א דע-לעגאציע פון „פארבאנד“ מיטן ציל צו פארבונדן זיך מיט די ישראלדיקע ארגאניזאציעס פון די געוויינלעכע פראנט-קעמפער און באקענען זיי מיט אונדזער טעטיקייט; פארן האבן לעווערווירט א באדייטנדיקן טייל פון דער טאמבאלא-הנסה פאר ישראל.
באאויפטראגט דעם נייעם קאמיטעט צו זארגן פאר א וויי-טערדיקער פארבינדונג פון „פארבאנד“ מיט די קאמפאטאנטן ארגאניזאציעס אין ישראל; מיטצווירקן, אין די ראמען פון זיין געלעבטקייט, פארן שלום און זיכערקייט אויף די ישראל-גרענעצן און צו געפינען אויך אויף להבא די נויטיקע פאנדן פאר דעם אנגעמערקטן ביישטייער פון „פארבאנד“ צום פריד-לעכן אויפבויערן און פארבאנדן.

די אלגעמיינע פארזאמלונג באאויפטראגט דעם נייעם צענט-ראל-קאמיטעט ווייטער צו שטיין אויף דער וואך פאר די אינ-טערעסן פון די געוויינלעכע פראנט-קעמפער, אינפארמירן זיי וועגן אלע פראבלעמען, וואס שטייען פאר די געוויינלעכע פראנט און אונטערשטיצן די אקטיווע פארזאמלונגען פון „אופאק“, דערונטער פארן אויפהאלטן א קאמפאטאנטן-מיניסטעריום און פאר דער באהאנדלונג דורכן פארלאמענט פון אלע קאמפא-טאנטן-פראבלעמען.
זי באאויפטראגט אויך דעם נייעם קאמיטעט צו קאנקרע-טיוירן אין א דאקומענט, וואס וועט פארעפנטלעכט ווערן, אלע פארזאמלונגען בנוגע דער פארטיידיקונג פון די רעכט און אינטע-רעסן פון די געוויינלעכע קאמפאטאנטן.

וועגן דער סאציאלער טעטיקייט

די אלגעמיינע פארזאמלונג נעמט צו קענטעניש די סאציאל-לע סאלידאריטעט-ארבעט פון „פארבאנד“ (שטיצע פאר קראנ-קע, פארשידענע אינטערעווענצן פון יורדישן, אדמיניסטראטיוון כאראקטער, סתם הילף), זי באאויפטראגט דעם נייעם צענטראל-קאמיטעט אויסצוברייטערן, אין די ראמען פון זיינע מעגלעכקייטן, די ברידערלעכע סאלידאריטעט, נעמענדיק אין אכט די שווערע עקאנאמישע לאגע, וואס טרעפט באזונדערס די היימען פון די מלחמה-קרבות, פארזאמלונגן די טעטיקייט אין זעלבן גייסט, און שטעלט פאר אים אלס נייע אויפגאבע: געפינען אין לויף פון קומענדיקן יאר די געהעריקע פארמען, אז די מיטגלידער פון „פארבאנד“, וואס פארלאנגען עס, זאלן קענען געניסן פון דער מיטאליסטן-פענסיע פאר געוויינלעכע קאמפאטאנטן.

צום קאמף קעגן אנטיםעמיזם און סענאפאביע

די אלגעמיינע פארזאמלונג שטעלט מיט אנטערשטעלונג פעסט דאס באלידיקע און ענערגישע רעאגירן פון „פארבאנד“ פארן לעצטן יאר ביי א ריי ערנסטע פאלן פון אנטיםעמיטישע מאני-פעסטאציעס אין לאנד און נעמלעך, נאך דער פאשיסטישער מאני-פעסטאציע פארן פארלאמענט און נאכן איבערפאל אויף דער קאפע פון אלזשירישע יידן, רי פראנסוא מיראן.
זי באאויפטראגט דעם צענטראל-קאמיטעט צו זיין כסדר וואכזאם און פארזאמלונג מיט נאך מער ענערגיע, צוזאמען מיט דער פערזאנלעכער פון די יידישע קאמפאטאנטן-ארגאניזאציעס פון ביינע וועלט-מלחמות און מיטן „אזשעוור“, דעם קאמף קעגן אנטיםעמיזם און סענאפאביע און ביי יעדן פאל אלזשירישן די עפנטלעכקייט, און אין דער ערשטער ריי די גרויסע קאמפא-טאנטן-משפחה פון לאנד.

דער נייער צענטראל-קאמיטעט, אויסגעוויילט אויף דער אלגעמיי-נער פארזאמלונג
אדלער, אפער, אפערלינג, אפערלינג, בע-לער, איזי בלוס, שמואל בלוס, ד"ר קווען, טשאריני, ד"ר דאנאווסקי, ציוניסקי, עקמאן, ערמאן, פילאזאויטש, פאנעל, פרידמאן, פרימערמאן, גארבאזש, גאלדעוויט, גאמ-העלף, גאלדמאן, גוטענשטיין, הייממאן, הערשקאוויטש, פעליקס, הערשקאוויטש סאטן, קעניג, קערבער, קריסטאל, קליי-דער, קאן, קויפמאן, קארנגאלד, פרוי ליל-יענשטיין, לעווקאוויטש, מאייר, מילער, מינץ, ניימאן, פערסמונסקי, פאנס, איזי דען, פרוי ראזען, ראסמער, סאדאווסקי, ל. סאלמאן, שלמה סער, טילבערט, סימ-טערמאן, שטאטמאן, שרעגא, שולץ, איר-יעוויטש, ווייצמאן, ווייסבערט, ד"ר ווא-טענבערג, זימעט.
די קאנטראל - קאמיטע:
קאנאס, מאדעסקי, מינץ און אפאטאווסקי.
דאס ערו - געריכט:
ווילנער, ארוו, אימערלינג, סקורניק און נערשטנער.

אפרים קאנאווסקי

צוזאמען מיטן נאנצן יידישן ישוב האט אונדזער „פארבאנד“ זיך באטייליקט אין דעם טיפן טרויער צוליבן גרויסן פארלובט, וואס עס האט געקראפט די יידישע ליטעראטור מיטן פויב פונעם מייסטער פון יידישן קינסמלערישן ווארט - אפרים קאנאווסקי.
דער גרויסער יידישער שרייבער, וואס האט די לעצטע 9 יאר געלעבט אין פאריז, האט ארויסגעוויזן א באזונדערן אינטערעס פארן יידישן פאלקס-מענטש, דעם הויפט-העלד פון זיין גאנצן שאפן. זיין שטענדיק זוכן דעם פון פילן אפשטאמליקן יידישן מענטשן, זיין לי-בע זום געהאטן קעמפערישן פאלקסטימליכן ייד און זיכער געווען די סיבה פאר דער בא-זונדערער סימפאטיע, וואס ער האט ארויס-געוויזן צו אונדזער „פארבאנד“-מיטגלידער.
מען האט אים תמיד געזען אויף אונדזערע יום-טובים פריילעך און הארציק פארברענגען מיט אונדזערע מיטגלידער, וועלכע האבן אים ליב געהאט און געאכטעט.
האבן טאקע הונדערטער געוויינלעכע פראנט-קעמפער זיך געפונען צווישן די טיי-זענטער יידן, וועלכע זיינען געקומען אפגעבן דעם לעצטן כבוד דעם גרויסן נפטר.
כבוד זיין אנדענק!

לכבוד אונדזערע העלדן און מארטירער

די אלגעמיינע פארזאמלונג האלט פאר נויטיק אונטערצו-טרייבן דאס אנגעזעענע פלאץ, וואס עס פארנעמט דער „פאר-באנד“ אין דעם באערן פון אונדזערע העלדן און מארטירער. און באגרייט באזונדערס די איניציאטיוון פון האבן געשיקט א דעלעגאציע אויף די געטא-פייערונגען קיין ווארשע און פאר האבן ארגאניזירט א געטא-קאדעמע. דריקט אויס איר באגער, אז אין 1959 זאל דער „פארבאנד“ באצייטנס נעמען די איני-ציאטיוו, צו ארגאניזירן אן אלגעמיינע געטא-פייערונג.

פארן ווייטערדיקן וואקס פון „פארבאנד“

די אלגעמיינע פארזאמלונג באאויפטראגט דעם נייעם קאמיטעט צו ווידמען דעם מאקסימום אויפמערקזאמקייט פארן פארפעס-טיקן די עקזיסטירנדיקע סעקציעס אין דער פראווינץ, זיך בא-מיען צו ארגאניזירן די געוויינלעכע קאמפאטאנטן דארט, ווו סעקציעס עקזיסטירן נאך גישט, און זארגן פאר א מער רעגולע-רער פארבינדונג צווישן זיי און דער אפטיילונג פון פאריז.
דער קאמפאטאנטן-פארבאנד, די גרויסע אומפארטיאישע ארגאניזאציע, וואס איז אפן פאר אלע אן אויסנאם געוועזענע יידישע קאמפאטאנטן, דארף אויך ווייטער פארזעצן זיינע אן-שטרענגונגען פארן רעאליזירן די פולשטענדיקע איינהייט פון די געוויינלעכע פראנט-קעמפער.
די געוויינלעכע פראנט-קעמפער, אנוועזנדיקע אויף דער אלגעמיינער פארזאמלונג, פארפליכטן זיך צו העלפן דעם נייעם קאמיטעט אין דעם אויספירן פון זיינע אויפגאבן, צו ענטפערן אויף יעדן רוף פון זייער ארגאניזאציע און מיטצווירקן פאר דער ווייטערדיקער אנטוויקלונג און וואקס פון זייער גרויסן יידישן קאמפאטאנטן-פארבאנד.